

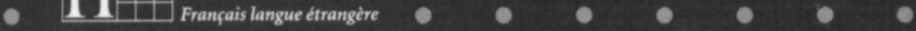
utils

D

IFFICULTÉS DU FRANÇAIS

Jean-Michel Robert

 **HACHETTE**
Français langue étrangère



Couverture : Alain Vambacas

Maquette et réalisation : Mosaique

ISBN 978-2-01-155184-9

© HACHETTE LIVRE 2002, 43, quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

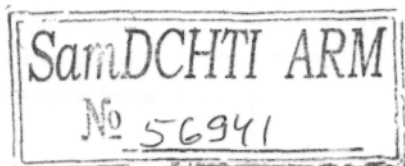
AVANT-PROPOS

Beaucoup d'étudiants en français langue étrangère se trouvent régulièrement confrontés à des problèmes de lexique, de sémantique, de grammaire, de prononciation et d'orthographe. Comment faut-il prononcer telle lettre, écrire tel son ? Quelle est la différence entre *jour* et *journée* ? Y a-t-il un féminin à *écrivain* ? Faut-il utiliser le subjonctif ou l'indicatif après les verbes de jugement ? Trop souvent, ni les grammaires (faites généralement pour des francophones) ni les méthodes de français langue étrangère n'apportent de réponses à ces questions.

Les quarante-deux entrées présentées ici ont été sélectionnées après une enquête auprès d'étudiants étrangers et d'enseignants de français langue étrangère. Elles représentent un échantillon significatif des difficultés « classiques » du français. Chaque entrée comporte la présentation et l'analyse d'une difficulté, des règles d'emploi et un petit test d'évaluation.

Cet ouvrage s'adresse à des étudiants d'un niveau intermédiaire, curieux de connaître les « règles » ou la logique d'une langue qui leur pose parfois de véritables énigmes. Il s'adresse aussi aux enseignants de français langue étrangère désireux d'expliquer ces difficultés à leurs élèves ou à leurs étudiants.

L'auteur



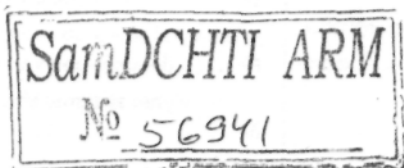
AVANT-PROPOS

Beaucoup d'étudiants en français langue étrangère se trouvent régulièrement confrontés à des problèmes de lexique, de sémantique, de grammaire, de prononciation et d'orthographe. Comment faut-il prononcer telle lettre, écrire tel son ? Quelle est la différence entre *jour* et *journée* ? Y a-t-il un féminin à *écrivain* ? Faut-il utiliser le subjonctif ou l'indicatif après les verbes de jugement ? Trop souvent, ni les grammaires (faites généralement pour des francophones) ni les méthodes de français langue étrangère n'apportent de réponses à ces questions.

Les quarante-deux entrées présentées ici ont été sélectionnées après une enquête auprès d'étudiants étrangers et d'enseignants de français langue étrangère. Elles représentent un échantillon significatif des difficultés « classiques » du français. Chaque entrée comporte la présentation et l'analyse d'une difficulté, des règles d'emploi et un petit test d'évaluation.

Cet ouvrage s'adresse à des étudiants d'un niveau intermédiaire, curieux de connaître les « règles » ou la logique d'une langue qui leur pose parfois de véritables énigmes. Il s'adresse aussi aux enseignants de français langue étrangère désireux d'expliquer ces difficultés à leurs élèves ou à leurs étudiants.

L'auteur



LA PHONÉTIQUE DU FRANÇAIS

Les voyelles orales

- [i] : poli, île, ville
- [e] : été, café, étudier
- [ɛ] : mère, mai, tête
- [y] : tu, mur, sûr
- [ø] : jeudi, feu, peu
- [œ] : œil, seul, jeune
- [ə] : regardons, ce, le
- [u] : jour, mou
- [o] : vôtre, drôle
- [ɔ] : Paul, robe, or
- [a] : papa, sac, partir
- [ɑ] : âne, pâte

Les voyelles nasales

- [ɔ̃] : bon, blond, bombe
- [ɛ̃] : main, pain, important
- [œ̃]* : aucun, parfum, brun
- [ɑ̃] : en, espérance, lente

Les semi-voyelles

- [j] : soleil, yeux, dernier
- [ɥ] : lui, suivre, huit
- [w] : oui, ouest, Washington

Les consonnes

- [p] : papa, apte, cap
- [b] : bon, table, abus
- [t] : tu, tante, net
- [d] : dire, pardon
- [k] : camion, lac, chocolat
- [g] : bague, garçon, goût
- [f] : feu, chef, effort
- [v] : vent, ouvrir, Ève
- [s] : sortir, sens, poisson
- [z] : zéro, gaz, raison
- [ʃ] : chat, acheter, Chicago
- [ʒ] : jour, âgé, manger
- [l] : long, mal, blanc
- [r] : rond, rare, finir
- [m] : mur, pomme, album
- [n] : nez, neuf, Anne
- [ɲ] : montagne, agneau

* La majorité des Français ne fait plus la différence entre [œ̃] et [ɛ̃] et prononce [ɛ̃].

SOMMAIRE

LEXIQUE ET SÉMANTIQUE

1	« Aller » et « venir »	6
2	« Bien »	8
3	« Dans », « sur », « à », « en »	10
4	« Dedans », « dessus », « dessous »	12
5	« Entre » et « parmi »	14
6	« Ici » et « là »	16
7	« Jour » et « journée »	18
8	« Mener » et « porter »	20
9	Noms de pays sans article	22
10	Noms de professions au féminin	24
11	« On »	26
12	« Rentrer », « retourner », « revenir »	28
13	« Savoir », « connaître » – « savoir », « pouvoir »	30

GRAMMAIRE

14	Accord du participe passé avec les verbes pronominaux	32
15	« Ce », « ça », « cela »	34
16	« Ce » et « il » (impersonnels)	36
17	« C'est, ce sont » – « il / elle est, ils / elles sont »	38
18	« De » + article pluriel : « de » ou « des » ?	40
19	« De » entre deux noms : avec ou sans article ?	42
20	Indéterminés : « du », « de la », « de l' » (singulier) ou « des » (pluriel)	44
21	Indicateurs de temps et temps verbaux	46

22	Ordre des mots dans la phrase	48
23	Passif : « de » ou « par » ?	50
24	Place des pronoms personnels com- pléments	52
25	« Tout » (nom, pronom, adverbe, adjectif)	54
26	Verbes de jugement : indicatif ou sub- jonctif	56
27	« Y » et « en » (pronoms)	58

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

28	Accents	60
29	Élision et apostrophe	62
30	« -ent » ou « -ant » ?	64
31	Liaisons obligatoires	66
32	Liaisons facultatives	68
33	Majuscules	70
34	Nombres	72
35	Ponctuation	74
36	Prononciation de « E »	76
37	Prononciation de « EU » et « CE »	78
38	Prononciation de « plus » : [ply] ou [plys] ?	80
39	Prononciation de « S »	82
40	Prononciation de « tout »	84
41	Prononciation de « W »	86
42	Prononciation de « X »	88

Corrigés des tests	90
Index	95

- Je vais chercher Paul à l'école. Tu viens avec moi ?
– Bonjour, nous venons chercher Paul.

1 D'un lieu vers un autre

- Lorsque **aller** et **venir** expriment le mouvement, le déplacement, **aller** indique une direction et **venir** une provenance.

Il ira la semaine prochaine en Italie
(direction).

Il n'y avait ni bus ni taxi, je suis venu de la gare à pied (provenance).

- L'emploi des deux verbes est possible lorsque **venir** est suivi d'une préposition qui indique la direction (**à, dans, chez...**).

Je vais toujours acheter le pain dans cette boulangerie.

Je viens toujours acheter le pain dans cette boulangerie.

Ces deux phrases sont correctes, mais dépendent du contexte.

PETITE HISTOIRE

Aller : trois radicaux pour un seul verbe. Je vais, nous allons, vous irez. Cela s'explique par l'étymologie. Les formes en *all-* (*allé, allons, allant, allais...*) viennent du latin *ambulare* (se promener), transformé en *alare* puis en *aller* ; les formes en *ir-* (*irai, irais...*) viennent de *ire* (*aller, marcher*) et les formes en *v-* (*vas, va, vont*) de *vadere* (*aller, s'avancer*).

2 Le lieu où on va, le lieu où on est

- **Aller** exprime un mouvement à partir du lieu où l'on est vers un autre lieu :

Pierre : *Je suis aujourd'hui à Marseille, demain je vais à Nice voir Nathalie.*

- **Venir** indique un mouvement en direction de l'endroit où l'on est :

Nathalie : *Pierre vient à Nice demain. Il vient me voir.*

Au téléphone :

– *Qu'est-ce que tu fais ce soir ? Tu vas quelque part ?*

– *Oui, je pense aller chez Pierre.*

– *Je crois qu'il est allé à Marseille. Viens chez moi, si tu veux.*

Au café :

– *Tu connais la boulangerie près de la poste ?*

– *Oui, Je vais toujours acheter le pain dans cette boulangerie.*

À la boulangerie :

– *Je ne savais pas que tu connaissais cette boulangerie.*

– *Je viens toujours acheter le pain dans cette boulangerie.*

- Mais cette distinction entre le lieu où l'on va et le lieu où l'on est ne suffit parfois pas :

– *Pierre et Nathalie vont au cinéma (lieu où on va), ils m'ont proposé de les accompagner.*

– Vas-y (au cinéma, lieu où on va).

– D'accord, je vais avec eux (lieu où on va). Mais tu peux venir (lieu où on va) avec nous si tu veux.

Règles

- **Aller** s'utilise pour se déplacer du lieu où on est vers un lieu éloigné et **venir** pour indiquer un déplacement vers le lieu où on est :

Quand j'étais à Paris, Pierre m'a dit qu'il allait souvent passer le week-end en Normandie.

Les Normands disent que les Parisiens viennent souvent passer le week-end en Normandie.

Attention !

S'il s'agit de la réponse à une question posée avec le verbe *venir*, les deux verbes sont possibles :

– Nous serons cet été à Nice. Vous viendrez nous voir ?

– Nous irons/viendrons certainement vous voir.

- **Venir** est employé pour accompagner un ou des interlocuteurs.

Nous allons au théâtre, venez avec nous.

Il faut venir avec nous.

– Je vais au cinéma, tu veux venir avec moi ? – D'accord, je viens.

Mais : *Elle va au cinéma. Je vais avec elle.* (Elle n'est pas un interlocuteur.)

Attention ! Je viens est une phrase possible mais pas : Je vais.

TESTEZ-VOUS

Choisissez le bon verbe.

1. Je vais / viens demain à Lille en voiture. Voulez-vous aller / venir avec moi ?
2. Il y a longtemps que ton frère n'est pas allé / venu te voir ?
3. Elle est venue / allée à ma rencontre.
4. Je suis à Nice chez Nathalie, elle se réjouit que Pierre aille / vienne la voir demain.
5. On y vient / va ?
6. Il va / vient passer un week-end à Cannes, je vais / viens avec lui.
7. Jacques viendra / ira chez nous ce soir prendre l'apéritif.
8. Tu ne veux pas aller / venir avec moi ? Je n'ai pas envie d'y aller / venir tout seul.
9. Il n'y a plus de pain. Tu peux venir / aller en chercher à la boulangerie ?
10. Viens / va plus près de moi !
11. J'ai perdu mon passeport à la gare, je suis allé / venu directement au commissariat.
12. On m'a conseillé de venir / aller ici à l'ambassade.

Vous avez tous rendu vos devoirs de mathématiques, c'est bien !

Pierre et Nathalie, c'est bon, vous avez trouvé la solution exacte.

Jacques, vous n'avez pas trouvé toutes les bonnes réponses, mais c'est bien quand même.

1 Bien, beaucoup et très

- **Merci bien** et **merci beaucoup** ont plus ou moins le même sens. Mais **bien** s'oppose à **beaucoup** lorsqu'il atténue le verbe : *J'aime beaucoup* (énormément), *j'aime bien* (assez).

La même opposition existe entre **bien** et **très** devant un adjectif :

Pierre est très gentil, Paul est bien gentil (Pierre est beaucoup plus gentil que Paul).

De même avec certains verbes : *Je veux bien* (j'accepte).

PETITE HISTOIRE

Ne confondez pas : *Je l'aime* (le grand amour) avec *je l'aime beaucoup* (un(e) grand(e) ami(e)) et *je l'aime bien* (quelqu'un qu'on trouve sympathique).

2 Bien et bon

- **Bien** est généralement utilisé comme adverbe et **bon** comme adjectif. Ces deux termes ne s'opposent habituellement pas, puisqu'on ne les trouve pas dans le même contexte :
Il travaille bien (adverbe), *il fait du bon* (adjectif) *travail*.
- Mais **bon** peut parfois être employé comme adverbe : *Il fait bon* (le climat est agréable). Et **bien** comme adjectif : *Une fille bien* (qui a des qualités morales). Dans ce cas, **bien** reste invariable et s'oppose à **bon** : *Un homme bien* (convenable), *un homme bon* (généreux).
- Le risque de confusion intervient lorsque **bien** et **bon** suivent le verbe **être** : *C'est bien* ou *c'est bon*, *ce n'est pas bien* (c'est mal) ou *ce n'est pas bon* (c'est mauvais).

Règles

- **C'est bien** exprime un jugement moral :

Faire du sport, c'est bien.

Voler, ce n'est pas bien.

Tu as arrêté de fumer, c'est bien !

- **C'est bon** exprime une sensation agréable :

Le chocolat, c'est bon.

– *Comment as-tu trouvé ce restaurant ? – Je n'ai pas aimé, ce n'était pas bon.*

Les bains de mer en plein été, c'est bon.

- Lorsque le contexte indique qu'il s'agit d'un jugement moral, **c'est bon** remplace **c'est bien** :

Faire du sport, c'est bien.

Faire du sport, c'est bon pour la forme.

Fumer, ce n'est pas bien.

Fumer, ce n'est pas bon pour la santé.

- **Bon** peut aussi avoir différents sens selon le contexte :

– Très compétent : *Il est bon en mathématiques.*

– Exact, juste : *Le résultat est bon.*

– Généreux, bienveillant : *Jacques est bon.*

Il s'oppose à **bien** (le jugement moral) :

– *Ce garagiste est bon* (habile, très compétent dans son métier) *et il est très bien* (très honnête).

– *Je vous rends vos deux devoirs. En mathématiques, c'est bon* (les réponses sont justes), *et en physique, c'est bien* (tout n'est pas exact, mais le travail donne satisfaction).

– *Jacques est bon* (généreux, charitable, bienveillant) *et Paul est bien* (convenable, décent, avec des qualités morales).

Lorsqu'il s'agit de choses, **bien** a le sens de « qui donne toute satisfaction » : *Cette voiture est bien.*

TESTEZ-VOUS

Complétez en utilisant bon ou bien. Faites l'accord si nécessaire :

1. Je vois que tu as pensé à me rapporter mon livre. C'est _____.
2. Elle a passé trois mois en Allemagne. Maintenant, elle est _____ en allemand.
3. Tu as réussi ton examen. Bravo, c'est _____.
4. Tu devrais arrêter de manger tant de sucre, ce n'est pas _____ pour les dents.
5. Il a _____ réparé ma voiture, c'est un _____ mécanicien.
6. Tu n'as fait que deux fautes dans ton devoir. C'est _____.
7. Elle a réagi courageusement, elle a été très _____.
8. J'ai goûté la spécialité de ce restaurant, c'était très _____.
9. – Je ne peux pas te prêter 100 euros, mais je peux t'en donner 5.
– Merci, tu es trop _____.
10. J'ai lu le livre que tu m'as conseillé, il est très _____.
11. J'ai refait mes calculs, maintenant le compte est _____.
12. À la mer : – Je vais me baigner, comment est l'eau ?
– Elle est _____.

Marie est dans la cuisine,
Nathalie est à la cuisine,
Pierre est en cuisine.

1 Sur et dans

- **Sur** marque la position « en haut », en contact avec ce qui est plus bas.

Le journal est sur le meuble ; l'ordinateur est sur la table ; la fontaine est sur la place.

Mais **sur** peut aussi marquer le simple contact :

La clef sur la porte, la photo sur le mur, le doigt sur les lèvres.

PETITE HISTOIRE

Aujourd'hui, la préposition **sur** peut remplacer **à**, **dans** ou **en** dans certains contextes : Je travaille **dans** / **sur** la capitale, mais actuellement, je suis **en** / **sur** la Normandie pour un stage. Je rentre **à** / **sur** Paris la semaine prochaine.

- **Dans** marque la position « à l'intérieur » :

Lire quelque chose dans le journal ; mettre la clef dans sa poche ; ranger la photo dans le tiroir.

On est sur une chaise, mais dans un fauteuil, sur la route, mais dans la rue, etc.

La préposition dépend parfois du contexte :

Il est allongé sur le lit (sur la couverture).

Il est couché dans le lit (à l'intérieur).

- L'opposition **sur** la route et **dans** la rue est claire mais il est parfois plus difficile de choisir avec d'autres mots : *sur* l'autoroute, *dans* l'allée, *dans* l'avenue, *sur* la voie... tout dépend de ces artères. Si un boulevard s'apparente à une route (comme un boulevard périphérique), on roule *sur* le boulevard. Un faubourg peut aussi ressembler à une rue (le faubourg Saint-Germain), on se promène alors *dans* le faubourg.

2 Dans et à

- **Dans** marque une position intérieure, une simple localisation, **à** marque plutôt une position fonctionnelle (ce qu'on fait dans ce lieu) :

Les enfants sont dans leur lit (à l'intérieur du lit), les enfants sont au lit (ils dorment).

Elle est dans la cuisine (elle se trouve dans la cuisine), elle est à la cuisine (elle fait la cuisine).

Jean est au bureau (il travaille). Mais il n'est pas dans son bureau (pas pour l'instant).

3 À et en

- Dans certaines situations précises, l'emploi de **à** ou de **en** est bien défini, comme avec les noms de pays et de villes : **au** + pays masculin (*au Portugal*), **aux** + pays pluriels (*aux États-Unis*), **en** + pays féminin ou commençant avec une voyelle (*en Pologne, en Irak*), **à** + ville (*à Berlin*).
- Dans d'autres cas, l'emploi de **à** ou **en** peut donner un sens différent à la phrase :
Il est à la prison (il y travaille), *il est en prison* (prisonnier).

Règles

- **À** peut être plus précis que **en**. *Il travaille à l'usine*, l'usine dont il s'agit est connue, mais dans la phrase *il travaille en usine*, on ne pense pas à une usine particulière.
- **En** peut aussi indiquer une nuance plus « professionnelle ». *Il est à la prison*, il peut visiter un prisonnier ou y travailler, mais *s'il va en prison*, il est prisonnier.
Il est dans la cuisine (simple localisation), *il est à la cuisine* (il fait la cuisine), *il est en cuisine* (c'est un cuisinier professionnel).

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **dans**, **en**, ou **à** (**au**, **aux**).

1. J'ai besoin d'aller _____ toilettes.
2. Il n'y a plus de lumière _____ les toilettes.
3. Les enfants, il est tard. _____ lit !
4. Les marins sont partis _____ mer ce matin.
5. Le repas est prêt. _____ table !
6. Ce week-end, je vais _____ bord de la mer.
7. Les enfants vont _____ l'école.
8. Il y a quelques ordinateurs _____ cette salle de classe.
9. Tu ne trouves pas la brosse ? Va voir _____ la salle de bains.
10. Il a passé cinq ans _____ prison.
11. Il y a dix mille volumes _____ cette bibliothèque.
12. Il a été expulsé de son logement, il est _____ la rue.

1 Adverbes

- Employés seuls, **dedans**, **dessus**, **dessous** sont principalement des adverbes de lieu (français familier):

Cette boîte n'est pas vide, il y a quelque chose dedans (dans cette boîte).

C'est une lettre pour mon frère, son nom est écrit dessus (sur la lettre).

Combien coûte cet objet ? Le prix est marqué dessous (sous cet objet).

- Lorsqu'il n'y a pas d'indication précise sur le lieu, ces adverbes peuvent être précédés de **là-** : *Il fait chaud là-dedans (à l'intérieur, dans cet endroit) ; monte là-dessus (sur cet objet, sur cela) ; cache-toi là-dessous (sous cet objet, sous ce meuble).*

PETITE HISTOIRE

Auparavant, *dedans*, *dessus*, *dessous* pouvaient s'employer comme prépositions au même titre que *dans*, *sur*, *sous* : *dessus les toits*. Mais cette construction est aujourd'hui considérée archaïque et ne s'emploie presque plus.

2 Noms

- Précédés d'un article, ces mots fonctionnent comme des noms : **le dedans** (l'intérieur), **le dessus** (la partie supérieure), **le dessous** (la partie inférieure) :
Le dedans d'une maison, l'étage du dessus, un dessous de bras, etc.
- Les noms **dessous** et **dessus** peuvent aussi avoir des sens figurés :
Les dessous (secrets) de la politique ; avoir le dessous (perdre) ; avoir le dessus (gagner), etc.

3 Au-dedans de, au-dessus de, au-dessous de

- **Au-dedans de** est très peu utilisé, on préfère employer la préposition **dans**. Cependant, il existe dans certaines expressions figurées (assez rares) : *Profondément au-dedans de lui, il ne lui faisait pas confiance.*
- **Au-dessus de** s'oppose à **sur**. **Au-dessus de** indique une position en haut ou plus haute, alors que **sur** implique un contact : *Il y a un tableau sur le bureau (contact) mais il y a un tableau au-dessus du bureau (pas de contact). L'avion est au-dessus de l'Atlantique.*
- **Au-dessous de** indique une position plus basse ou en bas : *Cette jupe descend au-dessous du genou.*

Règles

- Comme adverbess, **dedans**, **dessus** et **dessous** ont le sens de **dans**, **sur** et **sous**. Lorsqu'on veut rendre le sens de « plus haut » et de « plus bas », il faut utiliser les locutions adverbiales **au-dessus**, **au-dessous** :
Nous survolerons bientôt Marseille, dans quelques minutes nous serons juste au-dessus.
Je viens de louer cet appartement, j'ai des amis qui habitent au-dessous.

- Si **au-dessous de** et **sous** sont des prépositions de lieu, souvent, il n'y a pas de différence de sens : *Le chat dort au-dessous du lit* ou *le chat dort sous le lit*. Dans ce cas, c'est la préposition **sous** qui est employée (contact ou pas) : *regarder sous le lit, dormir sous un arbre, sous la tente ou sous les couvertures*, etc.

Mais si le locuteur est dans une position intermédiaire, il faut alors employer **au-dessous de** : *L'appartement au-dessous du mien est libre, l'appartement au-dessus du mien est occupé.*

Attention !

Devant les personnes, l'opposition contact / non contact existe : *Il est sur un pont et regarde la rivière au-dessous de lui* (pas de contact) ; *l'infirmière a mis un coussin sous la tête du malade* (contact).

S'il s'agit d'un rapport d'infériorité ou de supériorité, on emploie **au-dessous de** ou **au-dessus de** :

Un colonel est au-dessous d'un général. Le marchand refuse de vendre cet objet au-dessous de son prix. Les enfants au-dessus de dix ans.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **sur**, **sous**, **dessus**, **dessous**, **au-dessus de**, **au-dessous de**.

1. Personne n'est _____ la loi.
2. Les femmes ne peuvent pas se marier _____ quinze ans.
3. J'ai laissé mes clefs _____ la table.
4. Ce tapis est très fragile. Ne marche pas _____.
5. Le Déjeuner _____ l'herbe est un tableau de Manet.
6. La concierge glisse les lettres _____ la porte.
7. Je mets l'as de cœur sur la dame de carreau ? Non, mets-le _____.
8. Il a accroché une reproduction de Picasso _____ son lit.
9. Le chat s'est fait écraser, une voiture est passée _____.
10. _____ cet arbre, il y a souvent des champignons.
11. Du dernier étage de la tour Eiffel, vous pouvez voir tout Paris _____ vous.
12. J'ai invité mon voisin du _____ à monter prendre l'apéritif.

Entre nous, je peux te le dire, il y a un traître parmi nous.

1 Entre

- **Entre** indique un lieu ou un espace intermédiaire (personnes ou choses) :

Pierre est assis entre Jacques et Marie.

Le Rhin coule entre la France et

l'Allemagne.

J'ai mis cette photo entre les pages d'un livre.

Mais **entre** peut aussi indiquer un intervalle de temps :

Il passera entre cinq et six heures.

- **Entre** s'utilise habituellement devant un pluriel, ou deux singuliers (*entre les livres, entre Pierre et Paul*). Cependant, il peut être employé devant un singulier seul, généralement introduit par *chaque* :

Laissez un intervalle entre chaque ligne.

- Dans le cas de personnes, **entre** peut indiquer la relation :

Entre ces collègues, il n'y a pas beaucoup de sympathie.

Il y a beaucoup de problèmes entre eux (dans leur relation, il y a beaucoup de problèmes). *Je te le dis, mais c'est entre nous* (c'est un secret).

2 Parmi

- **Parmi** a le sens de « à l'intérieur », « au milieu » d'un groupe (personnes ou choses) : *Parmi les manifestants, il y avait le chef de l'opposition.*

Parmi ses amis, personne ne parle russe.

J'ai retrouvé ton livre, il était parmi les miens.

- **Parmi** s'utilise devant un pluriel, mais aussi (rarement) devant un nom collectif : *Parmi la foule.*

- Dans certains cas, le choix est difficile :

Lequel préfères-tu entre tous ces articles ou parmi tous ces articles ?

Choisir entre plusieurs solutions ou choisir parmi plusieurs solutions ?

Règles

- Lorsque **entre** et **parmi** indiquent un lieu, l'information est plus précise avec **entre** :

Entre Paris et Lyon, entre la table et la fenêtre, entre les maisons (entre chaque maison). *Mais : Parmi les arbres, parmi les fleurs, parmi les maisons, etc.*

PETITE HISTOIRE

– **Entre** vient du latin *inter*, préfixe qu'on retrouve dans des mots comme *interculturel*, *interlocuteur*, *intermédiaire*, *international*, etc.

– **Parmi** vient de *par* et de *mi* (milieu). *Mi* se retrouve dans les expressions à *mi-corps* (au milieu du corps), *la mi-janvier* (le milieu de janvier), etc.

À l'époque classique, **parmi** pouvait s'employer quand maintenant il faut **entre** :

Parmi ces deux princes (Molière).

■ Le choix n'est pas net avec des verbes comme *choisir, préférer, faire un choix*, etc.

Il est alors possible d'utiliser **entre** (style familier), **d'entre** (style plus soutenu) ou **parmi** :

Qui choisiriez-vous parmi / entre / d'entre ces candidats ?

■ Il faut **d'entre** et non **entre** après un nombre, et après *beaucoup, combien, plusieurs, lequel* :

L'un d'entre nous, deux d'entre vous, beaucoup d'entre elles, plusieurs d'entre eux, etc.

Dans ce cas, **parmi** peut remplacer **d'entre** :

Plusieurs parmi nous n'étaient pas d'accord. Plusieurs d'entre nous n'étaient pas d'accord.

Attention !

Entre autres mais parmi d'autres :

Je suis allé à la réunion. J'ai discuté, entre autres, avec un étudiant que je connaissais (entre autres choses que j'ai faites).

J'ai rencontré là, parmi d'autres, un étudiant que je connaissais (parmi d'autres étudiants).

Après **parmi**, on emploie toujours *lesquels* (ou *lesquelles*) comme pronom relatif (et non *qui*) : *Les candidats parmi lesquels il faut faire un choix.*

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **entre** ou **parmi**.

1. Il y a une pause _____ chaque cours.
2. Il s'est retrouvé _____ une multitude de manifestants.
3. _____ les cours et les devoirs à la maison, je n'ai pas le temps de sortir.
4. Il a vu deux de ses amis dans la salle. Il est allé s'asseoir _____ eux.
5. _____ les gens présents, il a vu deux de ses amis.
6. Pour mes prochaines vacances, j'hésite _____ la mer et la montagne.
7. Réglez cette question _____ vous.
8. Je ne le compte pas _____ mes amis.
9. Hier, j'ai téléphoné, _____ autres, à l'éditeur.
10. Vous trouverez ce restaurant facilement. Il est _____ la poste et la banque.
11. _____ quatre yeux signifie en tête-à-tête.
12. Beaucoup _____ ces réfugiés avaient tout perdu.

- Allô ? Bonjour madame, ici l'agence de voyages Liberté. Monsieur Lassau est là ?
– Je suis désolée, il n'est pas là.

1 Ici ou là ?

PETITE HISTOIRE

Là-haut peut désigner le ciel (le paradis), ici-bas la terre (par opposition à dans une autre vie) et auparavant, en ancien français, là-bas désignait l'enfer.

- **Ici** indique la proximité et **là** un certain éloignement dans l'espace :
Ça ne te dérange pas si je mets mes affaires à côté de toi ?
Non, ne les mets pas ici, mets-les là (plus loin).
- **Ici** représente le lieu où l'on est : *J'habite ici ; vous êtes ici chez vous.*
Il s'emploie pour se présenter au téléphone : *Ici, Bernard Leroy.*
- **Là** peut représenter un autre lieu que celui où l'on est : *Je suis passé chez Pierre, il n'était pas là.* Il s'oppose alors à **ici** : *Je travaille maintenant ici. Avant je travaillais à la réception. C'est là que j'ai connu Rachel.*
Mais **là** peut aussi représenter le lieu où l'on est. Dans ce cas, s'il y a opposition entre **ici** et **là**, **ici** désigne l'endroit le plus proche : *On s'assoit ?*
Je m'assois ici et toi, tu t'assois là.
- **Là** peut indiquer le temps, il a le sens de « à ce moment » : *Jacques a commencé à critiquer Françoise, elle n'a pas réagi. Puis il s'est mis à se moquer d'elle. Là, elle s'est fâchée.*
Ici n'indique normalement pas le temps, sauf dans quelques expressions comme *jusqu'ici, d'ici, d'ici là : Jusqu'ici (jusqu'à ce moment), il n'a pas perdu un seul match de tennis. D'ici demain (de maintenant jusqu'à demain), tu as le temps de faire ce travail.*
- Au style indirect, **là** remplace **ici** : *Il m'a dit qu'il habitait là.* Devant le pronom relatif où, seul **là** est possible : *C'est ici que je veux habiter, c'est là que je veux habiter mais c'est là où je veux habiter.*

2 -Ci et -là

- Derrière un nom ou un pronom démonstratif, **ici** devient **-ci** : *ce livre-ci, celui-ci, cette voiture-là, celle-là.* Les règles d'utilisation sont les mêmes qu'avec **ici** et **là** : *Vous prenez quel menu ? Celui-ci ou celui-là ?*
- **-Ci** et **-là** peuvent aussi s'employer derrière une préposition dans quelques expressions comme *par-ci par-là* ou *de-ci de-là* (en divers endroits).

Attention !

Celui-là, celle-là, ceux-là et celles-là sont péjoratifs lorsqu'il s'agit de personnes : *Elle est encore absente, celle-là ? Il est toujours là, celui-là ?* (français familier).

3 Là et là-bas

- **Là** indique un endroit relativement proche et **là-bas** un endroit assez éloigné ou très éloigné :

Ne reste pas là. Va jouer là-bas avec les autres enfants.

Il n'habite plus là. Il est parti en Amérique. Il a trouvé du travail là-bas.

Règles

- **Ici** et **là** peuvent s'opposer lorsqu'on distingue, dans la même phrase, le lieu où l'on est et un autre lieu. Ils s'opposent aussi lorsqu'on distingue, dans le lieu où l'on est, l'endroit le plus proche et l'endroit le moins proche. Lorsqu'il n'y a pas d'opposition, les deux adverbes sont souvent confondus. Le français oral utilise plutôt **là** :

J'habite là. Ne reste pas là. Il n'habite plus là. Je vais prendre celui-là.

- En français oral **là** remplace généralement **ici** dans le cas d'une opposition avec **là-bas** :

Depuis que j'habite là (à Paris), je n'ai plus le temps d'aller là-bas (à Lyon).

- **Là** peut avoir le sens de « présent ». Dans ce cas il s'oppose à **ici** (l'endroit) :

— Pardon, madame, c'est bien le bureau de monsieur Lebrun ?

— C'est bien ici, mais monsieur Lebrun n'est pas là.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **ici**, **là** ou **là-bas** (deux réponses peuvent être possibles).

1. Vous avez _____ les dictionnaires et _____ les revues.
2. Je suis allé lui dire bonjour à la bibliothèque. Il m'avait dit qu'il travaillait _____.
3. Allô ! _____ Christian Lebrun.
4. Vous m'avez téléphoné quand je n'étais pas _____.
5. Quand il m'a dit cela, _____, je ne l'ai pas cru.
6. Elle a épousé un Brésilien et elle est partie _____ avec lui.
7. Je préfère habiter _____ qu'en banlieue.
8. Je ne sais pas ce qui s'est passé à la fin de la fête, je n'étais plus _____.
9. Au lieu de rester _____ avec sa famille, il est parti _____, en Australie.
10. Vous recevrez une réponse d'_____ huit jours.
11. C'est _____ où il vit.
12. _____, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté. (Baudelaire)

SamDCHTI ARM

N° 56941

1 Le jour et la nuit

Jour s'oppose à **nuit**. Le jour représente la clarté et la nuit l'obscurité :

Le jour se lève, la nuit tombe ; il fait jour, il fait nuit ; en été les jours sont plus longs et les nuits plus courtes ; travailler de jour ou travailler de nuit, etc.

PETITE HISTOIRE

Le suffixe -ée dénote en français l'action (mont / montée), le contenu (bouche / bouchée) ou la durée (jour / journée). Mais la différence entre jour et journée est parfois plus une question d'usage que de sens.

2 Un jour de vingt-quatre heures

- Un jour peut durer vingt-quatre heures :
*Les 7 jours de la semaine, les 365 jours de l'année. En deux jours (en 48 heures). Dans ce cas, **jour** ne s'oppose pas à **nuit** : Passer quinze jours au bord de la mer ou quarante jours en prison inclut aussi les nuits !*
- Le mot **jour** est employé pour situer un événement dans le temps : *Il y a deux jours, quelques jours plus tard, le jour de l'an, le jour de son mariage, etc.*
Attention ! L'expression *huit jours* signifie « une semaine » et *quinze jours* « deux semaines ».

3 La journée

La journée est l'espace de temps entre le lever et le coucher du soleil : *toute la journée, une journée de travail, la journée de huit heures, le salaire de la journée.* On peut donc opposer **jour** à **journée** :
J'ai passé deux journées à Versailles (du matin au soir), j'ai passé deux jours à Versailles (48 heures).

4 Jour et journée

- Souvent, l'emploi de **jour** ou de **journée** ne change pas le sens : *Prendre une journée de repos* a le même sens que *prendre un jour de repos*. *C'est à trois jours de marche* n'est pas plus long (en temps et en distance) que *c'est à trois journées de marche*.
- **Bonjour** est une salutation quand on rencontre quelqu'un, **bonne journée** est un souhait quand on le quitte.
Attention ! La *demi-journée* est la moitié d'une journée (matinée ou après-midi), mais le *demi-jour* est une clarté faible (comme celle de l'aube ou du crépuscule).

Règles

- Lorsque **jour** signifie une durée de 24 heures, il est impossible de le remplacer par **journée** : *Il y a encore trois jours avant l'examen. Elle est restée quinze jours en Suède. Il est malade depuis cinq jours. Nous avons huit jours de vacances. Il y a trois jours que je ne l'ai pas vu...*

Dans certains contextes, **jour** et **journée** peuvent s'opposer : **jour** signifie vingt-quatre heures et **journée** le temps compris entre le matin et le soir : *Il a passé deux journées à l'hôpital (pas les nuits), il a passé deux jours à l'hôpital (nuits comprises).*

- Lorsque **jour** représente l'espace de temps entre le lever et le coucher du soleil (c'est-à-dire quand ce n'est pas la nuit), les deux mots peuvent être employés : *Un jour de travail, une journée de travail.* Mais si le sens est clair, il est inutile de préciser (en employant *journée*) : *Je travaille sur ce projet depuis quinze jours.*

L'emploi de **journée** implique parfois la présence d'une préposition ou d'un possessif : *Il travaille la nuit, il ne travaille pas le jour, mais : Il ne travaille pas dans la journée. Il ne sait pas quoi faire de ses journées.*

- En règle générale, dans les expressions à sens figuré, c'est **jour** (et non **journée**) qui est employé : *Venir au jour (naître) ; du jour au lendemain (d'un moment à l'autre) ; un jour (indéterminé, dans le passé ou l'avenir), etc.*

TESTEZ-VOUS

Choisissez le bon mot.

1. On se reverra peut-être un jour / une journée.
2. La chatte a donné jour / journée à quatre chatons.
3. Je dois partir. Bonjour / Bonne journée.
4. Aujourd'hui, c'est le jour / la journée de mon anniversaire.
5. J'en ai pour un demi-jour / une demi-journée de travail.
6. Il sera là demain dans le jour / la journée.
7. Elle prépare son examen. Elle travaille nuit et jour / et journée.
8. Le jour / La journée de travail commence à neuf heures.
9. Les travaux ont commencé il y a dix jours / dix journées.
10. Elle passe tous ses jours / toutes ses journées de vacances à la plage.
11. Je passerai chez toi en fin de jour / journée.
12. En été, le jour / la journée se lève vers cinq heures.

1 Mener et porter

- On **mène** (en accompagnant et en guidant) les bêtes aux champs, les enfants à l'école, un aveugle par la main, un chien en promenade, sa voiture au garage, etc.
- On **porte** sur soi des lunettes, un costume, une montre, une bague, une décoration, une somme d'argent, etc. On peut aussi porter des objets à la main : *Porter ses valises, porter un paquet, porter une lettre à la poste*, etc.
- Dans le cas de **mener**, il y a contact avec le sol, et non dans le cas de **porter**. On peut donc *porter son enfant chez le docteur* (un bébé) ou *mener un enfant chez le docteur* (en le tenant par la main). Mais l'usage courant ne respecte pas souvent cette distinction, surtout lorsque ces verbes ont un préfixe : *amener, apporter, emmener, emporter*.

PETITE HISTOIRE

– *Mener* vient du latin populaire *minare* qui signifiait : pousser devant soi un troupeau avec des cris et des coups de bâton (en le menaçant).

– *Porter* vient du latin *portare* : porter, transporter (à dos d'hommes, d'animaux, sur chariots, sur bateaux, etc.).

2 Amener et apporter

- Normalement, **amener** et **apporter** devraient suivre les mêmes règles que **mener** et **porter** :
Il a amené ses amis à cette fête ; le pétrole est amené par un tuyau.
Le facteur apporte les lettres ; le plombier apporte ses outils.
 Mais l'usage privilégie de plus en plus le verbe **amener**.
 – *Qu'est-ce que j'amène pour la soirée ? – Amène des jus de fruits.*
 Alors qu'il faudrait : – *Qu'est-ce que j'apporte ? – Apporte des jus de fruits.*
- On **amène** de plus en plus de choses : *Amener ses outils, amener sa caméra, amener le dessert*. La légère différence réside dans la fonction de l'objet : **apporter** peut avoir le sens d'« offrir », mais pas **amener**.
Je t'ai apporté des fleurs, je t'ai apporté un cadeau, j'ai apporté le champagne.
J'ai amené des jus de fruits, j'ai amené mes outils, j'ai amené mon portable, etc.
Attention ! On n'apporte pas des personnes :
 – *Je te rendrai visite demain, est-ce que je peux amener mon bébé ? – Oui, amène-le.*
- Les deux verbes **emmener** et **emporter** se comportent comme les verbes **amener** et **apporter**.
Tu vas à cette fête, tu m'emmènes ? Emporte / emmène une bouteille.

(AMENER, APPORTER, EMMENER, EMPORTER)

La difficulté n'est pas entre **emmener** et **emporter**, mais dans le choix entre **amener** / **apporter** ou **emmener** / **emporter**.

Règles

■ **Amener** ou **apporter**, c'est « faire venir » ou « prendre avec soi » quelqu'un ou quelque chose dans un lieu ou pour une destination précise : *Je t'amène à ton travail ; je t'apporterai / je t'emmènerai ce livre demain (chez toi) ; le facteur m'a apporté un paquet (chez moi) ; il amène ses enfants à l'école*, etc. Ce qui est important, c'est le point d'arrivée (à ton travail, chez moi, chez toi, à l'école).

■ **Emmener** ou **emporter**, c'est mener avec soi ou porter d'un lieu où l'on est dans un autre. On se situe à partir du point de départ (le point d'arrivée peut ne pas être mentionné) : *Je sors, j'emmène le chien. Quand elle est partie, elle a emporté / emmené toutes ses affaires. Il va peut-être pleuvoir, j'emporte un parapluie. Je passe te prendre à vingt heures et je t'emmène au restaurant*.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **mener**, **porter**, **amener**, **apporter**, **emmener**, **emporter** (deux réponses peuvent être possibles).

1. Cet enfant devrait _____ un appareil dentaire.
2. Ces livres te plaisent ? Tu peux les _____.
3. Vous n'auriez pas dû _____ tant de cadeaux aux enfants !
4. Je me demande où ce chemin peut bien _____.
5. Ce sont tes amis et tu refuses de les _____ à cette fête ?
6. En sortant, il a oublié d' _____ ses clés.
7. Vous ne savez pas où est la poste ? Je peux vous y _____.
8. Ces sacs sont trop lourds, je ne peux pas les _____.
9. Nous ne connaissons pas tes amis, il faut nous les _____.
10. Ce n'est pas de la haute couture, c'est du prêt-à-_____.
11. Ces réfugiés ont quitté leur pays sans rien _____.
12. Ce général va _____ ses troupes au combat.

Notre agence de voyages vous propose un circuit à Malte.

Cuba est très agréable en cette saison. Nous pouvons aussi vous proposer Chypre ou Israël.

1 Villes et îles

- Les noms de villes n'ont normalement pas d'article en français, mis à part certaines villes comme *Le Havre*, *La Rochelle*, *Le Mans*, *Le Caire*, etc.
- Beaucoup d'îles sont sans article comme *Madère*, *Tahiti*, *Hawaï*, *Sumatra*, *Java*, *Bali*, d'autres (souvent celles comportant dans leur dénomination un nom commun) ont un article singulier ou pluriel (les archipels) : *la Martinique*, *la Réunion*, *les Marquises*, *les Galapagos*, *les Maldives*, etc.

2 Îles et pays

- Certains pays sont des îles ou des archipels. Si ce ne sont pas des pays de création ou d'indépendance récentes, ils ont un article : *l'Irlande*, *l'Islande*, *le Japon*. Si ces îles ont longtemps fait partie d'un empire (colonial ou autre) et n'ont accédé à l'indépendance que tardivement, ces pays n'ont pas d'article : *Chypre*, *Cuba*, *Haïti*, *Madagascar*, *Malte*, *Maurice*, *Taiwan*, etc.
Haïti et Cuba sont des îles de la mer des Antilles, Chypre et Malte des îles de la Méditerranée. Madagascar et Maurice sont dans l'océan Indien.
- Un changement de nom peut entraîner l'apparition de l'article : *Ceylan* est devenu *le Sri Lanka*.
- Cependant, ces nouveaux pays peuvent avoir un article lorsqu'il s'agit d'un archipel ou si leur nom contient un adjectif (en général *nouveau / nouvelle*) : *les Comores*, *la Nouvelle-Zélande*, *les Nouvelles-Hébrides*. L'article peut aussi apparaître si le nom de pays est suivi d'un adjectif ou d'un complément :
Taiwan est un pays moderne. Mais le Taiwan d'aujourd'hui et le Taiwan traditionnel cohabitent harmonieusement.

3 Pays et villes

- Certains pays sont des villes (ou sont considérés comme tels, à cause de la confusion entre le nom du pays et celui de la capitale). Dans ces cas, ces pays n'ont pas d'articles : *Andorre*, *Djibouti*, *Monte-Carlo* (ou *Monaco*), *Saint-Marin*, *Singapour*, etc.
Attention à l'exception ! Israël est un pays sans article qui n'est ni une île dont l'indépendance est récente, ni une ville. Ce qui s'explique par l'histoire. *Israël* est d'abord le surnom donné à Jacob, puis le nom donné à l'ensemble de ses descendants et au royaume qu'ils formèrent.

- Quelle préposition doit-on employer devant ces noms de pays ? On va **en** Israël, et on fait escale **à** Chypre. On passe ses vacances **en** Nouvelle-Zélande ou **aux** Comores.

Règles

- Si le pays n'a pas d'article, c'est la règle de la préposition avec les noms de villes : **à**.

Il y aura une escale à Malte et à Chypre.

Notre agence de voyages vous propose un circuit à Cuba.

Il y a un casino célèbre à Monte-Carlo.

Elle a fait un séjour en Asie, elle s'est arrêtée à Singapour et à Taiwan.

Attention à l'exception ! En Israël. Ils ont passé leurs vacances en Israël.

- Si le pays a un article, c'est la règle normale des noms de pays : **en** (pour les pays féminins), **au** (pour les pays masculins), **aux** (pour les pays pluriels).

Nous avons voyagé en Nouvelle-Zélande.

L'été prochain, nous irons au Sri Lanka.

Il y a des plages magnifiques aux Seychelles.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **à, au, aux ou en**.

1. Tu ne sais pas où partir en vacances ? Pourquoi n'irais-tu pas _____ Comores ?
2. Vous devez faire des vaccins si vous partez _____ Madagascar.
3. Elle a fait ses études _____ Israël.
4. Je vais faire un grand voyage en Indonésie, d'abord je vais aller _____ Java, puis _____ Bornéo, ensuite _____ Timor et de là, je vais essayer d'arriver _____ Nouvelle-Guinée.
5. Cette ville asiatique a gardé de vieux quartiers pittoresques qui font songer _____ Singapour d'avant la Seconde Guerre mondiale.
6. Si tu vas _____ Monaco, ne perds pas tout ton argent au casino.
7. Nous vous proposons un voyage _____ Nouvelles-Hébrides.
8. On ne dit plus « aller _____ Ceylan », il faut dire « aller _____ Sri Lanka ».
9. Cette croisière offre des escales _____ Sicile et _____ Malte.
10. Il est resté un mois _____ Djibouti.
11. Beaucoup d'hommes d'affaires se sont installés _____ Hong-Kong et _____ Taiwan.
12. Vous êtes déjà allé _____ Philippines ?

Colette est l'auteur de nombreux ouvrages, c'est un remarquable écrivain.
Marguerite Yourcenar fut la première académicienne.

1 La formation du féminin

- Le féminin des noms de métiers devrait suivre la règle normale des féminins. Et c'est le cas en grande partie :
 - Masculin + **e** : *avocate, laborantine*, etc.
 - Même forme si le masculin se termine par **e** : *artiste, fleuriste, journaliste, chimiste*.
 - **-er (ier)** devient **-ère (ière)** : *boulangère, épicière, fermière, infirmière, ouvrière*, etc.
 - **-on, -en (ien)** deviennent **-onne, -enne (ienne)** : *patronne, informaticienne, pharmacienne*, etc.
 - **-eur** devient **-euse** : *coiffeuse, serveuse, vendeuse*, etc.
 - **-teur** devient **-trice** : *actrice, dessinatrice, directrice, institutrice, opératrice*, etc.
- Attention !** Chanteur a deux féminins : *cantatrice* (opéra) et *chanteuse* (variétés).
- Certains masculins ont connu un féminin en **-esse** qui n'est pas toujours resté dans l'usage : *chasseresse, doctoresse, poétesse, mairesse* et *maîtresse*. Ce dernier reste dans *maîtresse d'école* (maintenant *professeur des écoles*) mais pas dans *maître de conférences* (enseignante à l'université).

PETITE HISTOIRE

Les écrivains se sont penchés sur le problème des professions au féminin. Mais les solutions qu'ils ont proposées n'ont pas toujours été retenues, c'est le cas de *chirurgienne* et *professeuse* (Voltaire), *doctrice* (Balzac), *autrice* (Restif de La Bretonne), *compositrice* (Proudhon), *ministresse* (Proust), *sculptrice* (Giraudoux), etc.

2 L'article féminin

- Certains métiers n'étaient pas, traditionnellement, exercés par les femmes. Lorsqu'elles ont eu accès à ces types de professions, il n'y a pas toujours eu féminisation du nom de la profession.
- Le français familier (ou féministe) admet un article féminin : *une sculpteur, une ingénieur, une ministre, une professeur*, etc.
L'article féminin est régulièrement utilisé avec les abréviations : *la prof d'anglais*.
- Au Québec, l'office de la langue française recommande l'emploi de formes féminines comme *l'auteure, la docteure, l'écrivaine, la professeure*.

Règles

- Les métiers qui relèvent du bâtiment et de l'armée n'ont généralement pas de féminin. C'est le cas de *charpentier, maçon, menuisier, soldat, lieutenant, officier*, etc. On peut ajouter certaines professions comme

AU FÉMININ

policier, pompier, etc. Pour marquer le féminin, il faut employer le terme **femme** suivi du nom de la profession :

C'est une femme soldat, une femme officier, une femme policier, etc.

- Si on sait qu'il s'agit d'une femme, le français standard garde la forme et l'article masculins : *un ingénieur, un compositeur, etc.*

Madame Durand est mon docteur ; Camille Claudel était un grand sculpteur ; cette femme est un metteur en scène connu ; je vais voir Catherine, le professeur de ma fille ; Marguerite Duras est un auteur / un écrivain célèbre.

- Cependant, quelques noms de profession ont été féminisés : *une réalisatrice de film, une académicienne, une ambassadrice*. Ce féminin pouvait désigner autrefois l'épouse : *Madame l'ambassadrice*, comme *Madame la colonelle* étaient ainsi nommées en fonction de la profession du mari. Une *ambassadrice* est actuellement une diplomate. Mais *la colonelle* et *la maréchale* sont toujours femmes de militaires. Si une femme exerce une haute fonction, on dira plutôt : *Madame le colonel*, comme *Madame le ministre, Madame le recteur* ou *Madame le maire*.

- Quelques masculins et quelques féminins ne sont pas égaux. *Une secrétaire* travaille dans un bureau, *un secrétaire* a une haute fonction. *Un couturier* est souvent grand et *une couturière* petite. *Le cuisinier* est un chef, *la cuisinière* une employée de maison. De même, certaines féminisations sont impossibles car la forme existe déjà et ne signifie pas une profession : *médecine* (remède), *portière* (porte de voiture), etc.

TESTEZ-VOUS

Donnez le féminin.

1. On dit à un avocat : Maître, à une avocate : _____ .
2. À l'opéra, il y a les chanteurs et les _____ .
3. Un chirurgien, _____ .
4. Le prof, _____ .
5. Monsieur le maire, _____ .
6. Un facteur, _____ .
7. Un romancier, _____ .
8. Pierre est mon médecin, Marie est _____ .
9. Le secrétaire, _____ .
10. Un conseiller conjugal, _____ .
11. Il est conseiller à la Cour des comptes, elle est _____ .
12. Gérard est agent de change, Claire est _____ .

– On met du temps à nous servir dans ce restaurant !

– C'est vrai, on attend depuis un quart d'heure et on n'est toujours pas servis.

■ Qui est *on* ?

On peut représenter *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*.

- **On = je.** Cet emploi (assez rare) se trouve dans des essais ou des thèses universitaires :

On tente, ici, de présenter une approche nouvelle de... (je tente).

On est bien conscient de la difficulté de... (je suis bien conscient).

- **On = tu,** particulièrement pour les enfants ou lorsqu'il y a hésitation entre le **tu** et le **vous** :

Alors, mon petit, on travaille bien à l'école ? (tu travailles).

On est en vacances ? (tu es / vous êtes en vacances).

On peut aussi remplacer l'impératif :

On se calme (calme-toi !), on se dépêche (dépêche-toi !).

- **On = il, elle** (quelqu'un). **On** peut remplacer quelqu'un (indéfini), mais aussi, quoique plus rarement, une personne particulière (**il** ou **elle**) :

On m'a donné toutes les informations nécessaires (quelqu'un m'a donné).

– *Je viens de parler à votre secrétaire.*

– *Vous a-t-on dit que je ne serais pas là la semaine prochaine ? (vous a-t-elle dit).*

- **On = nous,** particulièrement en français familier :

Pierre et moi, on a été prendre un café (nous avons été).

Tu es prêt ? On y va ? (nous y allons ?).

Il est possible dans ce cas d'utiliser le pronom **nous** devant **on** :

Nous, on va au restaurant ce soir.

- **On = vous,** lorsqu'on hésite entre **tu** et **vous**, mais cette forme est aussi souvent employée dans certains milieux professionnels :

Le médecin ou l'infirmière : *On a bien pris ses médicaments ? (vous avez bien pris).*

Le policier : *On n'a pas vu le feu rouge ? (vous n'avez pas vu).*

L'enseignant : *On se concentre (concentrez-vous).*

- **On = ils, elles.** Comme pour le singulier, **on** peut être indéfini (des gens) ou remplacer des personnes précises :

Au parlement, on a voté contre cette loi (ils / les parlementaires ont voté).

On a pillé la banque (des gens ont pillé).

PETITE HISTOIRE

On vient du latin *homo* (homme). Il a pris très rapidement la valeur de pronom indéfini. Par souci d'éviter un hiatus, *on* peut être précédé de *l'* : *Le pays d'où l'on vient, les livres que l'on a lus, si l'on pouvait, etc.* Mais cet emploi n'est jamais obligatoire.

Règles

- TESTEZ-VOUS

1. On s'est quitté ☐ bons amis.
2. La mère à l'enfant : Anne, on est poli ☐ avec la dame.
3. On n'a pas tous les jours vingt ans.
4. On a encore augmenté les impôts.
5. On s'est servi ☐ de mon téléphone pendant que je n'étais pas là.
6. Le serveur au restaurant : On a bien mangé, messieurs dames ?
7. Au Conseil des ministres, on a débattu de ce projet de loi.
8. Hier, on est allé ☐ au cinéma.
9. On dit souvent que les Français ne sont pas aimables avec les étrangers.
10. Les enfants, a-t-on été sage ☐ aujourd'hui ?
11. On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs.
12. – Alors, grand-père, ça va ?
– Tout doucement, on n'est plus tout jeune ☐.

27

– Tu rentres chez toi ? – Non, je retourne au bureau prendre un dossier et je reviens ici.

1 Le préfixe *re*

Ce préfixe marque souvent une répétition (« de nouveau ») : *partir / repartir, venir / revenir*. Mais dans certains cas, il modifie complètement le verbe : **retourner** n'est pas *tourner de nouveau*.

Dans d'autres cas, le verbe a presque le même sens avec ou sans préfixe : *emplir ou remplir un verre*.

2 Entrer et rentrer

- ▶ On **rentre** dans un endroit dont on est sorti (« entrer de nouveau »), sinon on **entre** :
J'ai vu quelqu'un entrer dans cette maison.
Les enfants, il pleut. Rentrez à la maison.
- ▶ Mais on emploie de plus en plus **rentrer** même s'il ne s'agit pas d'« entrer de nouveau » : *Il est rentré l'année dernière en maison de retraite.*
Vous voulez rentrer / entrer prendre un verre ?
- ▶ Lorsqu'il s'agit d'un nom, la distinction est préservée : *L'entrée à l'université se fait après le baccalauréat ; la rentrée universitaire se fait en octobre.*

3 Retourner et revenir

- ▶ Ces deux verbes signifient « aller / venir de nouveau quelque part » :
Il est parti chercher des cigarettes, il n'est pas encore revenu.
J'ai oublié mon cahier dans la salle de classe, j'y retourne.
- ▶ L'endroit où l'on va n'a en lui-même aucune importance pour la distinction entre **retourner** et **revenir** : *Je ne retournerai jamais dans ce pays, je ne reviendrai jamais dans ce pays.*
Ce qui compte, c'est l'endroit d'où l'on part.

Règles

- ▶ On **retourne** dans un endroit qu'on a quitté (ou d'où on est venu) et on **revient** dans un endroit où on est.
Elisabeth passe ses vacances à Rome ; au moment de quitter Rome, elle dit à ses amis italiens qu'elle reviendra. Quelques mois plus tard, elle annonce à ses amis français qu'elle retourne à Rome.
À Rome : Je retourne à Paris mais je reviendrai bientôt.

REVENIR

À Paris : Je retourne à Rome, je reviendrai dans dix jours.

J'ai oublié mon sac au café, j'y retourne (endroit d'où je viens) et je reviens tout de suite (endroit où je suis).

Attention ! On peut *revenir* à ou *revenir* de, mais seulement *retourner* à (complément obligatoire).

- **Retourner** et **revenir** n'ont qu'un substantif : **retour**.

– Elle est revenue d'Italie ? – Oui, elle est de retour.

Il est retourné dans son pays. Son retour s'est bien passé.

Il est parti sans espoir de retour.

- **Retourner** et **revenir** peuvent être remplacés par **rentrer**, mais ce verbe ne peut pas s'employer pour un séjour court ou un simple arrêt. On **rentre** en général chez soi ou dans son pays. **Rentrer** peut indiquer un retour définitif :

Il n'est pas encore revenu, il n'est pas encore rentré (à la maison).

Hier soir, il est rentré tard (il n'est plus ressorti).

Il est retourné dans son pays (pour les vacances) ; il est rentré dans son pays (définitivement).

- Les deux noms **retour** et **rentrée** s'opposent aussi. Comme pour le verbe **rentrer**, le nom **rentrée** indique un retour chez soi ou sur son lieu de travail : la rentrée / le retour des vacanciers à la fin du mois d'août. Mais s'il s'agit de « d'aller de nouveau » dans un endroit pour un séjour temporaire, **rentrée** n'est pas possible :
Depuis quelques années, il y a un retour des touristes étrangers sur la Côte d'Azur.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec *rentrer*, *retourner* et *revenir* (deux réponses peuvent être possibles).

1. Tu restes encore un peu ? Non, je _____.
2. Je suis _____ d'Espagne hier.
3. Ne pars pas, _____ !
4. Je n'étais pas _____ ici depuis trois ans.
5. Sophie _____ de la Sorbonne à cinq heures.
6. Elle n'est jamais _____ dans son pays.
7. Ton patron a téléphoné, tu dois _____ à l'agence.
8. _____ chez toi !
9. Quelle journée ! Je suis parti à 8 heures, je suis _____ à 9 heures, je suis reparti, etc.
10. Ce restaurant était mauvais. Je ne veux pas y _____.
11. Il n'est jamais _____ nous voir.
12. J'habite ici. Tu veux _____ un petit moment ?

Juan sait le français, Claudia connaît le français.
Nancy sait parler français, Youri peut parler français.

1 Savoir et connaître

- ▶ **Savoir** et **connaître** expriment la connaissance, mais deux types de connaissance distincts. On « sait » ce que l'on a appris, on « connaît » par expérience :
*Il ne sait rien (il n'a rien appris), il ne connaît rien (il n'a aucune expérience).
Je sais lire, je sais me servir d'un ordinateur, mais je connais cette personne, je connais cette ville, ce pays.*
- ▶ Cependant, la distinction entre ces deux verbes n'est pas toujours très nette. **Savoir par cœur** (de mémoire) a souvent le même sens que **connaître par cœur** : *Il sait / connaît son texte par cœur. Elle sait / connaît l'anglais, l'orthographe, la musique, etc.*

2 Savoir et pouvoir

- ▶ **Savoir**, c'est avoir la science, la connaissance, la compétence. On sait parce qu'on a appris :
Elle sait dessiner ; cet enfant sait marcher ; je sais jouer du piano ; il sait conduire.
- ▶ **Pouvoir** exprime une idée de possibilité, de permission, de capacité :
Cette vieille dame ne peut pas danser ; il peut rentrer à l'université ; il peut danser jusqu'à trois heures du matin.
- ▶ Dans certains cas, la distinction entre **savoir** et **pouvoir** n'est pas claire :
*Je n'ai pas su lui parler (je me suis mal exprimé, la compétence m'a manqué) ; je n'ai pas pu lui parler (les circonstances m'en ont empêché).
Mais : Elle sait jouer du violon ou elle peut jouer du violon ; il sait parler allemand ou il peut parler allemand (tout au plus peut-on distinguer le résultat d'un apprentissage avec **savoir** et la simple capacité avec **pouvoir**).*

Règles

Emploi grammatical

- **Connaître** s'emploie avec un complément d'objet direct (personnes et choses), un pronom personnel objet direct (sauf le pronom neutre *le*) mais ni avec un infinitif ni avec une conjonction :
Je connais cette étudiante, je la connais. Je connais cette université, je la connais.

SAVOIR, POUVOIR

- **Savoir** s'emploie avec un complément d'objet direct (choses plus ou moins abstraites et non personnes), le pronom neutre complément d'objet direct *le*, le pronom personnel complément d'objet direct (lorsqu'un adjectif suit le verbe), un infinitif et une conjonction (*que, si, quand, pourquoi*, etc.) : *Je sais l'espagnol. Je sais parler espagnol.*
– *Tu sais que Pierre est malade ?* – *Oui, je le sais.*
Je vous sais capable de le faire (forme un peu littéraire pour *je sais que vous êtes capable de le faire*).
Je ne sais pas s'il faut continuer, je ne sais pas non plus quand il faut s'arrêter.

- **Pouvoir** ne s'emploie qu'avec le pronom neutre complément d'objet direct *le*, et un infinitif : – *Tu peux faire cela ?* – *Oui, je le peux.*

Emploi stylistique

- Dans un registre littéraire, **savoir** au conditionnel peut s'employer au sens de **pouvoir** : *Il ne saurait rien lui refuser = il ne pourrait rien lui refuser.*
Tout ce que je saurais dire = tout ce que je pourrais dire.
- Toujours dans un registre littéraire, **savoir** peut remplacer **connaître** :
Je sais un pays où il fait bon vivre = je connais un pays où il fait bon vivre.
Attention ! On peut opposer *savoir* et *connaître* lorsque à l'imparfait ces deux verbes ont un complément d'objet direct autre que le pronom neutre, suivi d'un adjectif ou d'un complément :
Je ne la savais pas si riche (je ne savais pas qu'elle était si riche).
Je ne la connaissais pas si riche (quand je l'ai connue, elle n'était pas si riche).

TESTEZ-VOUS

Choisissez le bon verbe (attention, deux réponses peuvent être possibles).

1. Je le *connais / peux / sais* intéressé par ce projet.
2. Les Français *connaissent / peuvent / savent* la différence entre savoir et pouvoir.
3. Tu *connais / peux / sais* son ami ?
4. – N'oublie pas, tes amis viennent dîner ce soir. – Oui, je *connais / peux / sais*.
5. Tu *connaîtrais / pourrais / saurais* faire fonctionner cet appareil ?
6. – Oui, je *connais / peux / sais* ce genre d'appareil.
7. Tu me l'apprends, je ne le *connaissais / pouvais / savais* pas à l'étranger.
8. Quelle est la capitale du Pakistan ? Je ne *connais / peux / sais* pas.
9. Est-ce que tu *connais / peux / sais* me prêter ce livre ?
10. Si jeunesse *connaissait / pouvait / savait*, si vieillesse *connaissait / pouvait / savait* ! (proverbe)
11. À son âge, il ne *connait / peut / sait* plus marcher sans canne.
12. Tu es trop petit, ce sont des choses que tu n'as pas à *connaître / pouvoir / savoir*.

Pierre et Marie se sont rencontrés par hasard. Ils ne s'étaient pas vus depuis un an.
 Ils ne s'étaient pas écrit et ils ne s'étaient pas téléphoné.
 Ils se sont donné rendez-vous pour déjeuner le lendemain.

■ L'accord du participe passé

- ▶ Avec l'auxiliaire **être**, l'accord du participe passé se fait avec le sujet :
Ils sont arrivés, elle est partie, elles sont allées au cinéma, etc.

Le participe passé s'accorde avec la ou les personnes représentées par le pronom :

Hier, vous êtes parti de bonne heure, monsieur Robin. Vous êtes arrivée, madame.

Les enfants, vous êtes déjà allés au cinéma la semaine dernière.

Le participe passé peut s'accorder avec le sujet **on** (voir **ON**, fiche 11) :
Alors, les enfants, on s'est bien amusés ?
On est venu chez moi quand je n'étais pas là.

- ▶ Avec l'auxiliaire **avoir**, l'accord du participe passé se fait avec le complément d'objet direct s'il est placé devant l'auxiliaire :
Tu as vu les livres que j'ai achetés ?
J'ai acheté une nouvelle voiture. Je ne l'ai pas payée très cher.
Quelle note t'a-t-il donnée ?

PETITE HISTOIRE

Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que la règle de l'accord du participe passé avec le complément d'objet direct placé devant le verbe est formulée. Il faudra attendre la fin du XVII^e siècle pour qu'elle soit respectée. Auparavant, l'accord et la place du participe étaient libres. On pouvait écrire aussi bien *j'ai écrite une lettre*, que *j'ai une lettre écrite* ou *j'ai écrit une lettre*.

Après de nombreuses disputes entre grammairiens, il a été décidé de façon totalement arbitraire que le participe passé s'accorderait avec le complément d'objet direct placé devant le verbe et ne s'accorderait pas avec le complément d'objet direct placé derrière le verbe : *j'ai écrit une lettre*, la lettre que j'ai écrite.

Règles

Avec les verbes pronominaux, l'auxiliaire est obligatoirement **être**, mais il y a deux types d'accord du participe passé.

- Si le verbe est **toujours pronominal** (*s'évanouir, s'enfuir, se suicider, s'écrier*, etc.), l'accord se fait avec le sujet (règle de l'auxiliaire **être**) :
Les prisonniers se sont enfuis.
En apprenant la nouvelle, elle s'est évanouie.
Sa tante s'est suicidée.
Les enfants se sont écriés qu'ils ne voulaient pas aller à l'école.

AVEC LES VERBES PRONOMINAUX

Si le verbe est **occasionnellement pronominal**, l'accord se fait avec le complément d'objet direct placé avant le verbe (règle de l'auxiliaire **avoir**) :

Pierre et Marie se sont rencontrés par hasard. Ils ne s'étaient pas vus depuis un an.

– *Pierre et Marie, où est-ce que vous vous êtes connus ? – Nous nous sommes connus à l'université.*

– *Marie, tu es prête ? Tu t'es coiffée ? – Oui, je me suis coiffée.*

Dans ces exemples, les pronoms *me, te, se, nous, vous*, sont des compléments d'objet direct, mais ces pronoms peuvent aussi être des compléments d'objet indirect. Dans ce cas, il n'y a pas d'accord du participe passé, sauf s'il y a un complément d'objet direct devant le verbe :

– *Paul, tu t'es lavé les mains ? – Oui, je me les suis lavées.*

Ils ne s'étaient pas écrit et ils ne s'étaient pas téléphoné.

Nous nous sommes donné rendez-vous pour déjeuner le lendemain.

– *Vous vous êtes posé la question ? – Oui, nous nous la sommes posée.*

TESTEZ-VOUS

Faites l'accord si nécessaire.

1. Quand ils se sont rencontré ☐, ils se sont souri ☐.
2. Après leur rupture, ils se sont rendu ☐ les lettres qu'ils s'étaient envoyé ☐.
3. Elle s'est demandé ☐ si c'était vrai.
4. Anne, tu t'es brossé ☐ les dents ? Oui maman, je me les suis brossé ☐.
5. Elle s'est coupé ☐ les cheveux.
6. Ils ne se sont pas salué ☐, ils ne se sont même pas regardé ☐.
7. J'aime beaucoup la voiture que tu t'es acheté ☐.
8. Ils se sont vu ☐, ils se sont plu ☐.
9. Ils se sont menti ☐ pendant des années.
10. C'est une question que je me suis longtemps posé ☐.
11. Nous nous sommes marié ☐ l'année dernière.
12. Je crois, madame, que vous vous êtes trompé ☐.

– Allô, Pierre, c'est toi ? Comment ça va ?

– Comme ci comme ça.

1 Ça et cela

- Sauf en de rares occasions, **cela** n'est plus guère employé en français oral. Il est presque toujours systématiquement remplacé par **ça**, particulièrement dans des expressions comme : *Ça va ? ça y est, comme ci comme ça*, etc. Il peut apparaître à l'écrit (style plus soutenu) : *Cela n'a pas été facile* (ça n'a pas été facile), *après cela* (après ça), etc.
Une exception : *Cela dit* (après avoir dit cela) et non *ça dit*.

PETITE HISTOIRE

Ça est une forme réduite de cela. Au XVII^e siècle, il n'était employé que dans la langue populaire. À partir du XIX^e siècle, il est accepté en français standard (oral et écrit) et fait partie actuellement de l'usage général, tout en restant moins « distingué » que cela.

- Mais lorsque **cela** est opposé à **ceci**, il ne peut normalement pas être remplacé par **ça** : *Ceci est à moi, cela est à toi* (même si l'usage neutralise souvent l'opposition **ceci** / **cela** en **ça** : *Ça, c'est à moi ; ça, c'est à toi*).

2 Ce et ça

- **Ce** s'emploie généralement comme sujet avec le verbe *être* :
Ce n'est pas possible. C'est Pierre qui est arrivé le premier. C'est à vous que je parle. Est-ce que tu es d'accord ? N'est-ce pas ? Qu'est-ce que c'est ? C'est-à-dire.
Le pluriel est possible avec **ce** sujet du verbe *être* : *ce sont mes parents, ce sont mes amis*. Mais avec les pronoms *nous* et *vous*, le pluriel n'est pas possible : *c'est nous, c'est vous*. Le pluriel est possible avec *eux* et *elles* : *ce sont eux, ce sont elles qui...* Le français familier admet *c'est eux*, mais pas *c'est elles* (à cause du risque de confusion avec le singulier *c'est elle*).
Attention ! Il n'y a pas d'inversion avec *sont* : *Ce sont tes affaires ?*
- **Ça** s'emploie avec les autres verbes (sujet ou complément). Devant une voyelle, il n'y a pas d'élision :
Donnez-moi ça ! Ça y est ! C'est ça, ne vous gênez pas. Vous me direz si ça vous fait plaisir. Où allez-vous comme ça ? Qui ça ? Quand ça ? Où ça ? Ça arrive. Ça ira. Ça a l'air d'une blague. Ça suffit. Ne me parle pas de ça.
Attention ! On trouve cependant *ça* (ou *cela*) devant le verbe *être* et *ce* devant des verbes autres que *être* :
Ça n'a pas été facile, tout cela est vrai, ce doit être un étranger, etc.

Règles

■ Ce (c' / ç)

Ce ne s'emploie pas obligatoirement devant toutes les formes du verbe *être*.

– Il est obligatoire devant le verbe *être* au présent, à l'imparfait, au passé composé et au plus-que-parfait :

C'est bien ; ce sont des amis ; c'était facile ; ç'a été difficile, etc.

– Il est utilisé au présent et à l'imparfait devant la négation :

Ce n'est pas possible ?

■ Ça

– Devant un pronom :

Venir à Paris n'est pas possible ? – Si, ça l'est ; ça lui ferait plaisir.

– Avec les temps composés devant négation ou pronom :

Ça n'aurait pas marché ; ça m'a été pénible.

■ Ce ou ça

– Devant les futurs et les conditionnels, avec ou sans négation :

Ce / ça (ne) serait (pas) bien ; ce / ça (ne) sera (pas) agréable ; c' / ça (ne) aurait (pas) été possible.

– Devant le verbe *devoir* suivi du verbe *être* : *Ce / ça doit être possible.*

■ Cela

L'emploi de **cela** (et non de **ça**) devant le verbe *être* appartient au registre littéraire : *Et Dieu vit que cela était bon.*

Précédé de *tout*, **cela** (**ce** n'est pas possible dans ce cas) s'emploie aussi en français oral : *Tout cela / ça est correct.*

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **ce**, **c'**, ou **ça** (deux réponses peuvent être possibles).

1. Comment _____ s'écrit ?
2. _____ ne serait pas la première fois.
3. Si _____ était vrai ?
4. _____ ne peut pas être vrai.
5. Tout _____ n'est pas très honnête.
6. On sonne à la porte. _____ doit être le facteur.
7. Je n'ai jamais dit _____.
8. _____ m'est égal.
9. _____ n'aurait jamais dû arriver.
10. _____ ne s'est pas passé comme je voulais.
11. _____ sont des étudiants portugais.
12. _____ est exactement _____ !

Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille (comptine enfantine).

1 Il pronom impersonnel

- Le pronom impersonnel **il** s'utilise avec des verbes qui expriment des phénomènes de la nature, des verbes « météorologiques » : *Il pleut, il vente, il grêle, il tonne, il gèle, il neige, il fait froid, il fait chaud, il fait du vent, il fait de l'orage, il tombe de l'eau*, etc.
- En dehors des verbes météorologiques, le pronom impersonnel **il** s'emploie principalement dans des constructions avec *que* ou *de* :
Il paraît qu'il s'est marié, il convient de le féliciter ; il faut que je lui fasse un cadeau.
- Dans les autres cas (sauf avec le verbe *être*), **ça** remplace **il** pour éviter la confusion entre pronom personnel et pronom impersonnel : *Ça marche, ça va, ça avance, ça sent mauvais, ça se peut*, etc.

2 C'est (ce sont) et il y a

Devant un nom concret (personnes ou choses), l'expression **il y a** indique la présence ou l'existence et s'oppose à **c'est** (ou **ce sont**) qui sert à identifier : *Est-ce qu'il y a un médecin dans la salle ?* (Est-ce qu'un médecin est présent dans cette salle ?).

Est-ce que c'est un médecin ? (Est-ce que cette personne est médecin ?).

Il y a une bibliothèque près d'ici (une bibliothèque se trouve près d'ici) ; *c'est une bibliothèque* (ce n'est pas un bureau).

Il y a trois étudiants suédois dans cette classe (trois étudiants suédois étudient dans cette classe), mais : *ce sont trois étudiants suédois* (je présente trois étudiants qui sont suédois et non danois, norvégiens ou allemands).

Attention ! Être remplace *y avoir* dans l'expression littéraire *il était une fois* (début de conte).

3 C'est ou il est ?

- **C'est** + adjectif ou adverbe :
C'est utile, c'est nécessaire, c'est bien, c'est mal, c'est dommage, c'est permis, c'est interdit, c'est autorisé, c'est possible, c'est impossible, c'est défendu, etc.
L'emploi de **il** changerait le sens de la phrase et le pronom pourrait devenir personnel : *Il est utile* (il désigne alors une personne ou une chose) ; *j'ai acheté ce dictionnaire, il est très utile.*
– *Cet étudiant peut s'inscrire ?* – *Oui, il est autorisé* (il est l'étudiant).

► **Il est + adjectif ou adverbe + que ou de :**

Il est utile de connaître l'anglais ; il est nécessaire de réserver dans ce restaurant ; il n'est pas permis de fumer dans les lieux publics ; il est dommage que ce musée soit fermé ; il est interdit de faire du bruit après 22 heures ; il est impossible de connaître toutes les exceptions du français ; il est défendu de filmer sans autorisation, etc.

On entend pourtant des phrases telles que : *C'est utile de connaître l'anglais ; c'est nécessaire de réserver dans ce restaurant ; c'est mal de tricher ; c'est dommage qu'il pleuve, etc.*

Règles

- Le pronom **il** est utilisé à l'écrit, et dans les situations officielles. **Ce (c')** est utilisé à l'oral, dans les conversations (français standard ou familier) :
Le policier : *Vous savez très bien qu'il est interdit de traverser quand le feu est rouge.*

Sur les fenêtres des trains : *il est interdit de se pencher par la fenêtre.*

J'avais apporté mon appareil photo dans ce musée, mais c'était interdit de photographier.

Avec tout ce bruit, ce n'est pas possible de s'entendre.

Attention ! Avec une phrase qui commence par le verbe à l'infinitif, les pronoms **ce** ou **il** disparaissent en français soutenu. En français familier, seul **ce** est possible :

Fumer dans les lieux publics n'est pas permis.

Fumer dans les lieux publics, ce n'est pas permis.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **c'est**, **ce sont**, **il est** ou **il y a** (deux réponses peuvent être possibles).

1. _____ vingt arrondissements à Paris.
2. _____ le cinquième arrondissement que je préfère.
3. _____ l'heure de partir.
4. Trouver une place dans ce restaurant sans avoir réservé, _____ difficile.
5. À la gare : _____ interdit de traverser entre les voies.
6. _____ beaucoup d'exceptions en français.
7. Je te présente Katalin et Gergely, _____ des étudiants hongrois.
8. Entre l'Espagne et la France, _____ les Pyrénées.
9. _____ tombé beaucoup d'eau hier.
10. _____ dangereux de traverser la rue sans faire attention aux voitures.
11. _____ des règles utiles à connaître.
12. Tu as soif ? _____ de la bière dans le frigidaire.

*Il est bon, ce poisson.
C'est bon, le poisson.*

1 Ils : un pronom parfois indéfini

- Le pronom **ils** est souvent employé de façon indéfinie pour désigner une catégorie de personnes responsables de toutes sortes de contrariétés : *Ils ont encore augmenté les impôts ; ils vont finir par faire sauter la planète ; qu'est-ce qu'ils attendent ? ; ils sont tous pareils, etc.*
Il s'agit en général de personnes représentant l'autorité (gouvernements, savants, responsables divers) et à l'origine d'événements désagréables.

2 Avec les personnes

- **C'est** et **ce sont** s'emploient devant les pronoms personnels **moi, toi, lui, elle, nous, vous (c'est), eux (c'est ou ce sont), elles (ce sont)**. Ils s'emploient aussi devant les noms propres et les prénoms, les noms communs avec déterminant (article, possessif, démonstratifs) :
– *C'est vous, monsieur Dupont ? – Oui, c'est moi.*
C'est monsieur Dupont à l'appareil. C'est le directeur de l'agence.
C'est Jacques, c'est un ami. C'est Isabelle, son amie. Ce sont des étudiants en informatique.
- **Il/elle est, ils/elles sont** s'emploient devant un adjectif et devant un nom sans article :
C'est Amalia, elle est grecque. Elle est étudiante en français.
Ce sont mes voisins, ils sont avocats. Ils sont très aimables.
C'est Ibrahim, il est turc, il est médecin.

3 Avec les choses

- **C'est** et **ce sont** s'emploient devant les pronoms de la troisième personne, et les noms communs avec déterminant :
– *C'est la voiture que tu as achetée ? – Oui, c'est elle.*
C'est un beau paysage, c'est une belle région, ce sont des montagnes magnifiques.
- **Il/elle est, ils/elles sont** s'emploient devant les adjectifs qui s'accordent :
C'est une voiture d'occasion, elle n'est pas chère.
Il m'a montré les photos qu'il a faites en Afrique, elles sont magnifiques.
Il est intéressant, ton livre ? Il est très beau, ce spectacle.
C'est (et non **ce sont**) peut éventuellement s'employer devant un adjectif invariable : *C'est intéressant, ton livre ? C'est long, les études de médecine.*
C'est très beau, ce spectacle. C'est bon, la vodka ?

IL / ELLE EST, ILS / ELLES SONT

Cependant, l'emploi de **ce** ou de **il (elle/ils/elles)**, peut varier selon le contexte :

C'est bon, le poisson (le poisson, c'est bon).

Mais : Il est bon, le poisson (le poisson, il est bon).

Règles

- Avec les personnes ou avec les choses, l'emploi de **ce** ou de **il (elle, ils, elles)** permet de distinguer entre ce qui est général et ce qui est particulier. *C'est bon, le poisson* signifie que tous les poissons sont bons. *Mais il est bon, le poisson* (ou : *il est bon, ce poisson*) ne concerne qu'un poisson particulier, celui qui est dans l'assiette, *ce poisson-là*.

C'est gentil, un enfant (tous les enfants sont gentils). *Il est gentil, cet enfant* (celui-là).

C'est magnifique, un coucher de soleil. Il est magnifique, ce coucher de soleil.

- L'emploi du démonstratif **ce (cet, cette, ces)** ou d'un possessif (**mon, ton, son**, etc.) indique qu'il s'agit de quelque chose de particulier. **Ce et il (elle, ils, elles)** sont alors parfois également possibles (quand il s'agit de choses et non de personnes) sans changement de sens :

Il est bien, ce film ? C'est bien, ce film ?

C'est intéressant, ton livre ? Il est intéressant, ton livre ?

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **ce (c')**, **il**, **elle**, **ils** ou **elles** (deux réponses peuvent être possibles).

1. Le travail, _____ est la santé. (chanson célèbre)
2. _____ est un professeur de français.
3. _____ sont ingénieurs, _____ sont mes collègues.
4. _____ sont gentils, mes nouveaux voisins.
5. J'ai vu le spectacle de ce comique canadien, _____ est vraiment très drôle.
6. En astrologie, je suis Scorpion, et lui ? _____ est Lion, je crois.
7. _____ est bon, ton lapin à la moutarde ? _____ est délicieux.
8. _____ est un beau roman, _____ est une belle histoire.
9. _____ est madame Roche, _____ est secrétaire de direction.
10. _____ est bonne, cette glace à la vanille ?
11. _____ est Monika, _____ est stagiaire, _____ est une étudiante en informatique.
12. _____ ne sont pas des mots à utiliser. _____ ne sont pas corrects.

On remarque de plus en plus dans les universités belges la présence d'étudiants étrangers. La présence des étudiants est obligatoire à tous les cours.

1 Des

Des peut être un article indéfini (*rendre visite à des amis*), ou la contraction de la préposition **de** et de l'article défini **les** (*le prix des légumes*), tout comme **aux** est la contraction de **à** et **les** (*aux États-Unis*).

PETITE HISTOIRE

Il existait en français une autre forme contractée, aujourd'hui oubliée : *ès* (*en + les*), qui ne subsiste que dans des expressions comme *docteur ès sciences*, *diplômé ès arts*...

2 Du et des

- La préposition **de** se transforme devant les articles définis **le** et **les** en **du** et **des** :

Le prix du (de + le) *pain*, *le prix des* (de + les) *légumes*, *le prix des* (de + les) *fruits*.

- **Du** et **des** peuvent aussi être article partitif singulier et article indéfini pluriel : *J'achète du pain* ; *il y a des fruits et des légumes sur la table*.

Attention ! La contraction n'est possible qu'avec **le** et **les** articles (et non pronoms).
Je viens de le dire, *je suis content de les voir*.

3 De

- Après la préposition **de**, l'article indéfini pluriel (**des**) et les articles partitifs disparaissent généralement :

Je vais acheter du raisin, de l'eau, de la bière et des pommes (articles).

J'achète cinq cents grammes de (de + du) *raisin*, *un litre* (de + de l') *d'eau*, *une bouteille de* (de + de la) *bière* et *un kilo de* (de + des) *pommes* (prépositions).

De même avec des adverbes de quantité comme *beaucoup*, *davantage*, *peu*, *plus*, *moins*, *trop*, etc. : *Il a beaucoup d'amis* ; *il aimerait avoir moins de travail* ; *il n'a pas trop de chance*.

- Mais cette construction (**beaucoup de**, **trop de**, etc. + nom) n'est pas la seule possible : *Beaucoup de ses amis sont étudiants*. *Nous allons boire une bouteille du* (de + le) *vin que tu m'as offert* (on insiste sur le vin et non sur la bouteille).

4 Des ou de ?

Dans certains cas, on peut employer **de** ou **des** selon le contexte :
La sécheresse a provoqué la ruine des viticulteurs.

DE ou DES ?

La sécheresse a provoqué la ruine de viticulteurs.

Pour beaucoup des viticulteurs ruinés, la situation est catastrophique.

Pour beaucoup de viticulteurs ruinés, la situation est catastrophique.

Règles

- Une règle très simple permet de faire la différence entre **des** et **de** :
des = de + les, de = de + des.

La sécheresse a provoqué la ruine de viticulteurs (des viticulteurs ont été ruinés, pas tous).

La sécheresse a provoqué la ruine des viticulteurs (les viticulteurs, tous les viticulteurs, ont été ruinés).

- La distinction est plus difficile à faire lorsque **de** ou **des** suit un adverbe ou une locution de quantité :

Pour beaucoup de viticulteurs ruinés, la situation est catastrophique (la situation est catastrophique pour un grand nombre de viticulteurs, ces viticulteurs sont ruinés).

Pour beaucoup des viticulteurs ruinés, la situation est catastrophique (il y a des viticulteurs ruinés ; pour un grand nombre de ces viticulteurs, la situation est catastrophique).

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **des**, **de** ou **d'**.

1. Le prix _____ appartements a encore augmenté.
2. Elle a déjà fait la moitié _____ exercices du livre.
3. Il n'a pas beaucoup _____ amis.
4. Washington est la capitale _____ États-Unis.
5. Parmi les touristes étrangers dans ce petit village de Provence, il y avait soixante pour cent _____ Hollandais.
6. Il a commandé un plateau _____ fruits de mer.
7. Achète une boîte _____ olives noires.
8. Elle a fait un bouquet _____ fleurs qu'elle a cueillies.
9. Mark Twain est l'auteur _____ Aventures de Tom Sawyer.
10. C'est un _____ meilleurs films _____ deux dernières années.
11. Le jardin est entouré _____ murs.
12. C'est la voiture _____ parents de Marc.

Le chien du berger n'est pas un chien de berger.

1 De et le trait d'union

De (ou **d'**) peut être relié à deux noms par un trait d'union : *l'eau-de-vie*, *le chef-d'œuvre*. Il s'agit d'un nom composé comme *arc-en-ciel*, *timbre-poste*. S'il y a trait d'union, il n'y a pas d'article après **de** : *main-d'œuvre*, *cul-de-sac* (rue sans issue).

2 De avec article

Lorsque **de** n'est pas relié au nom par un trait d'union, il peut y avoir un article (défini ou indéfini) :

La fin d'un grand amour n'est pas toujours le début d'une grande amitié.
Les progrès de la médecine ont provoqué la disparition de la tuberculose.
Sur la couverture du livre, il y a la photo de l'auteur.

3 De sans article

De peut ne pas être suivi d'article :

À son retour de mission, il s'est fait rembourser ses frais de transport.
Ce chanteur d'opéra enseigne à cet acteur de théâtre les notes de musique.
Dans sa maison de campagne, il a un chien de chasse et un chien de garde.

Attention ! **De** peut être la contraction de la préposition **de** et de l'article indéfini **des** : *La présence d'étudiants étrangers* (d' = de + des). (Voir **DE + article pluriel : DE ou DES ?**, fiche 18.)

4 De avec ou sans article ?

Selon le contexte, on peut avoir **de** suivi ou non d'un article dont la présence ou l'absence modifie le sens de la phrase :

Médor est un chien de berger, Rex est le chien du berger, Fido est un chien de bergers.
 Médor est un chien dont la fonction est de garder les moutons. Il est chien de berger, comme d'autres sont chiens de chasse ou chiens de garde. Rex est un chien dont le maître est un berger. Fido est un chien dont les maîtres sont des bergers.

Règles

■ Il n'y a pas d'article :

– Si l'expression fonctionne comme un nom composé : *pomme de terre*, *date de naissance*, *hôtel de ville*, *tasse de thé*, *billet de train*, etc.

avec ou sans article ?

– Si le deuxième nom peut être transformé en adjectif : *un écrivain de génie* (génial), *une maison de campagne* (campagnarde), *note de musique* (musicale), etc.

– Si **de** a le sens de **en** et indique la matière : *une robe de laine*, *la dame de fer*, *une table de chêne*, *un regard d'acier*, etc. (suppression des articles partitifs).

■ Il y a article lorsque **de** introduit un véritable complément de nom (un génitif dans d'autres langues) ou lorsque le deuxième nom est spécifique : *C'est le couteau du boucher* (il appartient au boucher), *c'est un couteau de boucher* (un outil).

C'est le directeur de la banque (il dirige cette banque), *c'est un directeur de banque* (un titre, mais on ne sait pas de quelle banque il s'agit).

■ La présence ou non d'un article peut changer complètement le sens de l'expression : *Le meilleur hôtel de la ville est en face de l'hôtel de ville* (la mairie).

Attention !

Ces règles ne fonctionnent pas dans tous les cas. L'usage impose parfois certaines constructions particulières (*un gardien de prison*, *un gardien de la paix*).

– Il n'y a pas d'article avec les noms de pays ou de régions si **de** indique l'origine ou la localisation. *Les vins d'Espagne* (qui viennent d'Espagne), *les villes d'Espagne* (qui sont en Espagne).

– Il y a article si **de** indique l'appartenance (même si le nom de pays peut être remplacé par un adjectif). *La capitale de l'Espagne*, *l'économie de l'Espagne*, *les conquêtes de l'Espagne*. Cette règle ne s'applique pas aux pays masculins et pluriels (toujours **du** et **des**) : *les vins du Portugal*, *les villes des États-Unis*.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **de**, **d'**, **du**, **de l'**, **de la** ou **des**.

1. La peine _____ mort a été supprimée en France.
2. Elle a fait des études _____ médecine.
3. Sur les murs _____ cave, il y a des toiles _____ araignée.
4. J'ai acheté du fromage _____ Hollande.
5. L'Assemblée nationale est la Chambre _____ députés.
6. Tu connais la bière _____ Danemark ?
7. Nous partirons à la fin _____ été.
8. C'est un film _____ aventures.
9. Cet athlète a obtenu la médaille _____ or.
10. Ils ont perdu à la fin _____ match.
11. Cette fin _____ match était décevante.
12. Quel magnifique coucher _____ soleil !

Pour faire des crêpes, il faut de la farine, de l'huile, du sel, du lait et des œufs.

Attention !

Il ne faut pas confondre *du, de la, de l'* (articles partitifs) et *des* (article indéfini) avec *du, des* (contraction de la préposition et de l'article défini : *de + le, de + les*), *de la, de l'* (préposition + article défini).

Pour le petit déjeuner, il y a du pain, de la confiture et des croissants (partitifs et indéfini).

Le prix du pain et des croissants a encore augmenté (préposition de et articles définis).

1 L'article partitif

- ▶ L'article partitif s'emploie pour désigner une quantité indéterminée. Il se trouve devant des noms concrets : *du sel, du poivre, de l'huile, du tabac, de la confiture, de l'eau, du feu*, etc.
- ▶ Il se trouve aussi devant des noms abstraits (souvent de qualités ou de sentiments) : *Avoir de la peine, de la chance, de l'esprit, de l'humour, du goût, du chagrin*, etc.
- ▶ L'article partitif s'emploie également dans des constructions avec le verbe *faire* : *Faire du ski, du piano, de la fièvre, du soleil, du cent à l'heure*, etc.

2 L'article indéfini

- ▶ L'article indéfini pluriel **des** s'emploie pour désigner un nombre indéterminé : *J'ai acheté des croissants, des œufs, des oranges et des pommes, des gâteaux*.
Il s'oppose au singulier **un, une** : *un croissant, une pomme*.
Il s'oppose aussi au partitif : *Il mange du gâteau* (une part de gâteau), *il mange des gâteaux* (quelques gâteaux).
- ▶ L'article **des** peut désigner aussi une quantité indéterminée de choses qu'on ne peut pas compter. Le singulier est alors inusité : *manger des épinards, des lentilles*, etc. Dans ce cas, pourquoi le pluriel et non pas le singulier ?

Règles

- Dans le cas de fluides liquides ou gazeux (toutes choses qu'on ne peut pas compter), le singulier s'impose :

De l'air, de la fumée, du brouillard, de la vapeur, de l'eau, de la bière, etc.

Attention ! Il est possible de dire : *J'ai bu des bières*, mais l'emploi du pluriel indique qu'il s'agit de verres de bière, tout comme *des cafés* (des tasses de café).

DE L' (singulier) ou DES (pluriel)

Dans le cas de choses concrètes matérielles, si ces choses sont comptables, il peut s'agir d'un partitif singulier ou d'un indéfini pluriel :

Du gâteau, du melon, du poisson (partitif), *des gâteaux, des melons, des poissons* (indéfinis).

Dans le cas de choses qui ne peuvent pas être comptées, il faut un partitif (singulier) : *du sucre, de la farine, de la moutarde, de la purée*, etc.

Si elles peuvent difficilement être comptées (choses composées de petits éléments), la frontière entre le singulier et le pluriel se situe entre ce qui est *grain* et ce qui ne l'est pas.

Singulier : *du sable* (des grains de sables), *du riz* (des grains de riz), *du sel* (des grains de sel), *du raisin* (des grains de raisins).

Pluriel : *des lentilles, des petits pois, des groseilles* (graines ou baies).

Pour les plantes qui forment un tout, comme la salade, le céleri, on emploie le singulier : *de la salade, du céleri*. Pour les autres on emploie le pluriel : *des épinards*.

À la forme négative, tous ces articles (partitifs ou indéfinis) deviennent **de** (sauf avec le verbe *être*) :

Il ne boit pas de café ; elle n'achète pas de lentilles ; je ne mange pas de viande ; il ne reste plus d'huile, etc. Mais : *Ce n'est pas de la vodka, c'est de l'eau*.

TESTEZ-VOUS

Complétez par **du, de la, de l' ou des**. Ajoutez un pluriel au nom si nécessaire.

1. Le sous-sol de ce pays contient _____ gaz ☐.
2. Pour faire du caramel, il faut _____ sucre ☐.
3. Tu as mis _____ alcool ☐ dans cette salade de fruits ?
4. Sers l'apéritif avec _____ olive ☐ et _____ amande ☐.
5. À cette réception, il y avait _____ caviar ☐.
6. Dans l'omelette, elle a mis _____ champignon ☐.
7. Dans ce restaurant italien, je vais souvent manger _____ pâte ☐.
8. La petite fille joue avec _____ fil ☐ et _____ perle ☐.
9. Tu peux réparer cet objet avec _____ colle ☐.
10. Dans le sud de la France, on fait la cuisine avec _____ huile ☐ et _____ ail ☐.
11. Il a acheté pour son fils _____ peinture ☐ et _____ pinceau ☐.
12. Cet auteur a _____ imagination ☐.

Depuis que je suis en Bretagne, il a plu du matin au soir.
Les gens m'ont dit que l'année dernière il faisait beau. C'est trop triste, je pars demain.

1 Présent plutôt que futur

- ▶ Dans les phrases : *Je pars en voyage* et *Je partirai en voyage*, la forme du futur permet de faire la différence entre le présent et l'avenir. Mais les phrases : *Je pars demain en voyage* et *Je partirai demain en voyage* ont le même sens. Inutile de garder le verbe au futur, l'information est donnée par l'adverbe de temps **demain**.

PETITE HISTOIRE

Toutes les langues fonctionnent selon le principe d'économie. Il est inutile de répéter l'information. Ainsi, par exemple, les conjonctions comme *lorsque*, *parce que*, *pour que*, etc. ne sont pas répétées entièrement (*que* suffit) : *Il passe ses vacances en Grèce parce qu'il aime les monuments de ce pays et qu'il y fait chaud*. Lorsqu'un complément donne le temps ou la durée, l'information n'est parfois pas reprise par le verbe.

- ▶ La même logique permet l'emploi du passé composé à la place du futur antérieur : *J'aurai bientôt fini, j'ai bientôt fini*.

Attention ! Le présent ne peut pas remplacer un temps du passé, sauf en français très familier : *Hier, je reviens de vacances et qu'est-ce que je trouve chez moi ?*

2 Passé composé plutôt qu'imparfait

L'une des distinctions entre passé composé et imparfait est celle entre « action courte » et « action longue » : *Hier, il pleuvait* (toute la journée ou pendant des heures) ; *hier, il a plu* (une ou deux fois, mais pas toute la journée). Si la durée est indiquée par un adverbe ou une locution de temps, la distinction imparfait / passé composé n'est plus utile, c'est le passé composé qui est utilisé : *J'ai passé mes vacances en Bretagne, il a plu tous les jours. Hier, il a plu toute la journée*.

3 Imparfait plutôt que plus-que-parfait

Au style indirect, on peut remplacer le plus-que-parfait par l'imparfait (à condition qu'il y ait un imparfait au style direct et non un passé composé) : « *Berlin est la capitale de l'Allemagne* ». Il m'a dit que Berlin était la capitale de l'Allemagne. Le présent devient imparfait.

« *Bonn était la capitale de l'Allemagne* ». Il m'a dit que Bonn avait été la capitale de l'Allemagne. L'imparfait devient plus-que-parfait.

et TEMPS VERBAUX

« Jusqu'à la réunification, Bonn était la capitale de l'Allemagne ». Il m'a dit que jusqu'à la réunification, Bonn était la capitale de l'Allemagne.

Jusqu'à la réunification indique le passé. L'emploi du plus-que-parfait n'est plus obligatoire pour marquer le passé. L'imparfait est conservé.

Ces transformations sont-elles obligatoires ou facultatives ?

Règles

- L'emploi du présent pour remplacer le futur est facultatif (il appartient plus au français oral qu'au français écrit) : *Je pars demain en voyage* ou *Je partirai demain en voyage*.

Si l'avenir est lointain, il faut utiliser le futur : *Dans vingt ans, tout cela n'existera plus*.

- Le passé composé remplace normalement l'imparfait si la durée est indiquée : *Il a plu toute la journée*. *Il a neigé du matin au soir*.

- L'imparfait ne remplace pas obligatoirement le plus-que-parfait au style indirect. Les deux formes sont possibles, même si l'usage privilégie souvent l'imparfait (surtout lorsqu'il est évident que l'événement appartient au passé) :

Il m'a dit que jusqu'à la réunification, Bonn était (avait été) la capitale de l'Allemagne.

Les petits Français ont longtemps appris à l'école que leurs ancêtres étaient les Gaulois.

TESTEZ-VOUS

Dites si les deux formes sont correctes. Sinon, dites laquelle.

1. Il m'a dit que la veille, il neigeait / avait neigé.
2. Je n'ai pas dormi / ne dormais pas de la nuit.
3. Dans un siècle, on ne parle / parlera peut-être plus français.
4. Depuis que je suis en Bretagne, il a plu / pleuvait du matin au soir.
5. Les gens m'ont dit que l'année dernière il faisait / avait fait beau.
6. Je vais / irai ce soir au cinéma.
7. – La semaine dernière, elle a été / était malade. Maintenant elle est en pleine forme.
8. – C'est vrai ? Je ne savais pas qu'elle était / avait été malade.
9. Tu as le temps, la fête ne commence / commencera pas avant huit heures.
10. J'ai appris que ce monument avait été construit / était construit au XV^e siècle.
11. Tu travailles / travailleras demain ?
12. L'année dernière, il étudiait / a étudié à l'Alliance française.

Dans cette grande forêt habitait un géant.
Ce géant, que redoutaient les enfants, n'était pourtant pas méchant.

■ L'ordre Sujet-Verbe-Objet

- Le français est considéré comme une langue Sujet-Verbe-Objet (S-V-O). C'est-à-dire que l'ordre des mots a une valeur grammaticale. Dans la phrase *Pierre écoute Paul*, la place des noms indique la fonction. Le nom avant le verbe est le sujet, celui après le verbe est le complément d'objet : c'est Pierre qui écoute et c'est Paul qui est écouté. Si l'ordre est inversé (*Paul écoute Pierre*), la phrase a un sens complètement différent.
- Dans certains cas, il est possible, et même parfois obligatoire, de ne pas respecter cette règle (S-V-O) :
Ce film, je ne l'ai pas vu (objet, sujet, verbe).
Je n'ai pas lu le livre que m'ont offert mes collègues (objet, verbe, sujet).
Voilà la ville où s'est passée mon enfance (complément de lieu, verbe, sujet).
Dans cette maison a habité Verlaine de 1887 à 1890 (complément de lieu, verbe, sujet).
Peut-être ne le sait-il pas (objet, verbe, sujet).

PETITE HISTOIRE

Depuis la disparition des déclinaisons à la fin du Moyen Âge, l'ordre des mots, dans la phrase française, est déterminé par la syntaxe. Le sujet précède le verbe, les compléments d'objet et l'attribut du sujet suivent le verbe.

Règles

- Lorsqu'on veut mettre en relief l'un des éléments de la phrase (autre que le sujet), l'ordre des mots S-V-O peut ne pas être respecté. Dans tous les cas, la fonction grammaticale de l'élément mis en relief est assurée par un pronom ou une préposition :
Ce film, je ne l'ai pas vu (la fonction COD est assurée par le pronom *l'*).
Je n'ai pas lu le livre que m'ont offert mes collègues (le pronom relatif *que* indique le COD, *mes collègues* ne peuvent être que sujet).
Voilà la ville où s'est passée mon enfance (le pronom relatif *où* indique le complément de lieu, *mon enfance* est le seul sujet possible).
Dans cette maison a habité Verlaine de 1887 à 1890 (la préposition *dans* indique la fonction, *Verlaine* ne peut être que le sujet).
- Les inversions dans ces phrases ne sont pas obligatoires. On peut très bien avoir :
Je ne l'ai pas vu, ce film.

DANS LA PHRASE

*Je n'ai pas lu le livre que mes collègues m'ont offert.
Voilà la ville où mon enfance s'est passée.
Verlaine a habité dans cette maison de 1887 à 1890.*

Les inversions ne sont possibles (et non pas obligatoires) que quand la fonction des termes de la phrase (sujet, complément) est bien indiquée par des pronoms (personnel, relatif) ou des prépositions et qu'il n'y a pas d'ambiguïté.

Attention ! On ne peut pas inverser le sujet lorsque c'est un pronom personnel (sauf après certains adverbes, voir ci-dessous) :

Je n'ai pas lu le livre que m'ont offert mes collègues. Mais : Je n'ai pas lu le livre qu'ils m'ont offert.

L'inversion du sujet est parfois stylistique. *Dans cette grande forêt habitait un géant* est plus littéraire que *un géant habitait dans cette grande forêt*. Le français écrit préfère mettre certains adverbes comme *à peine, peut-être, ainsi, aussi, sans doute*, en tête de phrase. Dans ce cas, l'inversion du pronom sujet est obligatoire :

Peut-être ne le sait-il pas. Peut-être Paul ne le sait-il pas (français écrit ou soutenu).

Il ne le sait peut-être pas. Peut-être qu'il ne le sait pas (français standard ou familier).

TESTEZ-VOUS

Dites si l'inversion proposée est possible dans les phrases suivantes. Si oui, transformez les phrases selon le modèle suivant.

Un célèbre tableau de Renoir se trouve dans ce musée. (*lieu, verbe, sujet*)

Dans ce musée se trouve un célèbre tableau de Renoir.

1. Je l'ai visité, ce musée. (*COD, sujet, verbe*) _____.
2. Il a habité dans cet hôtel. (*lieu, verbe, sujet*) _____.
3. Elle ne viendra sans doute pas. (*sans doute, verbe, sujet*) _____.
4. La grand-mère du Petit Chaperon rouge habitait au beau milieu de la forêt. (*lieu, verbe, sujet*) _____.
5. La souris mange le fromage. (*COD, verbe, sujet*) _____.
6. C'est un livre que mon frère a écrit. (*c'est... que, verbe, sujet*) _____.
7. Ils sont peut-être partis. (*adverbe, verbe, sujet*) _____.
8. Ma sœur habite Toulouse. (*Toulouse, verbe, sujet*) _____.
9. C'est un cadeau dont tous les enfants rêvent. (*dont, verbe, sujet*) _____.
10. Un vieux château se trouvait sur la colline. (*lieu, verbe, sujet*) _____.
11. Elle a étudié à l'université. (*lieu, verbe, sujet*) _____.
12. Une lueur apparaît à l'horizon. (*lieu, sujet, verbe*) _____.

À la sortie de son concert, Johnny est entouré par ses admirateurs. Sa vie privée est entourée de mystère. Son concert à Paris sera suivi d'autres concerts en province. Ses représentations sont toujours très suivies par les médias.

■ Le complément d'agent

- Le complément d'agent du verbe passif est introduit par la préposition **par** :

*L'imprimerie a été inventée par Gutenberg.
L'Amérique a été découverte par Colomb.
Le chien a été écrasé par une voiture.
Je suis surpris par ta réaction.*

- Cependant, avec certains verbes au passif, la préposition **de** remplace **par** :

La ville est entourée de collines.

Ce sont des verbes :

- de mouvement (*entourer, suivre, border, couvrir, etc.*) : *L'exposé sera suivi d'une discussion.*
- de constitution (*former, composer, constituer, etc.*) : *La Communauté européenne était à l'origine composée de six pays.*
- de sentiments (*aimer, haïr, adorer, respecter, détester, estimer, etc.*) : *Elle est adorée de ses enfants.*
- de connaissance (*connaître, ignorer, oublier, etc.*) : *Cette histoire est connue de tout le monde.*
- de décoration (*orner, décorer, parer, agrémenter, enjoliver, garnir, etc.*) : *Le sapin de Noël est décoré de bougies.*

- Mais la préposition **par** peut aussi s'employer avec ces verbes, comme le montrent les exemples suivants :

*L'exposé a été suivi avec intérêt par le public.
La Neuvième Symphonie a été composée par Beethoven.
Elle est respectée par ses élèves.
Cette histoire est connue par tout le monde.
Le sapin de Noël a été décoré par mon frère.*

De plus, les deux prépositions peuvent se rencontrer dans la même phrase :
Le sapin a été décoré de bougies par mon frère.

PETITE HISTOIRE

La concurrence entre *de* et *par* n'a lieu qu'avec un passif. On employait autrefois plus souvent *de* comme complément d'agent et certains écrivains actuels restent fidèles à cet emploi archaïque, particulièrement en poésie quand *par*, phonétiquement, serait inesthétique.

Règles

■ Par = de

Dans le cas de verbes de connaissance ou de sentiments, l'emploi de **par** ou de **de** ne change généralement pas le sens de la phrase. *L'histoire peut*

être connue par tout le monde ou de tout le monde ; la mère peut être aimée par ses enfants ou de ses enfants.

Un fait ignoré par tous ou un fait ignoré de tous.

Cet homme est redouté par ses voisins ou cet homme est redouté de ses voisins.

Il s'agit dans ce cas d'une variante stylistique, **de** étant considéré moins lourd et plus élégant que **par**.

■ Par ≠ de

Dans le cas de verbes de mouvement, de constitution et de décoration, l'emploi de **par** ou de **de** n'est pas toujours libre.

De introduit un complément d'agent qui ne manifeste pas une intention, une volonté de faire l'action : *La plaine est couverte de neige, l'enfant est couvert d'une couverture.*

Par introduit un complément d'agent responsable de l'action : *L'enfant est couvert par sa mère.*

– Verbes de mouvement :

La ville est entourée de collines (les collines n'ont pas l'intention d'entourer la ville).

La ville est entourée par les ennemis (action volontaire).

– Verbes de constitution :

Cette bibliothèque est constituée de plusieurs milliers de livres.

Cette bibliothèque a été constituée par mon grand-père.

– Verbes de décoration :

Le soldat est décoré de la médaille militaire. Le soldat est décoré par le général.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec par ou de (d'). Attention, les deux prépositions peuvent être possibles.

1. La rivière est bordée _____ arbres.
2. Il est animé _____ bons sentiments.
3. La table a été ornée _____ Marie.
4. Elle est très respectée _____ ses collègues.
5. La dissertation française est composée _____ trois parties.
6. Le plat est garni _____ légumes.
7. Le suspect est suivi _____ un détective.
8. À Alésia, les Gaulois étaient cernés _____ les Romains.
9. Le débat est animé _____ un célèbre journaliste.
10. Il est apprécié _____ ses collaborateurs.
11. Dix ans après sa mort, cet auteur est oublié _____ tous.
12. Ce matin, le jardin était recouvert _____ rosée.

- Tu me présenteras tes amis ? – Oui, je te les présenterai.
 – Tu me présenteras à tes amis ? – Oui, je te présenterai.

1 Les doubles pronoms

Il ne peut pas y avoir, en français standard, plus de deux pronoms compléments à la suite :

- Tu as dit à Pierre que je lui avais téléphoné ?
 – Oui, je le lui ai dit. Oui, je lui en ai déjà parlé.

Mais : Je lui ai apporté sa valise à la gare, je la lui ai apportée à la gare (y est impossible ici).

2 Les combinaisons

Les doubles pronoms compléments se placent devant le verbe, sauf à l'impératif affirmatif.

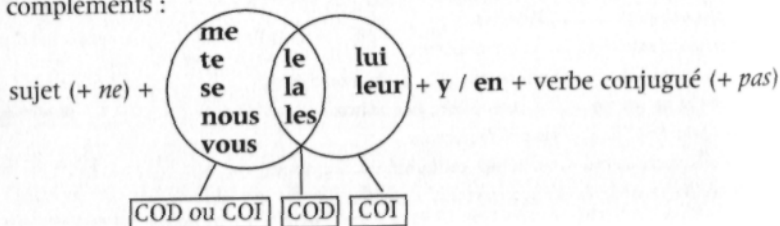
- ▶ On peut avoir COD (complément d'objet direct) + COI (complément d'objet indirect) :
*Vous lui avez demandé son avis, vous le lui avez vraiment demandé ? (COD + COI).
 Il m'a prêté sa voiture, mais je la lui ai rendue (COD + COI).*
- ▶ On peut avoir aussi COI + COD :
*Je lui ai demandé sa voiture, mais il ne me l'a pas prêtée (COI + COD).
 Je sais, tu me l'as déjà dit hier (COI + COD).*

- ▶ Certaines combinaisons sont impossibles. La phrase suivante est possible :
 – Tu me présenteras tes amis ? – Oui, je te les présenterai (te est COI).

Mais la même construction devient impossible si le pronom **te** est COD.
 – Tu me présenteras à tes amis ? – Oui, je te présenterai (leur est ici impossible).

Règles

- Une représentation en cercles permet de situer la place des pronoms compléments :



PERSONNELS COMPLÉMENTS

Dans un même cercle, les pronoms peuvent se combiner de manière horizontale (comme **me le** ou **le lui**) :

- Elle t'a donné son numéro de téléphone ? – Non, elle ne me l'a pas donné.
- Il t'a raconté ses ennuis ? – Oui, il me les a racontés.

Les combinaisons verticales (comme **me vous** ou **vous me**) et les combinaisons dans deux cercles différents (comme **me lui** ou **te leur**) sont impossibles.

Si le COI représente un animé, on a alors recours à la préposition à + pronom tonique (*moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*), ou à la suppression du COI :

- On vous a recommandé (à moi) pour ce projet. Je me suis adressé à lui pour ce travail.*
- Tu me présenteras à tes amis ? – Oui, je te présenterai.

Si le COI représente un inanimé, le pronom est **y** (voir **LES PRONOMS Y et EN**, fiche 27) : *Je m'intéresse à mes collègues, je m'intéresse à eux, mais je m'intéresse à la peinture, je m'y intéresse.*

Y et en peuvent suivre un pronom COD ou COI :

- Tu m'y emmèneras ? Ne lui en donne pas !*

Attention ! Ces deux pronoms ne se combinent pas, sauf dans l'expression *il y en a* :

- Il y a beaucoup de sortes de fromages en France ? – Oui, il y en a beaucoup.

TESTEZ-VOUS

Répondez en remplaçant (si possible) les mots soulignés par un pronom complément (accordez si nécessaire le participe passé).

1. Tu as promis ce vélo à ton fils ? Oui, je _____.
2. Vous avez transmis l'information à vos camarades ? Non, je _____.
3. Tu te fies à sa parole ? Non, je _____.
4. Vous allez offrir ce livre à votre fils ? Oui, je vais _____.
5. Tu t'es confié à tes amis ? Non, je _____.
6. Tu veux me raconter tes problèmes ? Non, je ne veux pas _____.
7. Tu vas en parler à tes amis ? Oui, je vais _____.
8. Ton frère s'intéresse toujours à la musique ? Oui, il _____.
9. Je t'ai rendu ton livre ? Oui, tu _____.
10. Vous voulez m'acheter ma voiture ? Oui, je veux _____.
11. Le garagiste t'a réparé ta moto ? Non, il ne _____.
12. Tu ne lui a pas donné tous les renseignements ? Si, je _____.

Tous les manifestants crient : « On veut tout et tout de suite !
Tous ensemble, tous ensemble... »

1 Nom : *tout, tous*

Tout employé comme nom peut avoir un pluriel (même si ce dernier est rare) : *Le tout et la partie, les tous et les parties.*

On retrouve ce nom dans des expressions comme *pas du tout, rien du tout, du tout au tout*, etc.

2 Pronom : *tout, tous, toutes*

Tout est bien ; on ne peut pas tout savoir ; à tout prendre ; il faut de tout pour faire un monde.

Une fois pour toutes ; elles étaient toutes là ; tous sont venus, je les connais tous, etc. Le pronom pluriel **tous** est prononcé [tus], ce qui permet de le distinguer de *tout* [tu] : *Tout* [tu] *bouge*, *tous* [tus] *bougent* (voir **Prononciation de TOUT**, fiche 40).

3 Adverbe : *tout, toute, toutes*

- ▶ Normalement, les adverbes sont invariables. Mais l'adverbe **tout** (au sens de « complètement ») s'accorde en genre et en nombre devant un féminin : *Ce petit garçon est tout content. Les enfants sont tout contents.* Mais : *Cette petite fille est toute contente. Ces petites filles sont toutes contentes.*

- ▶ Cependant, devant un féminin commençant par une voyelle, **tout** (invariable) est possible. À l'oral, la liaison rétablit la marque du féminin [tut] :

Elle est tout intimidée (ou *elle est toute intimidée*) ; *elles sont tout énervées* (*toutes énervées*).

Lorsque l'accord est fait au pluriel, seul le contexte permet de préciser le sens :

Elles étaient toutes tristes : elles étaient tout à fait tristes ou toutes étaient tristes.

4 Adjectif : *tout, toute, tous, toutes*

- ▶ L'adjectif s'emploie généralement devant un déterminant (article défini ou indéfini, possessif, démonstratif) :

Tout le jour, tout un été, tout mon dimanche, tout cet après-midi, etc.

Toute la journée, toute une saison, toute ma vie, toute cette année, etc.

Tous les jours, tous mes amis, tous ces gens, toutes mes affaires, etc.

► **Tous** est prononcé [tu], la distinction singulier / pluriel est assurée par le déterminant : *le / les, ce / ces, mon / mes*, etc.

Toute vérité n'est pas bonne à dire (toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire), de tout cœur (de tout mon cœur), de toute façon (de toutes les façons), etc.

■ Quand une phrase introduite par **tous** exprime une vérité générale (proverbe par exemple), le déterminant disparaît et le pluriel devient alors singulier : *Tout homme est mortel* (plutôt que *tous les hommes sont mortels*).

Le déterminant disparaît également après une préposition, particulièrement après *en* et *à* (si **tout** a le sens de *complet, entier*) :
En toute franchise, en toute hâte, à toute allure, à toute vitesse, etc.

Si **tous** a le sens de *chaque*, le singulier remplace souvent le pluriel et *en* remplace *dans* : *De toute sorte* (de toutes les sortes), *selon toute apparence* (selon toutes les apparences), *de tout temps* (de tous les temps), *à tout moment* (à tous les moments), *en tout cas* (dans tous les cas).

Complétez par *tout, toute, tous, toutes* (attention, deux réponses peuvent être possibles). Dites s'il s'agit d'un nom (N), d'un pronom (P), d'un adverbe (ADV) ou d'un adjectif (ADJ) :

N	P	ADV	ADJ
---	---	-----	-----

1. Entrée interdite à _____ personne étrangère à l'établissement.
2. Il faut savoir risquer le _____ pour le _____.
3. Il y avait des protestations de _____ côtés.
4. Elle était _____ étonnée d'apprendre cela.
5. Les enfants n'étaient pas _____ présents ce matin à l'école.
6. Ils sont revenus sous la pluie, ils étaient _____ mouillés.
7. Ouvert à _____ heure.
8. _____ est bien qui finit bien.
9. La foule _____ entière applaudissait l'orateur.
10. _____ a déjà été dit.
11. Il a passé _____ ses vacances en Italie.
12. Ce n'est pas trop difficile. Le _____ est de faire attention.

[illegible]

- Il semble que ce soit demain que les cours commencent.
- Ah, bon. Il me semble plutôt que c'est après-demain.

■ Verbes de perception et verbes d'opinion

- ▶ Le subjonctif s'emploie après les verbes ou les expressions qui traduisent un **sentiment** (crainte, joie, douleur, regret, plainte, surprise, etc.), une **volonté** (ordre, défense, désir, souhait, permission, etc.) et un **jugement**.
- ▶ Avec les verbes de **jugement**, il est parfois difficile de décider s'il faut l'indicatif ou le subjonctif.
 - Je trouve qu'il a eu tort* (indicatif).
 - Je trouve bien qu'il soit venu* (subjonctif).
 - J'estime qu'il a eu raison* (indicatif).
 - J'estime normal qu'il ait réussi* (subjonctif).
 - Je sens qu'il ne viendra pas* (indicatif).
 - Il semble qu'il ait tort* (subjonctif).
 - Il me semble qu'il a raison* (indicatif).
 - Je doute qu'il ait raison* (subjonctif).
 - Je me doute que c'est difficile* (indicatif).

PETITE HISTOIRE

Beaucoup de grammaires ou de manuels de français préconisent l'emploi du subjonctif après certains verbes aux formes interrogatives et négatives (*Crois-tu que ce soit possible ? Je ne pense pas que ce soit possible, Je ne suis pas certain qu'il vienne, etc.*). L'usage actuel ne respecte pas toujours cette règle. Des énoncés comme *Je ne crois pas que c'est possible* ou *Je ne suis pas certain qu'il viendra* sont fréquents. En revanche, le subjonctif est de plus en plus employé après *après que*, par analogie avec *avant que*, même si la grammaire prescrit toujours l'indicatif.

Règles

- Dans le cas de verbes ou d'expressions de **jugement** (perception ou opinion), il faut distinguer ce qui est de l'ordre du jugement moral et du jugement intellectuel.
 - Dans le cas d'un **jugement moral**, on emploie le subjonctif :
Je trouve bien qu'il soit venu ; j'estime normal qu'il ait réussi, mais aussi c'est bien / c'est juste / c'est insensé / c'est remarquable, etc. qu'il ait réussi.
 - Dans le cas d'un **jugement intellectuel**, il faut distinguer ce qui est possible (suivi du subjonctif) et ce qui est considéré comme réel (suivi de l'indicatif) :
Il se peut qu'il fasse beau demain (simple possibilité : subjonctif).
Je trouve qu'il fait beau aujourd'hui (ce n'est peut-être pas vrai pour les autres, mais pour moi, c'est réel : indicatif).
 Ce qui explique l'emploi de l'indicatif avec des verbes de jugement tels que *penser, croire, sentir, se douter* (considérer comme très probable) :

INDICATIF ou SUBJONCTIF ?

Je crois que j'en suis capable (c'est plus qu'une possibilité, c'est presque une affirmation).

Je me doutais qu'il allait faire cela (j'en étais presque sûr, je le savais inconsciemment), mais *je doute qu'il le fasse* (je n'en suis pas sûr du tout).

Avec certains verbes ou certaines expressions, le choix dépend du contexte :

C'est probable qu'il vienne (possibilité), *c'est probable qu'il viendra* (plus certain).

On peut préciser l'intention avec un adverbe :

Il est peu probable qu'il vienne, il est très probable qu'il viendra.

De même, avec le verbe *sembler*, un pronom personnel complément renforce la certitude (même subjective) :

Il semble qu'il ait eu raison (un doute subsiste).

Il me semble qu'il a eu raison (c'est ce que je crois).

Dans les phrases négatives ou interrogatives, tous ces verbes devraient normalement être suivis du subjonctif, mais l'usage admet parfois un indicatif : *Je ne crois pas que j'en suis capable.*

TESTEZ-VOUS

Conjuguiez le verbe en utilisant l'indicatif ou le subjonctif.

1. Il est peu vraisemblable qu'il (soutenir) _____ ta proposition.
2. J'ai l'impression qu'il (faire) _____ beau demain.
3. Il est absurde qu'il se (être) _____ fâché pour si peu.
4. Elle juge naturel que les hommes lui (tenir) _____ la porte.
5. Je suppose qu'il t' (avoir) _____ déjà tout raconté.
6. Il est grand temps que je (partir) _____.
7. Pierre juge que Marie ne lui (avoir) _____ pas tout dit.
8. Il est possible que je (devoir) _____ faire réparer ma voiture.
9. J'ai la sensation que tu n' (avoir) _____ pas envie d'en parler.
10. C'est normal qu'il ne (être) _____ pas d'accord.
11. J'en conclus que vous (être) _____ de mon avis.
12. Il considère que ce n'(être) _____ pas possible.

Y et EN (pronoms)

– Ça y est, je suis en retard, je dois m'en aller.

– Vas-y, je t'en prie.

1 Y

- **Y** est un pronom qui remplace le complément de lieu (le lieu où l'on est, où l'on va) :

Il habite à Lille, il y habite.

Il va en Italie, il y va.

- **Y** remplace aussi un complément qui suit la préposition à (autre que le lieu) :

Pensez à ce que je viens de vous dire, pensez-y.

Tu as réfléchi à la question ? Tu y as réfléchi ?

J'ai droit à cette récompense, j'y ai droit.

Attention ! Si à introduit un complément d'objet indirect (COI), il faut alors un pronom personnel comme lui, leur, etc.

Je parle à mes amis, je leur parle. Je donne ce livre à Pierre, je lui donne ce livre.

PETITE HISTOIRE

Y et en rentrent dans la composition de nombreux gallicismes (constructions propres à la langue française). Ils n'ont, dans ce cas, pas de sens particulier : il y a, ça y est, s'y prendre mal, s'y connaître en quelque chose, s'en aller, en faire trop, en avoir marre, en vouloir à quelqu'un, etc.

2 En

- **En** est un pronom qui remplace le complément de lieu (le lieu d'où l'on vient) : *Il revient de Nice, il en revient.*

- **En** remplace aussi un complément qui suit la préposition de :

Il ne s'occupe pas des affaires des autres, il ne s'en occupe pas.

Elle est contente de sa nouvelle voiture, elle en est contente.

J'ai la preuve de ce que j'affirme, j'en ai la preuve.

Il a beaucoup souffert de son échec, il en a beaucoup souffert.

- **En** remplace aussi :

– un complément d'objet direct précédé des articles *des, du, de la, de l'*. Le participe passé est alors invariable.

J'ai acheté des fruits, j'en ai acheté. Tu as vu des lions en Afrique, tu en as vu ?

Tu as déjà mangé de l'autruche, tu en as déjà mangé ?

– un complément d'objet direct précédé des articles *un, une*, d'un nombre, ou d'un adverbe de quantité comme *beaucoup, peu, combien, moins, plus*, etc. (qui restent après le verbe).

Tu as combien d'enfants, tu en as combien ? – J'ai deux enfants, j'en ai deux.

J'ai un ordinateur, et toi ? – Moi aussi, j'en ai un.

Il a plus d'argent que toi, il en a plus que toi. – Ce n'est pas vrai, il en a moins.

- **y** et **en** ne remplacent pas tous les compléments précédés des prépositions **à** et **de** :

Je pense beaucoup à mon amie, je pense à elle.

Je ne suis pas content de mon collègue, je ne suis pas content de lui.

Règles

- Quand **à** et **de** introduisent un complément animé (personnes), il faut garder ces prépositions suivies des pronoms *moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles* :

Il s'occupe de son petit frère, il s'occupe de lui. Il pense à ses amis, il pense à eux.

Rappel : s'il s'agit d'un complément d'objet indirect (COI), il faut un pronom personnel COI : *Elle téléphone à son amie, elle lui téléphone.*

- Quand **à** et **de** introduisent un complément inanimé (choses), on utilise **y** et **en** : *Tu penses à ton rendez-vous, tu y penses ? Je m'occupe de mon jardin, je m'en occupe. Je suis fier de mon jardin, j'en suis fier.*

L'usage familier admet cependant **en** et **y** pour les personnes *lui, elle, eux, elles* : *Il est complètement amoureux de Véronique.*

Il est complètement amoureux d'elle = Il en est complètement amoureux.

Il pense toujours à elle = Il y pense toujours.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **y** ou **en**.

1. Tu retournes à la maison, tu _____ retournes ?
2. Oui, je range mes affaires et je m' _____ vais.
3. Il _____ avait deux croissants sur la table, il _____ a mangé un.
4. Tu as besoin de ce dictionnaire ? Tu _____ as vraiment besoin ?
5. J' _____ suis, j' _____ reste !
6. Tu t' _____ connais en mécanique ?

Répondez avec **y**, **en** ou **de** + pronom personnel.

7. Tu as besoin de moi pour faire ce travail ? Oui, _____.
8. Tu t'intéresses à l'art ? Non, je ne _____.
9. Vous êtes satisfait de votre nouveau travail ? Non, je _____.
10. Personne ne s'est occupé de vous ? Non, personne _____.
11. Vous voulez bien me parler de vos problèmes ? Oui, je veux bien vous _____.
12. Tu as une photo de Véronique ? Oui, _____.

La fermière n'aurait pas dû planter du blé, mais du maïs.

1 Le son et le sens

- ▶ Les accents annoncent le changement de prononciation d'une voyelle ou un changement de sens : *acheter* [aʃɛtɛ] *achète* [aʃɛt], *il a un appartement à Nice* (**a** et **à** se prononcent de la même façon).
- ▶ Il y a quatre sortes d'accents : l'accent aigu (*été*), l'accent grave (*mère*, *père*), l'accent circonflexe (*hôtel*, *fenêtre*) et le tréma (*maïs*). Ils se placent sur les voyelles **A**, **E**, **I**, **O**, **U**.

PETITE HISTOIRE

Les accents français sont nés avec l'imprimerie. Au XVI^e siècle, les imprimeurs français protestants se réfugient en Angleterre ou aux Pays-Bas. Ils publient des livres en français pour les habitants de ces pays et développent le rôle des accents pour aider à la prononciation et à la distinction entre homonymes.

	A	E	I	O	U
Accent aigu		été			
Accent grave	à	père			où
Accent circonflexe	pâte	tête	boîte	nôtre	dû
Tréma		Noël	maïs		Emmaüs

2 Les accents qui changent la prononciation

- ▶ L'accent aigu ne se place que sur **E** et donne la prononciation [e] : *américain*, *vérité*, *café*.
- ▶ L'accent grave et l'accent circonflexe sur le **E** donnent la prononciation [ɛ] : *frère*, *j'achète*, *congrès*, *chèvre*, *tête*, *être*.
- ▶ L'accent circonflexe précise la prononciation de **A** et de **O** : *pâte* [pat], *côte* [kot], *mais* [pat], *cote* [kɔt].
- ▶ Le tréma indique que la lettre sur laquelle il est placé se prononce séparément de celle qui la précède : *Noël*, [nœl], *maïs* [mais], *stoïque*, etc.

3 Les accents qui précisent le sens

- ▶ L'accent grave sur **A**, **U** et **E** permet de distinguer le sens lorsque deux mots ont la même prononciation : *La clé est là. Où ? Sur la table ou sur l'étagère ? Dès ce matin, je l'ai mise près des livres.*

L'accent grave sur **A** n'est plus toujours distinctif : *déjà, voilà*, etc. (orthographe d'usage).

- L'accent circonflexe sur **U** permet parfois de distinguer le sens : *dû* (participe passé de devoir) et *du* (article), *sur* (préposition) et *sûr* (adjectif). Il n'est souvent qu'une simple marque orthographique : *le mois d'août*.
- L'accent circonflexe sur **O** précise la prononciation mais peut aussi donner des indications grammaticales : *votre* [ɔ] *maison* (adjectif), *la vôtre* [o] (pronom).
- Les accents circonflexes ont souvent une fonction étymologique. Ils indiquent la présence d'un **S** qui a disparu. Ce qui peut permettre à l'étudiant étranger de relier le mot français à d'autres mots de racine indo-européenne : *maître* (*Meister, master, maestro*), *île* (*isle, isla*), *fenêtre* (*Fenster, fenestra*), *hôtel* (*hostel, hostal*), etc.

Attention !

La réforme de l'orthographe de 1990 a autorisé l'absence d'accents circonflexes qui ne changent ni le sens ni la prononciation. On peut donc actuellement lire ou écrire : *diner* ou *dîner*, *couter* ou *coûter*, *flute* ou *flûte*, *fraiche* ou *fraîche*, *ile* ou *île*, *maitre* ou *maître*, etc.

TESTEZ-VOUS

Choisissez le bon mot.

1. Il a mangé du poisson _____ (*cru* ou *crû*) !
2. Je ne l'aurais jamais _____ (*cru* ou *crû*) !
3. Près du _____, il y a un melon _____ (*mur* ou *mûr*).
4. Est-ce que c'est _____ voiture (*votre* ou *vôtre*) ?
5. Oui, c'est la _____ (*notre* ou *nôtre*).
6. Je suis _____ d'avoir laissé ce livre _____ la table (*sur* ou *sûr*).
7. Je prendrais bien la salade paysanne, _____ je n'aime pas le _____ (*mais* ou *maïs*).
8. La _____ que tu m'as donnée est difficile (*tache* ou *tâche*).
9. J'ai fait une _____ sur ma chemise (*tache* ou *tâche*).
10. C'est un animal à quatre _____ (*pattes* ou *pâtes*).
11. Cette viande est servie avec des _____ (*pattes* ou *pâtes*).
12. J'ai _____ acheter _____ pain (*du* ou *dû*).

— Tu t'ennuies ? — Oui, c'est vrai, je m'ennuie.

Ce qu'il raconte n'est pas très intéressant. J'aimerais qu'on s'en aille d'ici.

1 L'élision

La voyelle **e** à la fin d'un mot ne se prononce pas si le mot suivant commence par une voyelle ou un **h** muet (non aspiré), ce qui s'appelle l'élision :

Il n'y (élision) a plus d'horloge (élision) dans le hall (h aspiré, donc pas d'élision).

PETITE HISTOIRE

En ancien français, il y avait élision avec les possessifs *ma*, *ta*, *sa* (comme encore maintenant avec l'article *la*). Cette ancienne élision reste dans l'expression *ma mie*, qui à l'origine était *m'amie* (aujourd'hui *mon amie*).

2 Le E final et l'apostrophe

L'apostrophe marque l'élision d'un **E** muet final devant un mot commençant par une voyelle ou un **H** muet :

J'ai reçu sa lettre, je savais qu'il m'avait écrit d'Helsinki.

Mais l'élision, qui, dans la prononciation, fonctionne avec tous les **E** muets dans cette position (*elle est encore enfant, une amie, entre eux*, etc.), n'est notée avec l'apostrophe que dans les mots grammaticaux monosyllabiques suivants *je, me, te, se, le, ce, ne, de, que* (et ses dérivés comme *jusque, lorsque, puisque*, etc.) : *Je t'en prie, ne m'agace pas !*

3 A, I et l'apostrophe

Dans certains cas, il y a élision avec **A** et **I** : *Passe-moi la clef s'il te plaît, c'est toi qui l'as.*

Lorsque **A** et **I** sont élidés, il y a toujours apostrophe. C'est le cas pour l'article et le pronom *la* ainsi que la conjonction *si* (suivie de *il* ou *ils*) : *S'il ne part pas maintenant, il n'arrivera pas à l'heure à l'école. Mais : Si elle veut, si on veut.*

— Tu as visité cette église ? — Oui, je l'ai visitée.

Attention !

Il n'y a pas d'apostrophe avec le pronom relatif *qui* ni avec le pronom *tu*, même si la prononciation populaire pratique souvent l'élision : *T(u) as vu la personne qu(i) est entrée ?*

L'élision ne se fait pas avec les nombres *un, huit* et *onze* : *Le huitième jour, un groupe de onze personnes, le un de vingt-et-un, la une du journal.*

L'élision n'est pas possible dans toutes les positions : *Laissez-le entrer, faites-le asseoir.*

Règles

Articles :

L'élision est obligatoire entre les articles *le, la* et les noms commençant par une voyelle ou un **H** muet, sauf les nombres et la plupart des mots, d'origine étrangère, commençant par **Y** :

L'homme, l'orange, l'œil, mais le yaourt, le Yen, la Yougoslavie, etc.

Pronoms :

Il n'y a pas d'élision après un impératif si le pronom ne se rapporte pas à l'infinitif : *Il peut l'aider. Envoie-le aider son frère* (le se rapporte à *envoie*), *envoie-le l'aider* (l' se rapporte à *aider*).

Que :

L'élision est obligatoire avec **que** pronom interrogatif (*Qu'y a-t-il ? Qu'est-ce que tu veux ?*) et avec **que** pronom relatif et conjonction (ainsi qu'avec les conjonctions composées avec **que** : *quoique, lorsque, puisque, etc.*) devant *il, elle, on, un(e)* : *Quoiqu'il dise ; lorsqu'elle le saura ; puisqu'on le lui dira, etc.*

L'élision n'est pas obligatoire avec d'autres mots ou si une virgule suit la conjonction :

Il est absent, parce que, hier, il est tombé malade, lorsqu'en sortant / lorsque, en sortant, il a pris froid. Quoique affaibli par sa maladie, il garde le moral.

Il y a élision après **jusque** devant *(aux), alors, en, ici, où* : *Jusqu'où ? Jusqu'ici !* ainsi que dans *quelqu'un* et *presqu'île*.

TESTEZ-VOUS

Réécrivez les mots avec ou sans apostrophes.

1. Je (la) _____ ai rencontrée (la) _____ année dernière.
2. Tout (se) _____ est bien passé.
3. (Elle) _____ a visité (le) _____ Yémen.
4. Il est toujours à l'aise, en (quelque) _____ endroit (que) _____ il se trouve.
5. Fais-(le) _____ étudier à partir (de) _____ ici.
6. Il (ne) _____ a pas vu la voiture arriver (lorsque) _____ il a traversé.
7. Prends le livre (qui) _____ est sur la table.
8. (Tu) _____ as mangé (le) _____ yaourt ?
9. (Si) _____ elle pouvait, elle (la) _____ aiderait.
10. (Ça) _____ y est !
11. (Que) _____ as-tu ?
12. Laisse-(le) _____ (la) _____ écouter (si) _____ il insiste.

Tous les deux sont intelligents et compétents, mais ils sont différents :
il est lent et prudent, elle est brillante et provocante.

1 Les adjectifs en *-ent* et en *-ant*

Les adjectifs qui se terminent par le son [ɑ̃] s'écrivent généralement avec **-ent** ou **-ant** (mis à part quelques exceptions comme *blanc, franc, grand, persan*, etc.)

► Adjectifs en **-ent** :

Lent, violent, apparent, décent, intelligent, insolent, récent, compétent, présent, différent, prudent, content, excellent, etc.

► Adjectifs en **-ant** :

Attirant, bruyant, brillant, important, élégant, vivant, savant, puissant, méchant, géant, ignorant, charmant, intéressant, etc.

PETITE HISTOIRE

Comme *en* et *an* se prononcent de la même façon [ɑ̃], il en est résulté, dès le Moyen Âge, une grande hésitation pour l'orthographe de ce son. Au XIII^e siècle, les copistes des romans de chevalerie adoptaient des écritures régionales. C'est ainsi qu'en Champagne on écrivait *ansamble* et à Paris *ensemble*.

2 Adjectif et participe présent

► Les deux formes (**-ent** et **-ant**) peuvent apparaître dans le même mot : *précédent* et *précédant*. Dans ce cas, il s'agit d'un adjectif (**-ent**) et d'un participe présent (**-ant**).

► Le **participe présent** est une forme verbale invariable, généralement suivie d'un complément, et qui peut remplacer une proposition relative introduite par *qui* ou exprimer une action simultanée à celle du verbe principal :

La semaine précédant l'examen, la semaine qui précède l'examen (participe présent) mais *la semaine précédente* (adjectif).

Précédant la manifestation (participe présent), *des policiers ouvraient la voie aux manifestants*.

► Dans un certain nombre de mots, le participe présent se distingue de l'adjectif par l'orthographe (**-ant** / **-ent**) : *différant* / *différent, divergeant* / *divergent, excellent* / *excellent, négligeant* / *négligent, violent* / *violent*, etc.

Ils ont des avis différents. Ce sont des avis différant sur tous les points.

C'est un athlète exceptionnel, excellent dans plusieurs sports. C'est un excellent sportif.

Cet homme violent a commis de nombreux actes violent la loi.

Règles

- Lorsqu'il s'agit d'un participe présent, la finale est toujours en **-ant**.
Lorsqu'il s'agit d'un adjectif, il y a deux possibilités : **-ant** ou **-ent**.
- La forme **-ant** est généralement employée lorsque l'adjectif provient d'un verbe :
Attirant (attirer), *brillant* (briller), *important* (importer), *vivant* (vivre), *savant* (savoir), *ignorant* (ignorer), *charmant* (charmer), *intéressant* (intéresser), *plaisant* (plaire), *mourant* (mourir), etc.
Il existe cependant de nombreuses exceptions : le verbe peut avoir disparu ou être peu connu (*bruyant* vient de *bruire*, qui a le sens de *retentir*), l'adjectif peut ne pas venir d'un verbe (*élégant*, *géant*, *pédant*, *sanglant*, etc.).
- La forme **-ent** est plutôt employée lorsque l'adjectif ne provient pas d'un verbe (*ardent*, *récent*, *content*, *lent*). On le rattache plutôt à un nom généralement terminé par **-ence** :
Absent (absence), *conséquent* (conséquence), *décent* (décence), *intelligent* (intelligence), *insolent* (insolence), *compétent* (compétence), *présent* (présence), *prudent* (prudence), *dément* (démence), *déficient* (déficience), etc.
Certains adjectifs en **-ent** peuvent être reliés à des verbes, mais ils diffèrent du participe présent : *Apparent* (apparence) / *apparaissant* (apparaître), *divergent* (divergence) / *divergeant* (diverger), *excellent* (excellence) / *excellant* (exceller), *négligent* (négligence) / *négligeant* (négliger), *violent* (violence) / *violant* (violier), etc.

TESTEZ-VOUS

Complétez avec **-ant** ou **-ent**. Faites l'accord si nécessaire.

1. Le Japon est appelé le pays du soleil lev _____.
2. Manifest _____ contre les réc _____ suppressions de crédits, ils ont exigé des réformes.
3. Elle n'aime pas attendre, elle n'est pas très pati _____.
4. Ne sois pas si pressé. Ce n'est pas très urg _____ !
5. Pour cette exposition, l'entrée est pay _____.
6. Quelques étudiants étaient très mécont _____ de leurs notes.
7. Ce quartier est très viv _____, l'animation est perman _____.
8. Il a plu, la chaussée est gliss _____.
9. Cet étranger n'étudie le français que depuis deux mois. Il faut être indulg _____.
10. On fait souvent un vœu quand on voit une étoile fil _____.
11. Ces fenêtres sont sales, les vitres ne sont plus transpar _____.
12. Dans ce cours, il y a une étudiante parl _____ cinq langues.

■ Rôle de la liaison

- La liaison permet d'éviter le hiatus (contact entre deux voyelles).
- Elle permet aussi de résoudre quelques ambiguïtés grammaticales, comme par exemple, de préciser s'il s'agit d'un singulier ou d'un pluriel :

Il arrive / Ils [z] arrivent.

Homme ingrat ! / Hommes [z] ingrats !

Dans ces exemples, seule la liaison (obligatoire) permet de distinguer le singulier du pluriel.

PETITE HISTOIRE

Caractéristique originale du français, la liaison de la consonne finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant est beaucoup moins fréquente qu'autrefois. L'usage en est très variable et certains locuteurs voient dans l'emploi de la liaison une marque de « beau langage ».

Règles

Il est impossible de donner toutes les règles concernant la liaison, mais quelques principes sont unanimement acceptés.

- La liaison est généralement obligatoire à l'intérieur d'un groupe nominal ou d'un groupe verbal (et non entre ces deux groupes). Il n'y a pas de liaison si les mots sont séparés par une virgule.

- Dans un groupe nominal, la liaison est obligatoire :

– Après **aux, ces, des, les, mes, tes, ses, nos, vos, leurs, quels, quelles** [z] et après **un, mon, ton, son** [n] (articles, démonstratifs, possessifs, interrogatifs) :

Aux [z] armes, citoyens ! Les [z] enfants et leurs [z] amis

Ton [n] anniversaire, son [n] oncle.

– Après des adjectifs numéraux comme **deux, trois, six, dix** [z], **vingt, cent** [t] : *J'ai deux [z] amours, mon pays et Paris* (chanson française).
Vingt [t] ans après (roman d'Alexandre Dumas).

Attention ! La liaison n'intervient pas à l'intérieur d'un numéral : *quatre-vingt-un, cent un.*

– Entre un adjectif (qualificatif ou indéfini comme **aucun, autres, certains, plusieurs, quelques, mêmes**, etc.) et un nom (lorsque l'adjectif est placé avant le nom) et entre un adverbe et un adjectif :
Un petit [t] ami, un grand [t] arbre, un bon [n] orateur, bien [n]-aimé, aucun [n] homme, les mêmes [z] enfants, très [z] amical, etc.

Dans le cas d'adjectifs se terminant par une voyelle nasale, cette voyelle devient souvent orale avec la liaison : *En plein air* [plɛnɛʁ], *le Moyen Âge* [mwajɛnɑʒ], *le divin Enfant* [divinɑ̃fɑ̃], *un bon élève* [bɔnɛlɛv], mais avec les mots finissant par *-un*, la voyelle reste nasale : *un commun accord*.

– Après **en** et **quant** : *en* [n] *hiver*, *quant* [t] *à moi*.

Dans un groupe verbal, la liaison est obligatoire :

– Après les pronoms **on, en, ils, elles, nous, vous, quels, quelles** :

Ils [z] ont de la chance ; on [n] en [n] a ; elles [z] étudient ; vous [z] aimez ?

- Lorsque le pronom est inversé et rattaché au verbe par un trait d'union :

Allez-[z] y ! Allez-vous-[z] en ! Vient-[t] il ? Entend-[t] il ce que je dis ?

La liaison est aussi obligatoire après **rien** : *rien* [n] à faire.

Les liaisons les plus fréquentes sont en [z], [n] et [t], mais la liaison en [r] existe aussi avec les adjectifs *premier*, *dernier* et *léger*, ainsi que celles en [g] (avec *long*) et en [p] (avec *trop*) :

Le premier [r] homme, le dernier [r] enfant, un léger [r] accident, un long [g] hiver, trop [p] élevé.

TESTEZ-VOUS

Dites si la liaison est obligatoire ou impossible dans les phrases suivantes. Si la liaison est obligatoire, indiquez (en cas de liaison obligatoire) la prononciation [z], [n], [r] ou [t].

[illegible]

1. J'ai lu les *Mille et [] une nuits*.
2. C'est un enfant [] intelligent.
3. Elle a réussi son dernier [] examen.
4. François [] aime s'amuser.
5. Il était patient [] autrefois.
6. Viendront []-ils demain ?
7. Quelles [] ont été vos impressions ?
8. J'ai deux frères, le premier [] a 25 ans.
9. Elle a eu un sérieux [] accident.
10. Un travail de second [] ordre.
11. Ce boucher [] achète sa viande à la campagne.
12. Dans cette région, il fait très chaud en plein [] été.

Allons enfants de la patrie... (hymne national français).

■ Liaison facultative et sens

- Dans le cas de liaisons facultatives, le choix de la liaison permet de résoudre quelques ambiguïtés grammaticales :
Vous êtes anglais ? / Vous êtes [z] anglais ?
 - Dans le premier cas (sans liaison), la question s'adresse plutôt à une seule personne : *John, vous êtes anglais ?*
 - Dans le second cas (avec liaison), la question s'adresse à deux ou plusieurs personnes : *John et Mary, vous êtes [z] anglais ?*

PETITE HISTOIRE

Il faut distinguer, dans le cas des liaisons facultatives, entre français soutenu et français familier. Les liaisons se font de moins en moins à mesure que le langage devient plus familier. Le respect de la liaison varie aussi fortement selon le contexte. Tout dépend s'il s'agit d'une lecture à voix haute, de déclamation, ou de simple conversation familière.

Règles

- La liaison est facultative :
 - Entre un pluriel et les conjonctions **et** et **ou** : *Démons et merveilles, garçons ou filles, hommes et femmes, jeunes ou vieux*, particulièrement lorsque le contexte ne présente pas d'ambiguïté : *vous tous, collègues et amis*.
 - Après **assez**, **pas**, **plus**, **puis**, **jamais**, **moins**, **mieux** [z], **beaucoup** [p], **fort**, **point**, **tant** [t] (la plupart des adverbes sauf *très* et *trop*) :
Un passage assez [z] étroit ; je n'en ai pas / plus [z] envie ; il a pris un plat, puis [z] un dessert ; ce n'est jamais [z] assez bon ; moins [z] apte ; il a beaucoup [p] à dire ; c'est fort [t] intéressant ; il n'est point [t] aimable ; tant [t] et tant.
- Attention !** S'il s'agit d'une locution adverbiale, la liaison est obligatoire avec **plus** et **moins** : *de plus [z] en plus, de moins [z] en moins*.
- D'autres liaisons (qui étaient obligatoires) deviennent de plus en plus facultatives en français familier : elles interviennent après des prépositions comme **après**, **dans**, **chez**, **depuis**, **dès**, **sans**, **sous** [z], **avant** [t] (la plupart des prépositions sauf *en*), des conjonctions comme **mais** [z], **quand** [t], le pronom relatif **dont** [t], etc. :
Après être allé à l'université ; avant elle ; depuis hier ; dès avril ; dans un an ; chez Anna ; depuis un certain temps ; sans un regard ; sous un arbre ; quand il pleut ; ce dont il s'agit ; mais un jour ; pauvre mais honnête, etc.

De même, la liaison est facultative si un adverbe, un adjectif, une préposition ou un article (avec voyelle initiale) suit immédiatement le verbe : *Il vient [t] à peine de commencer ; nous arrivons [z] aujourd'hui ; il est [t] avare ; ils vont [t] à l'école ; c'est [t] un médecin ; il n'a pas [z] eu de chance.*

TESTEZ-VOUS

1. Il est [] ici ?
2. Il revient après [] avoir passé un mois en France.
3. Très [] honnêtement, je ne suis pas d'accord.
4. Tu connais mon cousin [] Antoine ?
5. C'est [] une autre possibilité.
6. Je prendrai le train [] express.
7. Les cours reprennent en [] automne.
8. Quand [] il saura ça !
9. Vas []-y !
10. Vous êtes trop [] aimable !
11. Hier, il était malade, mais [] aujourd'hui, ça va.
12. C'est une boutique de fruits [] et légumes.

[illegible]

Cet étudiant autrichien lit Voltaire en français. C'est un Autrichien voltairien.

1 Majuscules et noms propres

- Obligatoire en tête de phrase, la majuscule s'emploie au début des noms propres (noms et prénoms, fêtes religieuses, continents, pays, régions, océans, fleuves, mers, montagnes, villes, quartiers, rues, monuments, etc.) :

Jean-Jacques Rousseau est né à Genève, en Suisse.

Les Alpes s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'en Europe centrale.

La Loire traverse la Touraine et l'Anjou avant de rejoindre l'Atlantique.

Il a voyagé en France de Noël à Pâques.

À Paris, il a visité le Panthéon, la rue de la Huchette, Montmartre et les Champs-Élysées.

- Les noms propres composés s'écrivent avec majuscules et traits d'union : *les États-Unis, la Nouvelle-Calédonie.*
- Pour les noms propres commençant par un article défini, on emploie des majuscules pour l'article et le nom (*Le Havre, La Rochelle, La Fontaine, Le Corbusier*), mais on n'utilise pas la majuscule avec la particule **de** (*Honoré de Balzac, le général de Gaulle*).

Attention ! La contraction ne se fait qu'avec des noms de lieux :

Aller au Havre, au Caire, revenir du Havre, du Caire, mais une construction de Le Corbusier.

PETITE HISTOIRE

Dans les manuscrits médiévaux, les majuscules n'étaient utilisées que dans les titres et au début des vers. Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle qu'elles apparaissent au début de certains mots.

2 Majuscules et noms communs

- Pour les noms communs utilisés comme noms propres (ou qui rentrent dans la composition d'un nom propre) il faut une majuscule. Ces noms peuvent désigner un événement ou une époque historique (*la Renaissance italienne, la Révolution française*), un pays ou une région (*la Côte d'Azur*), une institution, une société, un journal (*la Bibliothèque nationale, Le Monde*), un titre (*Monsieur le Directeur*), etc. La majuscule est alors distinctive :

Dans cette commune, on a commémoré la Commune de Paris.

Le Parisien est un journal parisien.

L'Afrique du Sud est au sud du continent africain.

La mer Noire connaît une marée noire.

Il a changé de banque, il est maintenant à la Banque nationale de Paris.

- Inversement, un nom propre peut être utilisé comme un nom commun, il garde alors sa majuscule : *acheter un Renoir, un Picasso, une Peugeot, une Citroën.*

Règles

- Les noms de peuples ont une majuscule lorsqu'ils désignent des personnes (pas de majuscule pour les adjectifs ou lorsque le nom de peuple désigne une langue) :
Les Américains, les Britanniques, les Irlandais et les Australiens parlent anglais. Cette Américaine d'origine mexicaine et ce touriste argentin communiquent en espagnol.
Dans les années soixante, beaucoup d'Américains demandaient l'égalité entre Blancs et Noirs.
- Pas de majuscule pour les personnes se réclamant d'une religion (bouddhistes, calvinistes, catholiques, chrétiens, juifs, luthériens, musulmans, orthodoxes), d'une philosophie, d'une doctrine ou d'une idéologie (maoïstes, marxistes, freudiens, platoniciens, stoïciens, etc.). Le Dieu de la Bible a une majuscule, mais pas les autres : *les dieux de l'Olympe.*
Attention ! Juif peut avoir une majuscule s'il désigne un Israélien :
Au Moyen-Orient, les Juifs et les Arabes ont accepté de négocier.
- Les sigles s'écrivent avec des majuscules : *la SNCF, le RER, les USA, etc.*

TESTEZ-VOUS

Mettez les majuscules.

1. les dieux sont tombés sur la tête est un film sud-africain.
2. ce touriste italien a visité le louvre.
3. alfred de musset et la rochefoucauld sont des auteurs français.
4. les brésiliens parlent portugais.
5. vichnou est un dieu de l'hindouisme.
6. les californiens se baignent dans le pacifique.
7. au quatorzième siècle, la population espagnole était composée de chrétiens, de juifs et de musulmans.
8. veuillez agréer, monsieur le directeur, ...
9. à la sorbonne, il y a des étudiants étrangers : des marocains, des polonais, des grecs, etc.
10. ce bateau va de la mer du nord à la mer baltique.
11. le soir est un journal belge.
12. la population des usa est très mélangée : anglo-saxons, hispaniques, noirs, asiatiques...

- Mon numéro de téléphone est le quatre-vingt-douze, soixante-quinze, quatre-vingts, dix-huit.
– 80, 12, 60, 15, 98 ? – Non, 92, 75, 80, 18.

1 Les nombres en toutes lettres

- Pour les nombres composés (de *dix-sept* à *quatre-vingt-dix-neuf*), il faut un trait d'union, sauf s'ils sont unis par **et** : *Trente-deux, vingt et un, quatre-vingt-dix-neuf, quatre-vingt-un, quarante et un, dix-huit, cent un, trois cents, quatre cent vingt-huit*, etc.
- Lorsque le nombre est écrit en chiffres, on peut laisser un blanc après les milliers (*population : 22 587 habitants*) sauf dans les dates (*la guerre de 1870*), mais on ne met pas de point.

PETITE HISTOIRE

De soixante-neuf à cent, les nombres français présentent une caractéristique étrange : *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix*. Le phénomène n'est pas nouveau, il date du XVI^e siècle et a remplacé les formes *septante, octante* (ou *huitante*), *nonante*, encore utilisées en Belgique et en Suisse.

2 1789 : mille sept cent quatre-vingt-neuf ou dix-sept cent quatre-vingt-neuf ?

- De 1100 à 1999, il existe officiellement deux façons de prononcer les nombres. On peut utiliser **mille** ou **cent** : 1200 = *mille deux cents* ou *douze cents*.
- Pour les dates, la numérotation en centaines est plus courante jusqu'à 1700 : *Quatorze cent quinze* (1415, défaite d'Azincourt), *quinze cent quinze* (1515, victoire de Marignan), *seize cent dix* (1610, assassinat d'Henri IV). Mais 1789, *mille sept cent quatre-vingt-neuf* ou *dix-neuf cent quatre-vingt-neuf*.
- Pour les opérations mathématiques, on emploie les nombres formés sur **mille** (*mille cinq cents*) tandis que pour la longueur et le poids on préfère les nombres formés à partir de **cent** : *quinze cents mètres, treize cents grammes*.

3 Masculin, féminin, singulier, pluriel

- Dans les nombres, le féminin ne se trouve qu'en composition avec **une** : *Il est vingt et une heures. Il a écrit trente et une pages. Les quarante et une personnes*, etc.
Attention ! L'expression *mille et une* (les mille et une nuits, les mille et une façons de cuisiner, etc.) indique un grand nombre indéterminé. S'il s'agit d'un nombre précis, il faut dire *mille un / mille une*.

- Les nombres pris comme noms sont invariables (sauf *zéro*, *million* et *milliard* : les *zéros*, les *millions*, les *milliards*) : les *sept* rouges, les *huit* noirs d'un jeu de cartes. Les noms derrière les nombres se mettent normalement au pluriel : *Deux amis*, *trois petits cochons*, *quatre mousquetaires*, *cinq doigts*, les *dix commandements*, etc. Dans certains cas, les noms restent au singulier, derrière le nombre (*six mai*) ou devant (*page cent*, *Louis XIV*). Ces nombres n'ont pas une valeur de pluriel, ils signifient le *sixième* jour de mai, la *centième* page de ce livre, le *quatorzième* roi nommé Louis.

Attention ! Deux nombres peuvent avoir un pluriel. Ce sont *vingt* et *cent*.

Règles

- **Cent** est au pluriel lorsqu'il est précédé d'un nombre qui le multiplie : *cinq cents*, *six cents*, mais *mille cent euros* (*mille* n'est pas ici un multiple de *cent*). Si ce multiple est suivi d'un nombre, *cent* reste invariable : *cinq cent trois*, *six cent deux kilomètres*.

Cent reste invariable devant *mille*, mais pas devant *millions* ou *milliards* (considérés comme noms) : *six cent mille habitants dans cette ville*, *deux cents millions d'habitants dans ce pays*.

- **Vingt** est au pluriel dans le nombre composé *quatre-vingts* ; il s'agit ici, comme pour *quatre cents*, d'un multiple. Les mêmes règles s'appliquent : *cent vingt ans* (*cent* n'est pas un multiple), *quatre-vingt-deux* (le multiple est suivi d'un nombre), *quatre-vingt mille*, *quatre-vingts millions*, *quatre-vingts milliards*, etc.

TESTEZ-VOUS

Écrivez les nombres en toutes lettres.

1. 2001, *Odyssée de l'espace* est un film de Stanley Kubrick. _____
2. Fais-moi un chèque de 220 euros. _____
3. La maison est à 1 500 mètres. _____
4. À la fin du siècle dernier, les Chinois étaient 600 000 000. _____
5. Son grand-père a 80 ans. _____
6. Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492. _____
7. Dans cette université, il y a 2 500 étudiants. _____
8. Ce bâtiment a été construit il y a 180 ans. _____
9. L'accident a fait 51 victimes. _____
10. La distance entre ces deux villes est de 95 kilomètres. _____
11. Cette manifestation a réuni 200 000 personnes. _____
12. Cette ville a été fondée il y a 1100 ans. _____

Pierre dit : « Paul est stupide. »

Pierre, dit Paul, est stupide.

■ Les signes de ponctuation

Ils sont universels et ne varient guère d'une langue à l'autre.

- ▶ **Le point** marque la fin de la phrase. Il peut être remplacé par le point d'interrogation en fin de phrase interrogative (*Tu viens ?*), par le point d'exclamation en fin de phrase exclamative (*Quelle chaleur !*) ou après une interjection (*Ah ! Chut !*), ou par des points de suspension, qui indiquent que la phrase reste inachevée (*Alors...*).
- ▶ **Les points de suspension** à l'intérieur d'une phrase permettent de mettre un élément en valeur, d'annoncer la surprise (comme à l'oral, on peut ménager ses effets par une pause) :
Après cet exploit, il s'est retrouvé... en prison : il ne savait pas que c'était interdit.
- ▶ **Les deux-points** annoncent une citation, une énumération, une explication ou une conséquence. À l'intérieur d'une citation, les points de suspension entre crochets [...] ou entre parenthèses (...) indiquent une coupure :
Il reste encore cinq signes de ponctuation : les guillemets, les parenthèses, les tirets, la virgule et le point-virgule.
Apollinaire écrit en 1913 : « Le rythme même (...) voilà la véritable ponctuation et il n'en est point besoin d'une autre. »
- ▶ **Les guillemets** ouvrent et ferment une citation, mais peuvent aussi servir d'excuse pour l'emploi d'un terme trop populaire ou étranger, ou pour indiquer le scepticisme de l'auteur :
Une fille « cool », un régime « démocratique » (soi-disant ou pseudo-démocratique).
- ▶ **Les parenthèses** – ou **les tirets** – introduisent une remarque à l'intérieur d'un développement : *Les parenthèses introduisent une réflexion (mais aussi un exemple, une illustration) à l'intérieur d'un développement.*
- ▶ **La virgule** se place à l'intérieur d'une phrase et en sépare certains éléments ; **le point-virgule** sépare deux propositions dans une phrase : *La virgule indique un bref arrêt de la voix ; le point-virgule marque un arrêt plus important.*

PETITE HISTOIRE

Les écrits, en ancien français, ne connaissaient pas la ponctuation. Les manuscrits du XII^e et XIII^e siècles n'utilisaient que le point dont la signification était plus rythmique que grammaticale. Au début du XX^e siècle, certains poètes français, comme Apollinaire, ne ponctuaient plus leurs vers : « *Le rythme même et la coupe des vers, voilà la véritable ponctuation et il n'en est point besoin d'une autre.* »

(quelques règles simples)

Règles

L'emploi de la virgule

■ La virgule est obligatoire avant le sujet si celui-ci est précédé d'un complément circonstanciel, d'une subordonnée, d'une locution adverbiale, etc. : *Ce matin, il faisait beau. Puisque j'étais en vacances, je me suis promené. Sur le chemin, j'ai rencontré un ami.*

La virgule est aussi obligatoire pour séparer des éléments de même nature, mais elle n'est pas employée si ces mots sont reliés par *et*, *ou* et *ni* :
La Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas forment le Benelux. La Belgique et la Suisse font partie de la francophonie, mais ni l'Allemagne ni les Pays-Bas.

■ La virgule n'est pas employée entre la proposition principale et la subordonnée ou entre le verbe et les compléments :
Je sais que j'ai raison. Dis-moi si tu acceptes. Il a étudié le français quand il était à Paris.

Mais elle est obligatoire entre deux propositions (introduites ou non par des mots de coordination comme *car*, *mais*, *donc*) : *Il est blond, elle est brune. Je pense, donc je suis.*

■ Devant un pronom relatif, la virgule est nécessaire si la proposition relative correspond à un adjectif :

Les touristes, qui étaient portugais, achetaient des souvenirs (les touristes étaient portugais).

Les touristes qui étaient portugais achetaient des souvenirs (seuls les touristes portugais...).

TESTEZ-VOUS

Complétez, si nécessaire, avec des signes de ponctuation.

1. Le serveur ☐ ☐ Fromage ☐ ou dessert ☐ ☐
2. Les étudiants ☐ qui ont un autre cours ☐ peuvent partir ☐ les autres restent.
3. L'année dernière ☐ elle a visité la Pologne.
4. Il visitera la Slovaquie ☐ l'année prochaine.
5. Il n'est pas sportif ☐ il n'aime ni le tennis ☐ ni la natation.
6. Quand elle est arrivée en France ☐ elle ne connaissait personne.
7. Est-ce que tu sais ☐ combien ça coûte ☐
8. John ☐ Pablo ☐ Natacha ☐ et Tomohiro ☐ étudient à l'Alliance française.
9. Ronaldo ☐ qui est brésilien ☐ passe ses vacances à Nice.
10. Quelle horreur ☐
11. Il n'a pas étudié ☐ mais il a réussi ☐
12. Derrière la colline ☐ il y a un lac.

1 Une lettre, plusieurs sons

La lettre **E** peut avoir plusieurs prononciations, [ə], [e], [ɛ] ou [a] :

Je ne peux pas me souvenir de cela [ə].

Il a dessiné dans son cahier. Voyez ! [e].

Gabriel, mon cher ami, quel bel habit vert [ɛ].

Il a apparemment [aparamɔ̃] tout dit à sa femme [a].

Dans certains cas, le **E** n'est pas prononcé : *la petite amie.*

Règles

[ə]

Le **E** est généralement prononcé [ə] : *Parce que Martine vient de le dire.*

Mais tous les **E** ne sont pas prononcés (il s'agit alors de **E** muets) :

Parc(e) que Martin(e) vient de le dir(e), d(e) le dir(e) ou de l(e) dir(e).

En finale après une autre voyelle, **E** n'est pas prononcé : *vue, oie, vie, soie, amie, etc.*

Devant d'autres voyelles, **E** n'est pas prononcé (*beau, eau, asseoir*) ou il forme, avec l'autre voyelle, un seul son : *feu [ø], neuf [œ], soleil [ɛ], etc.*

Derrière la lettre **G**, il n'est pas prononcé mais permet la distinction entre [g] et [ʒ] : *gorge [ɡɔʁʒ], Georges [ʒɔʁʒ].*

[e]

Le **E** est prononcé [e] dans les terminaisons de verbes **-er** (infinitif) et **-ez** (deuxième personne du pluriel) : *Vous travaillez, finissez, il faut manger.*

La suite **-er** (ou **-ier**) est aussi prononcée [e] dans les noms dérivés (particulièrement les noms de métiers ou d'arbres fruitiers) : *boulangier, épicier, pommier, poirier, pêcher, etc.*

Certaines suites comme **-ed**, **-ef**, **-er**, **-ez** se prononcent aussi [e] : *pied, clef (ou clé), cahier, assez, nez, etc.*

Devant **-ff** et **-ss**, **E** se prononce parfois [e], particulièrement en début de mot : *dessert, dessin, effort, essai.*

Les articles et les adjectifs *les, des, ces, mes, tes, ses* devraient être prononcés [e], mais on peut entendre fréquemment le son [ɛ].

Attention ! -et ne se prononce pas [e], sauf dans la conjonction et : *Paris et [e] Lyon.*

[ɛ]

Si la syllabe est fermée par une consonne non nasale, **E** est prononcé [ɛ] : *heb/domadaire, insecte, chef, ciel, sep/tembre, es/poir, eth/nique, etc.*

Devant **X**, **E** est toujours prononcé [ɛ] : *examen, exact, expliquer, texte*.

– Devant les suites *-ff* et *-ss*, E situé en début de mot est généralement prononcé [e] : *effroyable*, *essence*. Mais ce n'est pas toujours le cas après une consonne : *messe* [ɛ].

– Les formes *es* et *est* du verbe *être* sont prononcées [ɛ].

► Si la syllabe est fermée par les lettres **M** ou **N**, **E** peut devenir une voyelle nasale [ã] ou [ẽ] : *En attendant* ; *il l'emporte pour le vendre* [ã] ; *un examen bien moyen* [ẽ].

Ou [a] dans certains cas rares comme *femme* ou *solennel*, et les adverbes en **-emment** : *ardemment, violemment, prudemment, intelligemment*, etc.

-emment : *ardemment, violemment, prudemment, intelligemment, etc.*

Choisissez le son correspondant à la lettre (ou aux lettres) soulignée(s).

1. Bernard est arrivé
2. ...au rez (a) -de-chaussée (b).
3. Il n'a pas voulu monter
4. ...les escaliers.
5. Il a appelé l'ascenseur
6. ...pour se rendre
7. ...au dernier (a) étage (b),
8. ...où il habite (a) avec sa femme (b) Renée (c)
9. ...et (a) ses (b) enfants.
10. Bernard est (a) infirmier (b)
11. ...de profession
12. ...depuis dix ans.

[illegible]

Peu nombreux sont ceux qui peuvent s'estimer heureux de tout leur cœur.

■ [œ] ou [ø] ? Exercez-vous phonétiquement !

Neuf jeunes baigneurs dans le fleuve [œ].

Le meunier paresseux travaille peu [ø].

Ma sœur aime le bœuf [œ].

Au milieu du jeu, il pleut [ø].

Ce meuble est un fauteuil de directeur [œ].

Plusieurs consommateurs veulent déjeuner [œ].

À cause de l'émeute, la banlieue était en feu [ø].

Les aveugles peuvent être les meilleurs masseurs [œ].

Barbe-Bleue n'était pas un monsieur affectueux [ø].

Dans son malheur, le veuf pleure [œ].

PETITE HISTOIRE

Jusqu'au XV^e siècle, l'ancien français utilisait indifféremment les lettres ue et eu pour les sons [œ] ou [ø]. La graphie ue ne se retrouve plus actuellement qu'après les consonnes C et G (pour garder les sons [k] ou [g]) et devant il : *accueil, recueil, cueillir, orgueil*, etc. [œ].

Règles

À part quelques très rares exceptions, **EU** et **Œ** se prononcent [œ] ou [ø].

Attention aux exceptions ! Les formes en eu du passé simple (*j'eus, tu eus, il eut*, etc.) qui se prononcent [y] et l'expression à jeun [ʒœ̃] (sans avoir rien mangé).

■ [ø]

EU et **ŒU** se prononcent toujours [ø], lorsqu'ils sont en finale de mot ou suivis d'une consonne non prononcée (comme par exemple le S ou le X du pluriel, le T ou le X de la troisième personne du présent, etc.) :

Affectueux, banlieue (banlieues), bleu (mais aussi bleue, bleus, bleues), cheveu (cheveux), deux, Dieu, feu, jeu, milieu, monsieur, messieurs, paresseux, nombreux, peu, je peux, (tu peux, il peut), il pleut, queue (queues), je veux, vœu, vœud, bœufs, œufs, etc.

EU se prononce également [ø] en finale de mot devant *se* ou *te* (*tre*) prononcés :

Affectueuse, baigneuse, creuse, émeute, neutre, nombreuses, vendeuses, etc.

Lorsque **EU** ne se trouve pas en syllabe finale, s'il termine une syllabe, il est prononcé [ø] :

Jedi (jeu/di), meunier (meu/nier), neutralité (neu/tral/i/té), neutron (neu/tron).

et « **CE** »

[œ]

Lorsque **EU** se trouve devant une consonne prononcée (autre que S ou T) ou devant *il*, il se prononce [œ] :

Ailleurs, aveugle, malheur, masseur, meilleur, meuble, neuf, neuve, deuil, qu'il veuille, etc.

Mêmes règles pour **Œ** : *œu-* en finale fermée par une consonne prononcée, ainsi que *œil* et ses dérivés, se prononcent [œ] :

Bœuf, cœur, sœur, œuvre, œil, œillade (clin d'œil), etc.

Dans le cas de mots dérivés, on garde généralement la prononciation du radical :

Fleur [floer], *fleuriste* [floerist] ; *neuf* [noef], *neuvième* [noevjem] ; *pleur* [ploer], *pleurer* [ploere] ; *œuvre* [œvr], *œuvrer* [œvre], *désœuvré* [dezœvre].

Attention !

Lorsque *Œ* est situé en début de mot et suivi par une consonne, il marque généralement l'origine grecque d'un mot. Dans ce cas, il devrait se prononcer [e]. Cependant, par analogie avec la prononciation plus habituelle de *Œ*, il y a une très forte tendance à prononcer [ø], comme *Œdipe* (prononciation officielle [edip]) que l'usage a transformé en [ødip], ou *œcuménique* [økymenik].

TESTEZ-VOUS

Faut-il prononcer [œ] ou [ø] ?

1. Je voudrais un sandwich jambon *beurre*.
2. Meilleurs *vœux* pour la nouvelle année.
3. Ils chantent ensemble, ils forment un *chœur*.
4. J'ai rencontré *leurs* amis à cette fête.
5. J'ai peur de l'oublier, je vais faire un *nœud* à mon mouchoir.
6. Il a perdu son porte-feuille.
7. Pour garer sa voiture, il faut *manœuvrer*.
8. Un groupe de chiens de chasse s'appelle une *meute*.
9. Tu as vu l'*écureuil* dans l'arbre ?
10. Montesquieu a écrit *Les Lettres persanes*.
11. L'*œillet* est une fleur très odorante.
12. Les députés sont les élus du *peuple*.

[illegible]

Sur Canal Plus, il y avait la chanson « Je t'aime, moi non plus ».
Ça faisait longtemps qu'on ne l'entendait plus, mais il paraît qu'elle est de plus en plus demandée par les spectateurs. Allez, je te quitte. À plus !

■ La négation à l'oral

► Ne... pas :

De plus en plus, l'adverbe **ne** disparaît à l'oral : *J'en veux pas ; je sais pas ; j'irai pas.*

Cette disparition à l'oral ne gêne pas la compréhension lorsque **pas** assume la marque de la négation.

► Ne... plus :

Dans le cas de l'adverbe **plus**, le message peut souffrir d'ambiguïté : *Il (n') en prend plus* (arrêt) et *Il en prend plus* (davantage).

Traditionnellement, le **S** situé en fin de mot n'est pas prononcé en français, à moins qu'il ne termine un mot monosyllabique débutant par une voyelle (*as, os*) ou que le mot ne soit d'origine latine (*us, bis, cumulus*).

Pour éviter l'ambiguïté mentionnée, il a donc fallu établir une distinction phonétique. *Ne ...plus*, (arrêt) est donc resté [ply], tandis que l'adverbe *plus* (davantage) a vu sa prononciation se transformer en [plys] :

Plus [plys] de loisirs et plus [plys] d'emploi avec les 35 heures.

Mais : Plus [ply] jamais de guerre.

PETITE HISTOIRE

En ancien français, la marque de la négation était *ne*, mais assez tôt, cette négation a été complétée ou renforcée par des adverbes tels que *... jamais, ... plus, ... guère*, ou par des substantifs indiquant une petite quantité, un objet sans valeur comme *pas, point, mie* (miette), *goutte*, etc. : *Je n'avance d'un pas, je ne vois un point, je ne bois une goutte, je ne mange une miette.*

À partir du XVI^e siècle, les substantifs *point, pas, goutte, mie* deviennent des termes grammaticaux, sans référence à leur sémantique d'origine : *Je ne crois pas, je ne sais point, je n'en veux mie...*

En français moderne, le *pas* est devenu la seule marque de négation. Cependant, on peut encore entendre *point* (forme littéraire ou paysanne).

Règles

- Lorsqu'il y a risque de confusion, [ply] indique la négation et [plys] l'augmentation :

Vous (n') en voulez plus ? [ply]. Vous en voulez plus ? [plys].

Lorsqu'il n'y a pas de risque de confusion, la prononciation normale est [ply] comme dans le cas du comparatif ou du superlatif :

Il est plus grand que son frère [ply]. C'est le plus grand de sa famille [ply].

Cependant, dans certaines constructions, la prononciation reste libre :

Bien plus, tant et plus, sans plus, tout au plus, en plus, etc. [ply] ou [plys].

[ply] ou [plys] ?

Dans les mots composés, l'usage décide de la prononciation : *le plus-que-parfait* [plys] mais *la plus-value* [ply].

Dans une locution lorsque l'adverbe **plus** précède une voyelle, il y a en général une liaison : *De plus* [plyz] *en plus*, *qui plus* [plyz] *est*, *plus* [plyz] *ou moins*, etc. Sinon la liaison est facultative : *Ce vêtement n'est plus à la mode*. (voir **LES LIAISONS FACULTATIVES**, fiche 32.)

TESTEZ-VOUS

Dans ces phrases de français oral, trouvez la prononciation de plus : [ply], [plys] ou [plyz] (si liaison). Attention, dans certains cas, deux prononciations peuvent être possibles. Certaines phrases sont en français familier.

1. Ça y est, j'ai arrêté de fumer, je fume plus du tout.
2. Dans son programme électoral, il a promis plus d'argent et plus de congés pour tous.
3. Au revoir. À plus.
4. J'ai plus le temps de rien faire.
5. J'en ai fait plus que ma part.
6. Il y a plus qu'à partir.
7. T'en sais quand même pas plus que lui ?
8. Je savais plus quoi dire.
9. Il pleut de plus en plus.
10. J'en peux plus.
11. Ils étaient tous d'accord, des plus jeunes aux plus âgés.
12. Depuis qu'elle fait un régime, plus de charcuterie, plus de fromage et plus de chocolat.

[ply]	[plys]	[plyz]

1 S en début et fin de mot

- En début de mot, la lettre **S** se prononce [s] : *serpent, sac, soldat, son*, etc., à l'exception de mots d'origine étrangère commençant par *sh* : *shampooing, shérif* [ʃ].
- En fin de mot, **S** n'est pas prononcé dans les terminaisons grammaticales (pluriel, conjugaison) sauf en cas de liaison (voir **LES LIAISONS OBLIGATOIRES**, fiche 31) :

Nous prendrons des cafés.

S n'est pas prononcé non plus à la fin d'une préposition ou d'un adverbe : *dans, envers, d'ailleurs, vers, dehors, très, pas, moins, dessus, dessous, dès*, etc. Il peut cependant être prononcé dans *plus* (voir **PRONONCIATION DE « PLUS »**, fiche 38).

En général, **S** n'est pas prononcé à la fin des noms et des adjectifs : *bras, cas, congrès, fois, jus, gris, gros, paradis, pays, poids, repas, repos, souris, succès, tapis, temps, univers*, etc.

Mais dans certains mots, **S** doit être prononcé : *as, fils, lotus, mais, mars, os*, notamment dans les mots d'origine étrangère (*atlas, oasis*) et pour éviter les ambiguïtés (*sens* [sãs] – *sans* [sã]).

PETITE HISTOIRE

La plupart des manuels se contentent de donner des règles générales de prononciation et d'orthographe. C'est ainsi que pour la graphie **S**, ils se limitent à l'explication suivante : en initiale de mot, **S** est prononcé [s], entre deux voyelles, il se prononce [z] : *rose, désir, base*, etc. Pour obtenir le son [s] entre deux voyelles, il faut redoubler la consonne **S** : *laisser* [s]. Mais qu'en est-il de mots comme *asocial, antisémite, présélection*, prononcés [s] ?

2 S à l'intérieur d'un mot

- Si, à l'intérieur d'un mot, **S** est au contact d'une autre consonne, il se prononce [s] : *absent, bonsoir, chanson, penser, poste, renseignement, respect, valser, veste*, etc.
- Entre deux voyelles, il se prononce [z] : *bise, casino, dose, pause, rasoir, réaliser, vase*, etc.
- Pour obtenir le son [s] entre deux voyelles, il faut ajouter un **S** : *assez, dessus, laisser*.

Ce redoublement de la consonne permet l'opposition [s]/[z] : *poisson* [s]/*poison* [z] ou encore *basse* [s]/*base* [z].

Dans certains mots, cependant, il n'est pas utile de redoubler le **S** : *contresens, entresol, présupposé*, etc.

Règles

- Dans les mots composés dont le second élément commence par **S**, cette lettre est généralement prononcée [s] et non pas [z], par exemple : *asocial* (a + social), *antisémite* (anti + sémite), *contresens* (contre + sens), *entresol* (entre + sol), *homosexualité* (homo + sexualité), *présélection* (pré + sélection), etc.

Attention ! Si le radical commence par une voyelle, le S sert à éviter le contact entre deux voyelles et se prononce [z] : *désagréable, désaccord, désespoir, désapprouver, désunir* [z].

- Dans certains mots, l'écriture et la prononciation peuvent poser des problèmes : *présélection* [s], mais *présage* [z], *resalir* (salir de nouveau) [s], mais *ressortir* [s]. Il y a cependant quelques règles :

— S'il s'agit d'un faux radical, c'est la règle du **S** entre deux voyelles qui s'applique [z] : *président*, *présager* (l'adjectif *sage* n'a aucun rapport avec le verbe *présager*).

– S'il s'agit d'un vrai radical, deux écritures sont possibles, **S** ou **SS** :

S : asocial, aseptisé, se désolidariser, présupposer, resaler, resonger, etc.

SS : *dessaler* (rendre moins salé), *desserrer*, *pressentir*, *ressembler*, *ressentir*, *ressortir*, etc. Dans tous les cas, la prononciation est [s].

Attention ! Cette règle ne s'applique pas avec le préfixe *ré-* :

résolution [z], *résonner* [z], etc.

TESTEZ-VOUS

Indiquez si la prononciation est [s] ou [z].

1. Le contraire de symétrique est *asymétrique*.
2. Je ne lutte plus, je suis *résigné*.
3. Je n'y crois pas, ce n'est pas très *vraisemblable*.
4. Il ne parle pas anglais, il est *désavantagé*.
5. Tu fais les *présentations* ?
6. Je ne suis pas seul à signer, tu dois aussi *cosigner*.
7. La plante qui se tourne vers le soleil est un *tourne-sol*.
8. Ne plus être sensible, c'est être *désensibilisé*.
9. Le chinois est une langue *monosyllabique*.
10. Sur la plage, il y a des cabines pour se *déshabiller*.
11. Il y a trop de soleil, j'installe le *parasol*.
12. C'est un parking pour *résidents*.

[illegible]

PRONONCIATION DE « TOUT »

Vous avez tous vos documents ? Aucun document ne manque ?
 Vous avez tous vos documents ? Aucun de vous n'a oublié un document ?

1 Prononciation et sens

- ▶ La prononciation permet de distinguer le pronom singulier **tout** du pronom pluriel **tous** :
Dans cette maison, tout [tu] respire la joie de vivre.
Dans cette maison, tous [tus] respirent la joie de vivre.
- ▶ Elle permet aussi de distinguer l'adverbe **tout** du pronom **tous** :
Ils sont tout [tu] contents (adverbe). Ils sont tous [tus] contents (pronom).
- ▶ Elle permet aussi de distinguer l'adjectif **tous** et le pronom **tous** :
Ils ont tous [tu] leurs bagages (adjectif).
Ils ont tous [tus] leurs bagages (pronom : tous ont leurs bagages).
Voir TOUT (nom, pronom, adverbe, adjectif), fiche 25.

2 Prononciation de *tout, toute, tous, toutes*

- Les règles de prononciation (sauf en cas de liaison) sont assez simples.
- ▶ **Tout** se prononce toujours [tu] qu'il soit nom singulier ou pluriel (*le tout, les tous*), pronom, adjectif ou adverbe : *tout va bien, tout le monde, tout joyeux.*
 - ▶ **Toute**, adverbe et adjectif se prononce [tut] : *toute petite, toute la terre.*
 - ▶ **Toutes**, pronom, adverbe ou adjectif se prononce aussi [tut] (avec confusion possible entre l'adverbe et le pronom) : *Elles n'étaient pas toutes là ; elles sont toutes décoiffées ; toutes les expériences.*
Elles sont toutes décoiffées peut signifier : *elles sont complètement décoiffées* (adverbe) ou *toutes sont décoiffées* (pronom).
 - ▶ **Tous** se prononce [tus] lorsqu'il est pronom et [tu] comme adjectif : *Je les connais tous [tus] ; tous sont venus [tus] ; tous les jours [tu], etc.*

3 La liaison

- Les liaisons peuvent être :
- obligatoires : *À tout instant ; tout est possible ; c'est tout ou rien ; un tout autre aspect ; tout un monde ; du tout au tout [t] ; à tous égards [z], etc.*
 - facultatives : *On trouve tout ici ; tout annonce le printemps ; il a tout écrit [t] ; elles sont toutes en larmes ; toutes ensemble [z], etc.*
 - interdites : *Le tout est plus grand que la partie ; il a cédé le tout à son frère.*

(TOUTE, TOUS, TOUTES)

Règles

- Si **tout** est un nom (singulier ou pluriel), pas de liaison sauf dans certaines expressions comme *du tout* [t] *au tout*.
- Si **tout** est un adverbe, liaison quasi-obligatoire, que ce soit devant des adjectifs ou des prépositions : *tout entier*, *tout à sa colère*, *tout à fait*, *tout à l'heure*, *tout au plus*, *tout au moins*, *tout en chantant*, *tout en larmes* [t], etc.
- Avec **toutes**, forme féminine pluriel de l'adverbe, la liaison n'est généralement pas faite : *Elles sont toutes* [t] *aimables* (le pluriel est marqué par le verbe).
- Si **tout**, **tous** ou **toutes** sont des adjectifs, la liaison est généralement respectée : *tout un continent*, *en tout état de cause* [t], *à tous égards*, *en toutes occasions* [z].
- Si **tout** est pronom, la liaison ne se maintient qu'en position de sujet, particulièrement devant le verbe *être* : *tout est bien*, *tout arrive*, le pronom *y* : *tout y est*, et dans certaines expressions comme *tout ou rien*. Dans tous les autres cas, la liaison est facultative : *Tout et n'importe quoi* ; *j'ai tout aimé dans ce voyage* ; *il faut tout oublier*, etc.
- Au pluriel, le pronom **tous** se prononce toujours [tus] et la liaison avec **toutes** est rare (il n'y a pas de risque de confusion, car le pronom féminin singulier n'existe pas). Elle fait plutôt partie du « beau parler » que de l'usage : *Il les a toutes aimées* : [tuteme] (français standard), ou [tutzeme] (français soutenu).

TESTEZ-VOUS

Faut-il prononcer [tu], [tut], [tus] ou [tuz] ?

Deux réponses peuvent être possibles.

1. Ils sont tous arrivés.
2. Elle a écrit tout un article sur ce sujet.
3. Le tout et la partie.
4. Tout à coup, il a disparu.
5. Je reviens de Suisse. Tout y est cher.
6. Les hommes naissent tous égaux.
7. Tous ont réussi l'examen.
8. Vous avez tout à gagner et rien à perdre.
9. Ils n'étudient pas tous à l'université.
10. Tout a bien marché ?
11. Ce bâtiment est tout en bois.
12. Dans cette association, il y a des activités de tous ordres.

[tu]	[tut]	[tus]	[tuz]

Ce week-end, je suis parti à Weimar. Pour visiter l'exposition Watteau, j'ai pris le tramway.

■ [v] et [w]

- Qu'il a-t-il de commun entre les cinéastes polonais et allemand *Wajda* et *Wenders*, le compositeur d'origine allemande *Kurt Weill*, la philosophe française *Simone Weil*, le peintre français *Watteau* et le sociologue allemand *Max Weber* ?

Réponse : le son [v].

De même, entre les écrivains britanniques *Walter Scott* et *Oscar Wilde*, le cinéaste américain *Raoul Walsh*, les présidents américains *Washington* et *Wilson* ?

Réponse : le son [w].

- La lettre **W** n'est utilisée en français que dans des mots d'emprunts et dans quelques noms propres français. Trois prononciations sont possibles :
- [v] : par exemple les régions allemandes de *Westphalie* et du *Wurtemberg*, le peuple *wisigoth*, la salle *Wagram* à Paris, le peintre *Watteau*, etc.
 - [w] : par exemple *l'île de Wight*, *l'abbaye de Westminster*, la dynastie des *Windsor*, etc.
 - Ni [v] ni [w] : *New York*, *bungalow*, *cow-boy*, *squaw* qui suivent la prononciation anglaise.

PETITE HISTOIRE

Je suis à la tête de 24 soldats. Sans moi, Paris serait pris. Qui suis-je ?

Cette énigme, qu'on prête à Napoléon I^{er}, serait difficile à résoudre aujourd'hui car elle ne tient pas compte du W. La réponse est la lettre A, sans laquelle Paris deviendrait pris. L'alphabet du Premier Empire n'avait que 25 lettres au lieu de 26 aujourd'hui. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la lettre W fait partie de l'alphabet.

Règles

Pour prononcer correctement **W**, il faut savoir l'origine des mots.

- [v] : Dans les mots d'origine allemande, **W** se prononce [v], comme dans *Westphalie*, *Weimar*, *Wurtemberg*, *Wagram*, la nuit de *Walpurgis*, qu'il s'agisse d'un nom propre ou d'un nom commun comme *edelweiss*. Dans les noms propres français, **W** se prononce [v], comme le général *Weygand*, le peintre *Watteau*, sans se soucier si le patronyme est d'origine allemande ou non.
- [w] : Dans les mots d'origines anglaise ou hollandaise, **W** se prononce [w], comme dans *Waterloo*, *Westminster*, *Wyoming*, *Hawaï*, mais

aussi comme dans *tramway*, *week-end*, *steward*, *sweater*, *whisky*, les *waters* (les toilettes), à l'exception de *wagon* [v]. Wallon (Belge francophone) est normalement prononcé [w], mais beaucoup de Français prononcent [v].

Le son [w] est aussi utilisé pour des mots d'emprunt de langues non-européennes. Certains sont arrivés en français par l'intermédiaire de l'anglais, comme le *wapiti*, le *wigwam* (Amérique du Nord). D'autres, principalement d'origine orientale ou africaine (*swahili*), se sont d'abord écrits avec **ou** comme le *ouistiti*, certaines ont vu leur graphie évoluer en **W**. C'est ainsi que le *Rouanda* est devenu le *Rwanda*.

Ni [v] ni [w] : Dans les mots d'emprunt où **W** termine la syllabe, la prononciation suit celle de la langue d'origine (généralement l'anglais) : *interview*, *Dow Jones*, *clown* [klun], *show-business*, etc.

TESTEZ-VOUS

[v] ou [w] ?

1. Le kiwi est un fruit et un oiseau.
2. Le whist est un jeu de cartes anglais.
3. Taïwan est une île.
4. Un opéra wagnérien.
5. Le watt est une unité de puissance électrique.
6. J'ai vu un western hier à la télévision.
7. *Wallenstein* est une trilogie de Schiller.
8. Elle mange un sandwich.
9. Antoine Waechter est un écologiste français.
10. Wotan est un dieu germanique.
11. Les Walkyries sont des déesses guerrières des mythologies scandinaves et germaniques.
12. L'ouest des États-Unis est parfois appelé le Far West.

[illegible]

Xavier et Maxime joueront tous les deux du saxophone à Aix le six janvier.

1 X [ks]

Alexandre habite près du jardin du Luxembourg dans un duplex.

Ce boxeur du Texas a réalisé un exploit extraordinaire.

Dans son exposé, le chercheur a expliqué ses expériences.

2 X [gz]

Xavier n'est pas toujours exact.

Pendant l'examen oral, il a donné des exemples.

Il a quitté l'Hexagone, il vit maintenant en Asie. C'est un exil exotique.

3 X [s]

Bruxelles est à soixante kilomètres. J'y suis allé la première fois en quatre-vingt-dix.

4 X [z]

J'habite au deuxième étage dans le sixième arrondissement.

5 X peut ne pas être prononcé

Ses deux neveux sont à Bordeaux. Ils y sont heureux.

Les agneaux sont des animaux doux et affectueux.

Si j'ai le choix, malgré le prix, je veux aller aux Seychelles.

PETITE HISTOIRE

X [iks] est une lettre qui a du sens : X est une personne inconnue : *Monsieur X, porter plainte contre X*, ou un temps indéterminé : *Cela fait X temps que...* En mathématiques, c'est l'inconnue d'une équation. X évoque aussi la forme de cette lettre : *croiser les jambes en X*. LX est l'École polytechnique, un X un élève de cette école et un film X un film à caractère pornographique.

Règles

- En début de mot, **X** se prononce de plus en plus [gz] dans l'usage courant (même si la prononciation classique demande [ks]) : *xénophobe*, *xylophone*, *Xavier*.
- À l'intérieur d'un mot, **X** est prononcé [ks], sauf si le mot commence par **ex** ou **hex** suivi d'une voyelle ou de **H** : *Taxi, axe, fixer, maximum, paradoxal, préfixe, suffixe, sexe, luxe, mixture*, etc. [ks].
Exact, examen, exemple, exiger, exister, exhibition, hexagone, hexagonal, etc. [gz].
- **Ex** suivi d'une consonne se prononce [ks] : *extrême, excellent, extraordinaire, exprès*, etc.

Corrigés des tests

1. ALLER et VENIR

1. vais / venir – 2. venu – 3. venue – 4. vienne – 5. va – 6. va / vais – 7. viendra – 8. venir / aller – 9. aller – 10. viens – 11. allé – 12. venir.

2. BIEN

1. c'est bien – 2. maintenant, elle est bonne en allemand – 3. bravo, c'est bien – 4. (...) ce n'est pas bon pour les dents – 5. Il a bien réparé ma voiture, c'est un bon mécanicien – 6. C'est bien – 7. (...) elle a été très bien – 8. (...) c'était très bon – 9. Merci, tu es trop bon – 10. (...) il est très bien – 11. (...) maintenant le compte est bon – 12. Elle est bonne.

3. DANS, SUR, À, EN

1. aux – 2. dans – 3. au – 4. en – 5. à – 6. au – 7. à – 8. dans – 9. dans – 10. en – 11. dans – 12. à.

4. DEDANS, DESSUS, DESSOUS

1. au-dessus de – 2. au-dessous de – 3. sur – 4. dessus – 5. sur – 6. sous – 7. dessous – 8. au-dessus de – 9. dessus – 10. sous (éventuellement : au-dessous de) – 11. au-dessous de – 12. dessous (à cause de monter).

5. ENTRE et PARMİ

1. entre – 2. parmi – 3. entre – 4. entre – 5. parmi – 6. entre – 7. entre – 8. parmi – 9. entre – 10. entre – 11. entre – 12. parmi.

6. ICI et LÀ

1. ici / là ou là / ici – 2. là – 3. ici – 4. là – 5. là – 6. là-bas – 7. ici – 8. là ou éventuellement : là-bas – 9. là ou éventuellement : ici / là-bas – 10. ici – 11. là – 12. là ; éventuellement : ici ou là-bas (mais c'est une citation).

7. JOUR et JOURNÉE

1. jour – 2. jour – 3. bonne journée – 4. jour – 5. demi-journée – 6. journée – 7. jour – 8. journée – 9. jours – 10. journées – 11. journée – 12. jour.

8. MENER et PORTER

1. porter – 2. emporter (emmener) – 3. apporter – 4. mener – 5. amener (emmener) – 6. emporter (emmener) – 7. mener (amener, emmener) – 8. porter – 9. amener – 10. porter – 11. emporter (emmener) – 12. mener.

9. NOMS DE PAYS SANS ARTICLE

1. aux Comores – 2. à Madagascar – 3. en Israël – 4. à Java / à Bornéo / à Timor / en Nouvelle-Guinée – 5. au Singapour – 6. à Monaco – 7. aux Nouvelles-Hébrides – 8. à Ceylan / au Sri Lanka – 9. en Sicile / à Malte – 10. à Djibouti – 11. à Hong-Kong / à Taiwan – 12. aux Philippines.

10. NOMS DE PROFESSIONS AU FÉMININ

1. Maître – 2. les cantatrices – 3. une femme chirurgien – 4. la prof – 5. Madame le maire – 6. une factrice – 7. une romancière – 8. Marie est mon médecin – 9. la secrétaire – 10. une conseillère conjugale – 11. Elle est conseiller à la Cour des comptes – 12. Claire est agent de change.

11. ON

1. nous / quittés – 2. tu / polie – 3. indéfini – 4. indéfini – 5. indéfini / servi – 6. vous – 7. ils, les ministres – 8. nous / allés – 9. indéfini – 10. vous / sages – 11. indéfini – 12. je / jeune.

12. RENTRER, RETOURNER, REVENIR

1. je rentre – 2. je suis rentré (revenu) – 3. reviens – 4. je n'étais pas revenu – 5. rentre (revient) – 6. elle n'est jamais retournée – 7. retourner – 8. rentre (retourne) – 9. je suis revenu – 10. retourner – 11. il n'est jamais revenu – 12. rentrer.

13. SAVOIR, CONNAÎTRE - SAVOIR, POUVOIR

1. je le sais – 2. connaissent / savent – 3. tu connais – 4. je sais – 5. tu pourrais / saurais – 6. je connais – 7. je ne le savais pas – 8. je ne sais pas – 9. tu peux – 10. savait / pouvait (proverbe) – 11. il ne peut plus – 12. connaître / savoir.

14. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LES VERBES PRONOMINAUX

1. Quand ils se sont rencontrés, ils se sont souri. – 2. Après leur rupture, ils se sont rendu les lettres qu'ils s'étaient envoyées. – 3. Elle s'est demandé si c'était vrai. – 4. Anne, tu t'es brosse les dents? Oui maman, je me les suis brossees. – 5. Elle s'est coupé les cheveux. – 6. Ils ne

se sont pas salués, ils ne se sont même pas regardés. – 7. J'aime beaucoup la voiture que tu t'es achetée. 8. Ils se sont vus, ils se sont plu. 9. Ils se sont menti pendant des années. – 10. C'est une question que je me suis longtemps posée. – 11. Nous nous sommes mariés l'année dernière. – 12. Je crois, madame, que vous vous êtes trompée.

15. CE, ÇA, CELA

1. ça – 2. ce (ça) – 3. c' – 4. ça – 5. ça – 6. ce (ça) – 7. ça – 8. ça – 9. ça – 10. ça – 11. ce – 12. c' / ça.

16. CE et IL (impersonnels)

1. il y a – 2. c'est – 3. c'est / il est – 4. c'est difficile – 5. il est – 6. il y a – 7. ce sont – 8. il y a – 9. il est (verbe météorologique) – 10. c'est / il est – 11. ce sont / il y a – 12. il y a.

17. C'EST, CE SONT – IL / ELLE EST, ILS / ELLES SONT

1. c'est – 2. c'est – 3. ils / ce. – 4. ils – 5. il (c'est) – 6. il est – 7. il (c'est) / il est (c'est) – 8. c'est / c'est – 9. c'est / elle – 10. elle (c'est est impossible à cause du féminin) – 11. c'est / elle / c'est – 12. ce / ils.

18. DE + article pluriel : DE ou DES ?

1. des – 2. des – 3. d' – 4. des – 5. de – 6. de – 7. d' – 8. des – 9. des – 10. des / des – 11. de – 12. des.

19. DE entre deux noms : avec ou sans article ?

1. de – 2. de – 3. de la / d' – 4. de – 5. des – 6. du – 7. de l' – 8. d' – 9. d' – 10. du – 11. de – 12. de.

20. Indéterminés : DU, DE LA, DE L' (singulier) ou DES (pluriel)

1. Le sous-sol de ce pays contient du gaz. – 2. Pour faire du caramel, il faut du sucre. – 3. Tu as mis de l'alcool dans cette salade de fruits ? – 4. Sers l'apéritif avec des olives et des amandes. – 5. À cette réception, il y avait du caviar. – 6. Dans l'omelette, elle a mis des champignons. – 7. Dans ce restaurant italien, je vais souvent manger des pâtes. – 8. La petite fille joue avec du fil et des perles. – 9. Tu peux réparer cet objet avec de la colle. – 10. Dans le sud de la France, on fait la cuisine avec de l'huile et de l'ail. – 11. Il a ache-

té pour son fils de la peinture et des pinceaux. – 12. Cet auteur a de l'imagination.

21. INDICATEURS DE TEMPS ET TEMPS VERBAUX

1. il neigeait / avait neigeé – 2. je n'ai pas dormi. – 3. on ne parlera – 4. il a plu – 5. il faisait / avait fait – 6. je vais / irai – 7. elle a été / était. – 8. elle avait été – 9. la fête ne commence pas / commencera – 10. ce monument avait été construit (passé composé au style direct). – 11. tu travailles / travailleras – 12. il étudiait / a étudié.

22. ORDRE DES MOTS DANS LA PHRASE

1. Je l'ai visité, ce musée (COD, sujet, verbe) : Ce musée, je l'ai visité. – 2. Il a habité dans cet hôtel (lieu, verbe, sujet) : impossible à cause du pronom – 3. Elle ne viendra sans doute pas (sans doute, verbe, sujet) : Sans doute ne viendra-t-elle pas. – 4. La grand-mère du Petit Chaperon rouge habitait au beau milieu de la forêt (lieu, verbe, sujet) : Au beau milieu de la forêt habitait la grand-mère du Petit Chaperon rouge. – 5. La souris mange le fromage (COD, verbe, sujet) : impossible à cause du sens. – 6. C'est un livre que mon frère a écrit (c'est... que, verbe, sujet) : C'est un livre qu'a écrit mon frère. – 7. Ils sont peut-être partis (adverbe, verbe, sujet) : Peut-être sont-ils partis. – 8. Ma sœur habite Toulouse (Toulouse, verbe, sujet) : impossible, pas de préposition. – 9. C'est un cadeau dont tous les enfants rêvent (dont, verbe, sujet) : c'est un cadeau dont rêvent tous les enfants. – 10. Un vieux château se trouvait sur la colline (lieu, verbe, sujet) : Sur la colline se trouvait un vieux château. – 11. Elle a étudié à l'université (lieu, verbe, sujet) : impossible à cause du pronom. – 12. Une lueur apparaissait à l'horizon (lieu, sujet, verbe) : À l'horizon, une lueur apparaissait.

23. PASSIF : DE ou PAR ?

1. d' – 2. de – 3. par – 4. de / par – 5. de – 6. de – 7. par – 8. par – 9. par – 10. de / par – 11. de / par – 12. de.

24. PLACE DES PRONOMS PERSONNELS COMPLÉMENTS

1. Oui, je le lui ai promis. – 2. Non, je ne la leur ai pas transmise. – 3. Non, je ne m'y fie pas. – 4. Oui, je vais le lui offrir. – 5. Non, je ne me suis

pas confié (à eux). – 6. Non, je ne veux pas te les raconter. – 7. Oui, je vais leur en parler. – 8. Oui, il s'y intéresse. – 9. Oui, tu me l'as rendu. – 10. Oui, je veux (vous) l'acheter. – 11. Non, il ne me l'a pas réparée. – 12. Si, je les lui ai tous donnés.

25. TOUT (nom, pronom, adverbe, adjectif)

	N	P	ADV	ADJ
1. Entrée interdite à toute personne étrangère à l'établissement				x
2. Il faut savoir risquer le tout pour le tout.	x			
3. Il y avait des protestations de tous côtés.				x
4. Elle était toute (tout) étonnée d'apprendre cela.			x	
5. Les enfants n'étaient pas tous présents ce matin à l'école.		x		
6. Ils sont revenus sous la pluie, ils étaient tous / tout mouillés.		x	x	
7. Ouvert à toute heure.				x
8. Tout est bien qui finit bien.		x		
9. La foule toute (tout) entière applaudissait l'orateur.			x	
10. Tout a déjà été dit.		x		
11. Il a passé toutes ses vacances en Italie.				x
12. Ce n'est pas trop difficile. Le tout est de faire attention.	x			

26. VERBES DE JUGEMENT : INDICATIF ou SUBJONCTIF ?

1. Il est peu vraisemblable qu'il soutienne ta proposition (subjonctif à cause de *peu*). – 2. J'ai l'impression qu'il fera beau demain (jugement intellectuel proche du réel). – 3. Il est absurde qu'il

se soit fâché pour si peu (jugement moral). – 4. Elle juge naturel que les hommes lui tiennent la porte (jugement moral). – 5. Je suppose qu'il t'a déjà tout raconté (jugement intellectuel proche du réel). – 6. Il est grand temps que je parte (jugement moral). – 7. Pierre juge que Marie ne lui a pas tout dit (jugement intellectuel proche du réel). – 8. Il est possible que je doive faire réparer ma voiture (simple possibilité). – 9. J'ai la sensation que tu n'as pas envie d'en parler (jugement intellectuel proche du réel). – 10. C'est normal qu'il ne soit pas d'accord (jugement moral). – 11. J'en conclus que vous êtes de mon avis (jugement intellectuel proche du réel). – 12. Il considère que ce n'est pas possible (jugement intellectuel proche du réel).

27. Y et EN (pronoms)

1. y – 2. en – 3. y / en – 4. en – 5. y / y – 6. y – 7. Oui, j'ai besoin de toi. – 8. Non, je ne m'y intéresse pas. – 9. Non, je n'en suis pas satisfait. – 10. Non, personne ne s'est occupé de nous (de moi). – 11. Oui, je veux bien vous en parler. – 12. Oui, j'en ai une (éventuellement : j'ai une photo d'elle).

28. ACCENTS

1. crû – 2. cru – 3. mur / mûr – 4. votre – 5. nôtre – 6. sûr / sur – 7. mais / maïs – 8. tâche – 9. tache – 10. pattes – 11. pâtes – 12. dû / du.

29. ÉLISION et APOSTROPHE

1. l' / l' – 2. s' – 3. Elle / le – 4. quelque / qu' – 5. le / d' – 6. n' / lorsqu' – 7. qui – 8. tu / le – 9. si / l' – 10. ça – 11. qu' – 12. le / l' / s'.

30. -ENT ou -ANT ?

1. levant – 2. manifestant / récentes – 3. patiente – 4. urgent – 5. payante – 6. mécontents – 7. vivant / permanente – 8. glissante – 9. indulgent – 10. filante – 11. transparentes – 12. parlant.

31. LIAISONS OBLIGATOIRES

1. J'ai lu les *Mille et [-] une nuits* : impossible – 2. C'est un enfant [-] intelligent : impossible – 3. Elle a réussi son dernier [r] examen : obligatoire – 4. François [-] aime s'amuser : impossible – 5. Il était patient [-] autrefois : impossible – 6. Viendront [t]-ils demain ? : obligatoire – 7. Quelles [z] ont été vos impressions ? : obligatoire – 8. J'ai deux frères, le premier [-] a 25 ans : impossible – 9. Elle a eu un sérieux [z] accident : obligatoire – 10. Un travail de second [t] ordre

: obligatoire – 11. Ce boucher [-] achète sa viande à la campagne : impossible – 12. Dans cette région, il fait très chaud en plein [n] été : obligatoire.

32. LIAISONS FACULTATIVES

1. Il est [t] ici ? : facultative – 2. Il revient après [z] avoir passé un mois en France : facultative – 3. Très [z] honnêtement, je ne suis pas d'accord : obligatoire – 4. Tu connais mon cousin [-] Antoine ? : impossible – 5. C'est [t] une autre possibilité : facultative – 6. Je prendrai le train [-] express : impossible – 7. Les cours reprennent en [n] automne : obligatoire – 8. Quand [t] il saura ça ! : facultative – 9. Vas [z]-y ! : obligatoire – 10. Vous êtes trop [p] aimable ! : obligatoire – 11. Hier, il était malade, mais [z] aujourd'hui, ça va : facultative – 12. C'est une boutique de fruits [z] et légumes : facultative.

33. MAJUSCULES

1. *Les dieux sont tombés sur la tête* est un film sud-africain. – 2. Ce touriste italien a visité le Louvre. – 3. Alfred de Musset et La Rochefoucauld sont des auteurs français. – 4. Les Brésiliens parlent portugais. – 5. Vichnou est un dieu de l'hindouisme. – 6. Les Californiens se baignent dans le Pacifique. – 7. Au quatorzième siècle, la population espagnole était composée de chrétiens, de juifs et de musulmans. – 8. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur... – 9. À la Sorbonne, il y a des étudiants étrangers : des Marocains, des Polonais, des Grecs, etc. – 10. Ce bateau va de la mer du Nord à la mer Baltique. – 11. *Le Soir* est un journal belge. – 12. La population des USA est très mélangée : Anglo-Saxons, Hispaniques, Noirs, Asiatiques...

34. NOMBRES

1. deux mille un – 2. deux cent vingt – 3. quinze cents (éventuellement mille cinq cents) – 4. six cents millions – 5. quatre-vingts – 6. quatorze cent quatre-vingt-douze – 7. deux mille cinq cents – 8. cent quatre-vingts ans – 9. cinquante et une – 10. quatre-vingt-quinze – 11. deux cent mille – 12. mille cent (ou onze cents).

35. PONCTUATION (quelques règles simples)

1. Le serveur : « Fromage ou dessert ? » – 2. Les étudiants qui ont un autre cours peuvent partir, (virgule ou point-virgule) les autres restent. –

3. L'année dernière, elle a visité la Pologne. – 4. Il visitera la Tchécoslovaquie l'année prochaine. – 5. Il n'est pas sportif : (une virgule est aussi possible) il n'aime ni le tennis ni la natation. – 6. Quand elle est arrivée en France, elle ne connaissait personne. – 7. Est-ce que tu sais combien ça coûte ? – 8. John, Pablo, Natacha et Tomohiro étudient à l'Alliance française. – 9. Ronaldo, qui est brésilien, passe ses vacances à Nice. – 10. Quelle horreur ! – 11. Il n'a pas étudié, mais il a réussi ! – 12. Derrière la colline, il y a un lac.

36. PRONONCIATION DE « E »

1. Bernard [ɛ] est arrivé – 2. au rez [e] -de-chaussée (E muet). – 3. Il n'a pas voulu monter [e] – 4. les escaliers [e]. – 5. Il a appelé [ə] (ou E muet) l'ascenseur. – 6. pour se [ə] rendre – 7. au dernier [ɛ] étage – 8. où il habite [e muet] avec sa femme [a] Renée [ə] – 9. et [e] ses [e] (ou [ɛ]) – 10. Bernard est [ɛ] infirmier [e] – 11. de profession [ɛ] – 12. depuis [ə] dix ans.

37. PRONONCIATION DE « EU » et « Œ »

1. Je voudrais un sandwich jambon beurre [œ]. – 2. Meilleurs vœux pour la nouvelle année [ø]. – 3. Ils chantent ensemble, ils forment un chœur [œ]. – 4. J'ai rencontré leurs amis à cette fête [œ]. – 5. J'ai peur de l'oublier, je vais faire un nœud à mon mouchoir [ø]. – 6. Il a perdu son portefeuille [œ]. – 7. Pour garer sa voiture, il faut manoeuvrer [œ]. – 8. Un groupe de chiens de chasse s'appelle une meute [ø]. – 9. Tu as vu l'écureuil dans l'arbre ? [œ]. – 10. Montesquieu a écrit *Les lettres persanes* [ø]. – 11. L'œillet est une fleur très odorante [œ]. – 12. Les députés sont les élus du peuple. [œ].

38. PRONONCIATION DE « PLUS » : [ply] ou [plys] ?

1. Ça y est, j'ai arrêté de fumer, je fume plus [ply] du tout. – 2. Dans son programme électoral, il a promis plus [plys] d'argent et plus [plys] de congés pour tous. – 3. Au revoir. À plus [plys]. – 4. J'ai plus [ply] le temps de rien faire. – 5. J'en ai fait plus [plys] / [ply] que ma part. – 6. Il y a plus [ply] qu'à partir. – 7. T'en sais quand même pas plus [plys] / [ply] que lui ? – 8. Je savais plus [ply] quoi dire. – 9. Il pleut de plus [plyz] en plus [plys] / [ply]. – 10. J'en peux plus [ply]. – 11. Ils

étaient tous d'accord, des plus [ply] jeunes aux plus [plyz] âgés. – 12. Depuis qu'elle fait un régime, plus [ply] de charcuterie, plus [ply] de fromage et plus [ply] de chocolat.

39. PRONONCIATION DE « S »

1. Le contraire de symétrique est *asymétrique* [s]. – 2. Je ne lutte plus, je suis *résigné* [z]. – 3. Je n'y crois pas, ce n'est pas très *vraisemblable* [s]. – 4. Il ne parle pas anglais, il est *désavantagé* [z]. – 5. Tu fais les *présentations* ? [z]. – 6. Je ne suis pas seul à signer, tu dois aussi *cosigner* [s]. – 7. La plante qui se tourne vers le soleil est un *tournesol* [s]. – 8. Ne plus être sensible, c'est être *désensibilisé* [s]. – 9. Le chinois est une langue *monosyllabique* [s]. – 10. Sur la plage, il y a des cabines pour se *déshabiller* [z]. – 11. Il y a trop de soleil, j'installe le *parasol* [s]. – 12. C'est un parking pour *résidents* [z].

40. PRONONCIATION DE « TOUT »

1. Ils sont tous [tus] arrivés. – 2. Elle a écrit tout [tut] un article sur ce sujet. – 3. Le tout [tu] et la partie. – 4. Tout [tut] à coup, il a disparu. – 5. Je reviens de Suisse. Tout [tut] (éventuellement [tu], français très familier) y est cher. – 6. Les hommes naissent tous [tus] égaux. – 7. Tous [tus] ont réussi l'examen. – 8. Vous avez tout [tut] (ou

[tu], en français très familier) à gagner et rien à perdre. – 9. Ils n'étudient pas tous [tus] à l'université. – 10. Tout [tut] (ou [tu] en français très familier) a bien marché ? – 11. Ce bâtiment est tout [tut] en bois. – 12. Dans cette association, il y a des activités de tous [tuz] ordres.

41. PRONONCIATION DE « W »

1. Le kiwi [w] – 2. Le whist [w] – 3. Taiwan [w] – 4. Un opéra wagnérien [v] – 5. Le watt [w] – 6. J'ai vu un western [w] – 7. Wallenstein [v] – 8. un sandwich [w] – 9. Antoine Waechter [v] – 10. Wotan [v] – 11. Les Walkyries [v] – 12. le Far West [w].

42. PRONONCIATION DE « X »

1. Tu connais le Mexique ? [ks]. – 2. Excusez-moi ! [ks]. – 3. Son mari est très jaloux (non prononcé). – 4. Félix Faure fut président de la République [ks]. – 5. C'est un beau travail de point de croix (non prononcé). – 6. Je suis désolé, je ne l'ai pas fait exprès [ks]. – 7. Elle est née dans les années soixante-dix. [s], [s]. – 8. Il faut toujours que tu exagères ! [gz]. – 9. Il est très complexé [ks]. – 10. Luc est mon deuxième enfant. [z]. – 11. Je ne crois pas aux fantômes, ça n'existe pas [gs]. – 12. J'ai rendez-vous ce soir avec mon ex [ks].

INDEX

Le nombre renvoie au numéro de la fiche.

À (au, aux) : 3, 9, 24, 27

Accents : 28

Accord du participe passé :

- avec *on* : 11
- avec les verbes pronominaux : 14

Adjectifs :

- en *-ent* et *-ant* : 30
- adjectifs et liaisons : 31, 32
- *tout, toute, tous, toutes* : 25

Aller : 1

Amener : 8

Apostrophe : 29

Apporter : 8

Article :

- pays sans article : 9
- article féminin : 10
- articles partitifs et indéfinis : 18, 20
- *De* avec article : 19
- article et élision : 29

Beaucoup : 2, 5, 18

Bien : 2

Bon : 2

Ça : 15

Ce (pronom) : 15, 16, 17

Cela : 15

C'est / il est : 17

-Ci : 6

Connaître : 13

Dans : 3

De (préposition) : 16 ; 18, 19, 23, 27

De (indéterminé) : 20

Dedans, là-dedans, au-dedans de : 4

D'entre : 5

Des : 18, 19, 20

Dessous, là-dessous, au-dessous de : 4

Dessus, là-dessus, au-dessus de : 4

Du : 18, 20

Elision : 29

Emmener : 8

Emporter : 8

En (préposition) : 3, 9, 19, 25

En (pronom) : 24, 27

Entre : 5

Entrer : 12

Féminin :

- des professions : 10
- des nombres : 34

Futur ou présent : 21

Ici, -ci : 6

Il (impersonnel) : 16

Il, elle (personnel) : 17

Imparfait :

- ou passé composé : 21
- ou plus-que-parfait : 21

Indicatif ou subjonctif : 26

Inversion du sujet : 22

Jour, journée : 7

Là, là-bas : 6

Liaisons :

- obligatoires : 31
- facultatives : 32
- liaison avec *plus* : 38
- liaison avec *tous* : 40
- liaison avec « X » : 42

Majuscules : 33

Mener : 8

Nombres :

- et élision : 29
- et liaison : 31
- orthographe des nombres : 34
- prononciation des nombres se terminant par « X » : 42

On : 11

Ordre des mots : 22

Par : 23

Participe passé : 14

Participe présent : 30

***Parmi* : 5**

Passé composé ou imparfait : 21

Passif : 23

Pays sans articles : 9

***Plus* : 38**

Plus-que-parfait ou imparfait :

21

Ponctuation : 35

***Porter* : 8**

***Pouvoir* : 13**

Présent ou futur : 21

Professions : 10

Pronominaux : 14

Pronoms :

– lesquels / qui : 5

– *On* : 11

– les doubles pronoms : 24

– *tout* / *tous* : 25

– *Y* et *En* : 27

– élision et pronoms : 29

– liaisons et pronoms : 31

Prononciation :

– « E » : 36

– « EU » et « Œ » : 37

– *plus* : 38

– « S » : 39

– *tout* : 40

– « W » : 41

– « X » : 42

***Que* : 16, 29**

***Rentrer* : 12**

***Retourner* : 12**

***Revenir* : 12**

***Savoir* : 13**

***Sous* : 4**

Subjonctif ou indicatif : 26

***Sur* : 3, 4**

Temps verbaux : 21

***Tout (toute, tous, toutes)* : 25, 40**

***Très* : 2**

***Venir* : 1**

***Y* : 24, 27**

Achevé d'imprimer en France
par Dupli-Print à Domont (95)

www.dupli-print.fr

N° d'impression : 221886

Dépôt légal : janvier 2013
Collection : 06 – Edition : 07
15/5184/5

COLLECTION

●utils

Pour aller à l'essentiel.

Le maximum d'informations dans un minimum de pages.

Conçus pour

- tous ceux qui veulent utiliser le français écrit et oral dans la vie quotidienne,
- tous ceux qui souhaitent connaître et comprendre la culture française.

Faciles à consulter,

ces ouvrages sont les outils indispensables qui vous accompagneront en toutes occasions.

DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS

Des clés pratiques pour éviter et expliquer les pièges du français.

Les principales difficultés de la langue française (lexique, grammaire, prononciation) présentées aux étudiants et aux enseignants de FLE, sous forme de 42 fiches synthétiques.

Chaque fiche propose :

- la présentation d'exemples d'usage pratique,
- un peu d'histoire, d'étymologie ou une anecdote (Petite histoire),
- une explication logique,
- les règles (Règles),
- un exercice, corrigé en fin d'ouvrage (Testez-vous).

Pour en savoir plus, consultez notre site :

www.hachettefle.fr

15/5184/5

ISBN : 978-2-01-155184-9



9 782011 551849

DANGER



**LE
PHOTOCOPIAGE
TUE LE LIVRE**